

Le Sapeur-Pompier de l'Isère



N° 11
1^{er} sem. 94

ROUGE

couleur du mérite



Sur tous les fronts de la lutte contre l'incendie, RENAULT V.I. est en première ligne et vous offre une gamme complète de véhicules spécifiques 4x2 - 4x4 - 6x6, puissants, fiables et sûrs. Ils ont été conçus en étroite collaboration avec les services techniques des sapeurs pompiers.

AUTOMONIN S.A. 38603 FONTAINE - Tél. 76 26 81 11
RENAULT V.I. LE MONDE CHANGE


RENAULT

Le Sapeur-Pompier de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère - 6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

La seule Revue
Officielle
Technique
et d'Information

éditée par l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au
profit de ses œuvres culturelles et
sociales

Adresser toute la correspondance,
les textes et les photos
concernant le journal
"Le Sapeur-Pompier de l'Isère" au
Lieutenant-Colonel PAILLOT,
Rédacteur en Chef,
Centre de Secours Principal
de Grenoble
19, avenue Victor Hugo
38170 Seyssinet-Pariset
Tél. : 76 49 49 49

ISSN 1163 - 3387

Conception Graphique
Fabrication - Maquette
Agence de Presse



73, rue Lafayette - 75009 PARIS
Tél. 42 85 17 07 - Fax 45 96 07 53

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
Les Jardins de Saint-Benoît - 38200 Vienne

Commandant Jean ANDRE
43, rue des Jardins - 38220 Vizille

Commandant André CHAIZE
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri DANTIN
Gameux-Chatte - 38160 Saint-Marcellin

Commandant André FELIX
Rue Banave - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André GUILLERMINET
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice JACQUIER
Chabrilan - 26400 Crest

Commandant Joseph REVOUY
Rue des Mourines - 38500 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine François ARBARETAZ
La Gafatière - 38490 Chimilin

Capitaine Georges AUDIBERT
38140 Rives

Capitaine Louis BEYLE
38160 Saint-Romans

Capitaine Stéphane BERTHOLOZ
78, rue Charles-Michel - 38600 Fontaine

Capitaine Louis BESANÇON
36, rue du Drac - 38120 Saint-Egrève

Capitaine Maurice BUISSON
Grande-Rue - 38940 Roybon

Capitaine André ESCALLON
38350 La Mure

Capitaine Jean GAUTHIER
121, rue d'Italie - 38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques GIVORD
4, rue Jules-Guesde - 38790 Saint-Maurice-l'Exil

Capitaine André JEYMOND †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Marcel BLANC
38690 Bizonnes

Capitaine Jean MEDALIN
33, rue Garillaud - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Lieutenant Georges CARTIER-MILLON
Chemin Meary - 38190 Villard-Bonnot

Capitaine Félicien MOUCHET
Villa Ward-Ouest Chemin Jacquemoud - 38580 Allevard

Lieutenant Joseph CHEVALLIER
38540 Heyrieux

Capitaine Gaston PALIN
Place Louis Montagnat - 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Pierre FAVET
Le Barthelon - 38500 Coublevie

Capitaine Louis PLANCHAT
26, rue de la Paix - 38290 La Verpillière

Lieutenant Robert MAURINAUX
7 A, Route de Savoie - 38420 Domène

Capitaine Paul PROST
11, chemin du Clos - 38150 Roussillon

Lieutenant Roger MONDANGE
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Louis RAY †
34, rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Adjudant-Chef Roger MANDRAN
38150 La Chapelle-de-Surieu

Lieutenant Henri ARGOUD
38490 Saint-André-le-Gaz

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1994	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S.
1995	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.
1996	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.	1 C.P.I.
1997	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.

Renouvelables en 1994

Lieutenant-Colonel PAILLOT
Capitaine BRUNEL - Lieutenant PONCETGrenoble
Lieutenant CROIZAT - Lieutenant PICOTRives
Capitaine MARION - Lieutenant ARGOUDBourgoin
Sergent PETITVienne

Renouvelables en 1995

Capitaine ALLIBE - Lieutenant JEYMOND
Lieutenant BONINGrenoble
Lieutenant PELEGRINELLI - Adjudant FELIXRives
Lieutenant CLEYET-MERLE - Lieutenant ROUSSETBourgoin
Lieutenant BOYERVienne

Renouvelables en 1996

Lieutenant ARGENTIER - Lieutenant GIROUTRU
Lieutenant MARCHETTIGrenoble
Lieutenant BONNET - Adjudant BOURGUIGNONRives
Lieutenant PERRIN - Lieutenant FERRANDBourgoin
Adjudant-Chef MONINVienne

Renouvelables en 1997

Lieutenant BERNARD - Lieutenant SPERONEGrenoble
Capitaine MATHIEU - Lieutenant MOUNIERRives
Lieutenant CLAPISSON - Lieutenant COTTAZBourgoin
Capitaine LANGLAIS - Lieutenant DUCVienne

Comité Exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

Président :
Lieutenant Jacky JEYMOND
Vice-Président :
Lieutenant-Colonel René PAILLOT
Vice-Président Sud Isère :
Capitaine Gérard BRUNEL
Vice-Président Nord Isère :
Lieutenant Michel DUC

Trésorier Général :
Lieutenant Jacques PERRIN
Trésorier Général Adjoint :
Lieutenant Max FERRAND
Secrétaire Général :
Lieutenant Pierre CROIZAT
Secrétaire Général Adjoint :
Lieutenant Armand BERNARD

Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
C.S.P. Grenoble

Capitaine Gabriel ALLIBE
38800 Pont-de-Claix

Capitaine Gilbert BONIN
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard BRUNEL
38400 Saint-Martin-d'Hères

Capitaine Jean CLAPISSON
38460 Crémieu

Capitaine Pierre LANGLAIS
C.S.P. - 38200 Vienne

Capitaine Raymond MARION
C.S.P. - 38300 Bourgoin-Jallieu

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Lieutenant Jean ARGENTIER
38520 Bourg-d'Oisans

Lieutenant Armand BERNARD
38400 Saint-Martin-d'Hères

Lieutenant André BONNET
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant André BOYET

38790 Saint-Georges-d'Espéranche
Lieutenant André CLEYET-MERLE
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Lieutenant Joseph COTTAZ
38110 Dolomieu

Lieutenant Pierre CROIZAT
Service Départemental d'Incendie
38170 Seyssinnet

Lieutenant Michel DUC

38440 Saint-Jean-de-Bournay
Lieutenant Max FERRAND
38110 La Tour-du-Pin

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Lieutenant Jacky JEYMOND
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER
38940 Roybon

Lieutenant Patrick MARCHETTI
38350 La Mure

Lieutenant Christian PELEGRINELLI
38210 Tullins

Lieutenant Jacques PERRIN
38510 Morestel

Lieutenant Raymond PICOT
38140 Beaucroissant

Lieutenant Yves PONCET
38600 Fontaine

Lieutenant Serge ROUSSET
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Claude SPERONE
38660 Le Touvet

Sous-Lieutenant Paul COLOMB
38290 Frontonas

Adjudant-Chef Luc MONIN
38150 Assieu

Adjudant Michel BOURGUIGNON
38160 Izeron

Adjudant Paul FELIX
38690 Le Grand-Lemps

Sergent-Chef Jean PETIT
38260 GILLONNAY

Conseiller Technique

Colonel J.-C. BOURGEOIS, D.D.S.I.S.
38170 Seyssinnet

Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant NAVILLE, Capitaine ALLIBE, Lieutenant FERRAND, Sous-Lieutenant RABATEL, Capitaine MATHIEU, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Lieutenant CHENAL, Lieutenant SPERONE, Lieutenant MARCHETTI.

Commission Consultative Formation

Animateur : Capitaine LANGLAIS.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant COQUET, Lieutenant GIROUTRU, Lieutenant BONNET, Lieutenant PERRIN, Lieutenant DURAND, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHENAL, Lieutenant FRANTZ, Sous-Lieutenant GILLET, Lieutenant COTTAZ.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur : Commandant ANDRE.

Membres : Le Président de l'U.D., Commandant CHAIZE, Commandant GUILLERMINET, Capitaine MOUCHET, Capitaine BUISSON, Capitaine BESANÇON, Capitaine GIVORD, Capitaine MALLEN, Capitaine RAVIGLIONE, Lieutenant CHEVALLIER, Lieutenant BALDO, Capitaine BROTTET, Lieutenant BROSSON, Lieutenant LOCATELLI, Caporal GLENAT

Membres du Conseil d'Administration : Capitaine ALLIBE, Lieutenant ARGENTIER, Lieutenant ROUSSET.

Président Honoraire : Lieutenant-Colonel BLANC.

Commission du Journal

Animateurs : Lieutenant-Colonel PAILLOT et Lieutenant CROIZAT.

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine BRUNEL, Lieutenant DUC, Capitaine MARION, Capitaine LANGLAIS, Capitaine MATHIEU, Lieutenant BERNARD, Lieutenant FERRAND, Lieutenant MOUNIER-VEHIER.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur : Lieutenant GIROUTRU.

Membres : Lieutenant POULET, Canton de Vif - Lieutenant PEREIRA, Saint Etienne de Saint Geoirs - Sergent-Chef MARKARIAN, Vienne - Caporal-Chef MARECHAL, Saint Savin - Caporal-Chef PETIT, Gillonnay - Caporal-Chef THORES, Moirans - Caporal PEQUIGNOT, Montalieu - Sergent-Chef VARIOT, La Mure - Adjudant LAPAGLIA, Fontaine - Adjudant VIGNERON, Gières.

Commission Protection Sociale

Animateurs : Capitaine BRUNEL et Sous-Lieutenant COLOMB.

Co-Animateur : Lieutenant CROIZAT.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieute-

nant-Colonel PAILLOT, Lieutenant DUC, Capitaine COTTAZ, Lieutenant PONCET, Lieutenant ARGENTIER, Adjudant-Chef MONIN, Adjudant BOURGUIGNON.

Commission Juridique

Animateurs : Lieutenant CROIZAT et le Président de l'U.D.

Membres : Capitaine LANGLAIS, Capitaine BONIN, Lieutenant SPERONE, Capitaine CLAPISSON, Lieutenant CLEYET-MERLE, Lieutenant PICOT, Lieutenant ROUSSET, Adjudant BOURGUIGNON.

Groupe de Travail Concours de Manœuvre

Animateur : Lieutenant DURET.

Membres : Le Président de l'U.D., Centre de Secours Principal de Grenoble, Centre de Secours Principal de Rives, Centre de Secours de Saint-Marcellin, Centre de Secours de Montalieu, Centre de Secours de Moirans, Centre de Secours de Péage-de-Roussillon, Centre de Secours de Saint-Laurent-du-Pont, Centre de Première Intervention Les Avenièrès, Centre de Première Intervention de Dolomieu, Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas.





“SYNTHESE CHIMIQUE ORGANIQUE FINE”

Route de Givors
38670 CHASSE-SUR-RHONE
Tél. : 78.49.19.60. - Télex : 300 519
Télécopie : 78.73.78.07



SOMMAIRE



18 reflexe vital

UNION DÉPARTEMENTALE

- 7
Editorial du Comité Exécutif
- 10
A Messieurs les Chefs de Corps
- Elections de secteurs
- 11
77^{ème} Congrès de l'Union
Départementale
- 18
Les Administrateurs de l'UDSP 38
- 21
Assurances de l'UD
- 23
Réunion trimestrielle
des Sapeurs-Pompiers à Morestel
- 25
Réunion des Chefs de Corps
du 2^{ème} secteur à Bourgoin Jallieu

INTERVIEW

- 27
Le tour du monde (des Sapeurs-
Pompiers) en 100 minutes !
Entretien avec le Lieutenant JEYMOND

REPORTAGE

- 29
Isère, terre de volontariat

ŒUVRE DES PUPILLES

- 37
ODP Infos n°5

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

- 41
Le Médecin-Capitaine Claude DARMON
"intronisé" par le Maire d'Alpe d'Huez

FORMATION

- 43
Journée de détente pour les nouveaux
Officiers Volontaires

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- 45
Rassemblement des J.S.P. à La Murette

VIE DES CORPS

- 9
Marc SMOTER décédé en service
commandé
- 47
Départ en retraite de Jo COTTAZ
- 49
C.P.I. de Brézins : un nouveau local
pour les Sapeurs-Pompiers
- 51
Sainte-Barbe 1993
au C.S. de La Tour du Pin
- 53
C.S. de La Matheysine :
départ en retraite
et remises de médailles
- 55
Saint-Baudille-de-la-Tour :
Henri MOLY prend sa retraite

57

C.P.I. de Colombe : le Sous-Lieutenant
PELISSIER Chef de Corps

59

Du mouvement au C.P.I. de La Murette

63

C.P.I. de Cessieu

65

C.P.I. de Saint-Romans : départ en
retraite de l'Adjudant-Chef CHARVIN

Nos Peines

67

Promotions à Vaulnaveys-le-Bas

ANCIENS

69
Concours de pétanque à Allevard

SPORTS

- 71
Cross départemental
- 73
34^{ème} Cross National à Chantilly
- 76
Les Sapeurs-Pompiers skis aux pieds
- 77
Championnat de France Cycliste

DÉTENTE

- 78
Hymne aux Sapeurs-Pompiers
- 79
Qui es-tu ?



**Le Lieutenant Jacky JEYMOND,
Président de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère,
1^{er} Vice-Président de la Fédération Nationale
des Sapeurs-Pompiers Français, vient d'être
promu Chevalier de l'Ordre National du
Mérite par décret du Président de la
République Française paru au Journal Officiel
le 15 mai 1994.**



Direction Régionale Sud-Est

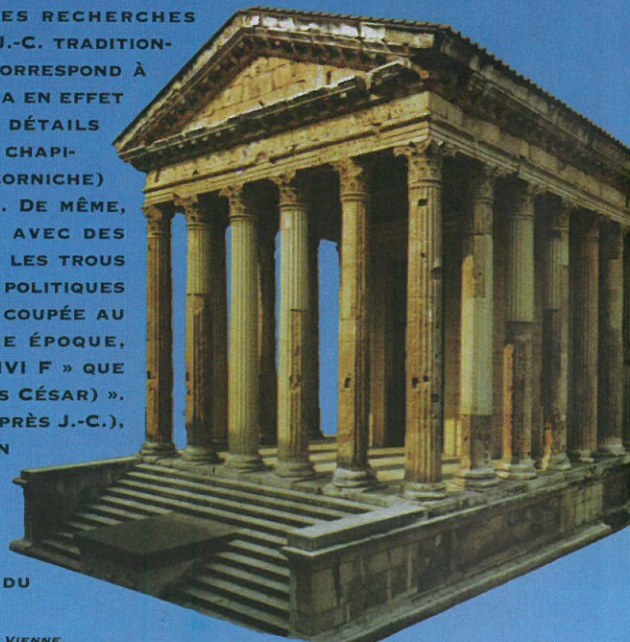
2 et 4, rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 BRON

Tél. 72 37 84 46

LE TEMPLE D'AUGUSTE ET DE LIVIE

DE L'ÉPOQUE DES PREMIÈRES HABITATIONS RETROUVÉES DATE LE TEMPLE DE ROME ET D'AUGUSTE, SURTOUT CONNU, EN RAISON DE SA SECONDE DÉDICACE, COMME « TEMPLE D'AUGUSTE ET DE LIVIE ». IL EST, TRADUIT DANS L'ARCHITECTURE, LE TÉMOIGNAGE DU CULTE VOUÉ À ROME DIVINISÉE ET À L'EMPEREUR PAR LA COLONIE VIENNOISE.

TEMPLE DE TYPE ITALIQUE, IL EST CONSTRUIT SUR UN PODIUM. SA FAÇADE, À L'EST, EST RYTHMÉE DE 6 COLONNES CANNELÉES TANDIS QUE LES FACES LATÉRALES SONT COMPOSÉES DE 5 + 1 COLONNES, AUXQUELLES S'AJOUTENT À L'EXTRÉMITÉ OCCIDENTALE LES RETOURS DU MUR DE LA FAÇADE POSTÉRIEURE, CANTONNÉS DE PILASTRES ENGAGÉS ; LA COLONNADÉ NE FAIT DONC PAS TOUT LE TOUR DE LA CELLA ; LES BASES DES COLONNES SONT DÉPOURVUES DE PLINTHES. L'ENTABLEMENT SOUTENU PAR DES CHAPITEAUX CORINTHIENS EST CONSTITUÉ D'UNE ARCHITRAVE À 3 FACES, D'UNE FRISE NUE, D'UNE CORNICHE À LARMIER ORNÉE DE MODILLONS À ENROULEMENT ET DÉCOR D'ACANTHE ; UN FRONTON À TYMPAN NU COURONNE LES FAÇADES EST ET OUEST. UNE PARTIE DE L'ÉDIFICE A ÉTÉ CONSTRUITE EN MATÉRIAU CALCAIRE IMPORTÉ DE LA BASSE VALLÉE DU RHÔNE. L'ÉTAT LE PLUS ANCIEN DU MONUMENT REMONTE À LA PREMIÈRE MOITIÉ DU RÈGNE D'AUGUSTE, DANS LA DÉCENNIE 20-10 AVANT J.-C., SELON LES RECHERCHES ACTUELLES, PLUTÔT QU'AUX ALENTOURS DES ANNÉES 27-25 AVANT J.-C. TRADITIONNELLEMENT ADMISES. D'AILLEURS SEULE LA PARTIE POSTÉRIEURE CORRESPOND À L'ÉTAT LE PLUS ANCIEN ; UNE SECONDE CAMPAGNE DE CONSTRUCTION A EN EFFET RELEVÉ L'ÉDIFICE ENDOMMAGÉ OU PARTIELLEMENT DÉTRUIT. DES DÉTAILS ARCHITECTURAUX, DES VARIANTES STYLISTIQUES (COMPOSITION DES CHAPITEAUX, PROFIL DES MODILLONS, TRAITEMENT DES CAISSONS SOUS LA CORNICHE) PERMETTENT AU CURIEUX DE SE RENDRE COMPTE DES DIFFÉRENCES. DE MÊME, SUR L'ENTABLEMENT ORIENTAL, L'INSCRIPTION INITIALE, FAITE AVEC DES LETTRES EN MÉTAL DONT L'EMPLACEMENT EST ENCORE SIGNALÉ PAR LES TROUS DE SCELLEMENT, A ÉTÉ MODIFIÉE ET ADAPTÉE AUX CIRCONSTANCES POLITIQUES DU MOMENT. LA PREMIÈRE DÉDICACE, FIXÉE SUR LA FRISE, ET JADIS COUPÉE AU MILIEU PAR UN ORNEMENT D'APPLIQUE, RENVOIE À LA PREMIÈRE ÉPOQUE, CONTEMPORAINE D'AUGUSTE : « ROMAE ET AVGVSTO - CAESARI DIVI F » QUE L'ON TRADUIT : « A ROME ET À CÉSAR AUGUSTE, FILS DU DIVIN (JULES CÉSAR) ». APRÈS LA DIVINISATION DE LIVIE, ÉPOUSE D'AUGUSTE (MORTE EN 29 APRÈS J.-C.), ET SANS DOUTE DU TEMPS DE CLAUDE, ON COMPLÉTA LA DÉDICACE EN SON HONNEUR : « ET DIVAE AVGVSTAE », « À LA DIVINE AUGUSTA », DONT LES LETTRES ONT ÉTÉ PLACÉES SUR L'ARCHITRAVE. CERTAINS AUTEURS, EN CONSIDÉRANT LA DISPOSITION ET LE TYPE DES TROUS DE SCELLEMENT, AFFIRMENT QUE L'INSCRIPTION FUT À NOUVEAU ULTÉRIEUREMENT MODIFIÉE POUR Y EXPRIMER LA CONSÉCRATION DU TEMPLE À L'EMPEREUR DIVINISÉ.



EXTRAIT DU LIVRE « VIENNE » DE ROGER LAUXEROIS, CONSERVATEUR DES MUSÉES DE LA VILLE DE VIENNE.

Editorial

du Comité Exécutif

LA SALLE EN BEAUMONT

Il était une fois, un joli petit village situé sur une route qui mène vers les très beaux paysages du Triève.

Cette R.N. 85 c'est aussi la Route Napoléon, celle qu'emprunta l'Empereur pour revenir de Golfe Juan en 1815 après son exil à l'île d'Elbe.

Beaucoup la connaissent pour être celle des vacances à la mer.

Cette route traverse aussi le bucolique village de La Salle en Beaumont.

Mais voilà, dans la nuit du 7 au 8 janvier 1994, l'irréparable se produisit.

La montagne, petite à l'échelle de beaucoup d'autres, quittait son site et venait anéantir des vies, un passé, un lieu.

Quatre victimes étaient à déplorer. Les deux couples FERLAT et GALLEGRO étaient ensevelis sous des tonnes de gravats et les mètres cubes de terrain qui venaient de déferler. D'autres maisons étaient minées ou rasées à jamais.

La charmante petite église vieille de plus de 120 ans était pratiquement détruite, la route remblayée et le site totalement transformé et méconnaissable. Le cimetière, lieu de calme par excellence, était même bouleversé.

Les secours n'ont pas manqué. La solidarité a joué. Nombreux sont ceux d'entre nous qui ont passé des heures difficiles sur le terrain, la nuit, le jour, par grand froid, sous la pluie et aussi la neige. L'humidité, la boue étaient partout.

Par contre, quelle chaleur de la part des habitants de ce village serrés autour de leur Maire pour assurer un peu de confort aux sauveteurs et ceux qui s'acharnaient à rechercher les victimes. Quelle belle leçon de civisme et de solidarité.

Même si l'épreuve était difficile pour tous, ces moments resteront inoubliables.

Comme nous n'oublierons pas non plus que c'est lors des funérailles des 4 victimes le samedi 15 janvier à La Mure que certains d'entre nous virent pour la dernière fois notre camarade Marc SMOTER, mort en service commandé le 27 janvier et qui lui aussi avait participé à ces opérations de secours.

Notre journal n'est pas fait pour relater les faits qu'on appelle "divers" dans le langage médiatique.

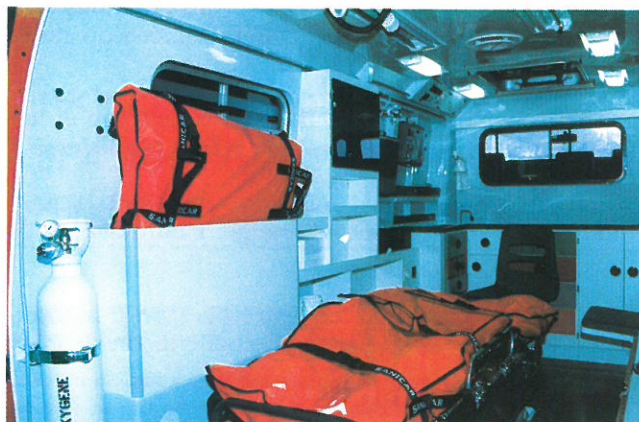


Il semblait pourtant nécessaire, pour nous qui avons vécu le drame, que nous en parlions. Publier la photo de la période heureuse de ce village avant une telle catastrophe, nous paraissait être l'hommage que nous pouvions rendre à ceux pour qui plus rien ne sera comme avant. Elle montrera aussi à ceux qui ne le connaissent pas, ce coin de La Salle en Beaumont et leur rappellera que les fantaisies de la nature doivent nous rendre bien modestes dans nos ambitions d'hommes évolués.

SANICAR

VÉHICULES DE SECOURS D'URGENCE AUX ASPHYXIÉS ET BLESSÉS

Conformes à la norme NFS 61530 d'Avril 91
Homologués par la DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE



V.S.A.B. RENAULT MASTER



V.S.A.B. MERCEDES



SANICAR
Ambulances

ZONE INDUSTRIELLE DE COLOMBE
38690 LE GRAND LEMPS (France)
TÉL. : 76 55 87 22
FAX : 76 55 98 57 - TÉLEX : 308 435

Marc SMOTER



DÉCÉDÉ EN SERVICE COMMANDÉ

Il aura fallu quelques secondes pour anéantir une vie.

Cette vie que notre camarade avait dédié au secours de son prochain avait pris la forme d'un métier qui était plus un sacerdoce pour lui qu'un emploi pour faire vivre sa famille.

Dévoué il l'était. Volontaire il l'était. Courageux il l'était.

Dans sa vie de relation c'était aussi un être affable, ouvert à tout, conciliant, affectif.

Son dévouement, son courage et son volontariat l'avaient déjà fait s'engager dans un grand nombre d'actions souvent plus dangereuses que celle qui l'a ravi à l'affection des siens.

Il savait oublier le danger, il savait aussi mesurer le risque. Il connaissait tous les pièges de l'intervention. Et pourtant un de ceux-là s'est refermé sur lui, inexorablement.

Le destin... Ce destin dont on peut penser à chaque instant qu'un de nous sera victime.

Pourquoi lui, si consciencieux, si méticuleux, si professionnel

Bien qu'il savait comme nous tous que la mission que l'on s'est donnée peut conduire au sacrifice extrême, sa volonté de vivre, sa joie de vivre, le bonheur qu'il savait faire rayonner autour de lui, l'emmenaient bien au-delà de cette préoccupation. Mais ce 27 janvier fut le jour.

Nous le pleurons aujourd'hui comme un disparu cher à nos cœurs et pourtant, il est encore si vivant dans nos esprits. C'est cela que nous devons garder dans nos mémoires.

Madame, au nom de tous les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère, je m'incline avec respect devant votre douleur que je sais profonde, devant la douleur de toute votre famille et celle de vos enfants, de son frère Roger qui est aussi l'un des nôtres. Puisse ce témoignage de sympathie et d'affection adoucir un peu votre immense chagrin et celui de tous ses collègues qui l'aimaient tant ici, à Saint-Martin-d'Hères.

Mon Cher Marc, je t'adresse au nom de tous nos camarades Sapeurs-Pompiers, un dernier au revoir.

Lieutenant JEYMOND

Président de l'Union Départementale de l'Isère



Le 27 janvier 1994, rien ne laissait prévoir le drame qui allait se dérouler sur le territoire de la commune de Murianette sur lequel un feu de hangar agricole s'était déclaré.

Les moyens de secours du Centre de Première Intervention de Domène très vite renforcés par ceux du Centre de Secours de Saint-Martin-d'Hères attaquaient le sinistre au moyen de deux grosses lances dont une devait être établie sur l'E.P.A.

L'Adjudant Marc SMOTER après avoir effectué une reconnaissance des lieux, décidait de faire dresser l'échelle pour avoir un maximum d'efficacité.

Les conditions du moment, la fumée, les flammes, le brouillard d'une nuit d'hiver, cachaient un danger grave.

Ça n'était pas la première fois cependant.

La fatalité était-elle au rendez-vous ce jour-là ?

L'échelle déployée, l'Adjudant Marc SMOTER commence sa progression. C'est hélas l'accident, une décharge électrique l'atteint et le foudroie.

Malgré les soins appropriés dispensés par ses collègues avec la qualité et l'affection qu'on peut supposer, il est impossible de le ramener à la vie.

Il était 5 h 30 ce 27 janvier 1994 et un homme, un vrai, un ami quittait les siens, sa famille, ses collègues, ses copains.

Son souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs, la vie continue, Marc SMOTER sera toujours parmi nous.

Ses funérailles religieuses étaient célébrées le samedi 29 janvier en présence de très nombreux Sapeurs-Pompiers de tout le département.

Le Chef de Corps de Saint-Martin-d'Hères, ainsi que le Directeur Départemental, le Président de l'Union Départementale, Monsieur le Conseiller Général Maire de Saint-Martin-d'Hères, tous prononçaient des allocutions pleines de sensibilité.

La Médaille d'Or de courage et de dévouement, ainsi que le Mérite de l'Union Départementale lui étaient décernés.

Son épouse, ses enfants, sa famille, son frère Roger qui est des nôtres, assistaient avec beaucoup de dignité à la cérémonie.

L'Union Départementale largement représentée par son Conseil d'Administration adresse ses condoléances à la famille, aux collègues et aux amis de Marc SMOTER.

Madame, Jérôme, Frédéric
Mesdames
Messieurs

Devant ce cercueil, c'est le cœur empreint d'une profonde tristesse que j'apporte à notre camarade et ami Marc SMOTER un suprême adieu.

Si le rôle d'un Chef de Corps est souvent difficile dans la lutte contre les éléments déchaînés, il est parfois des tâches plus douloureuses encore, parce que l'action qui soutient fait place à l'impuissance devant le désastre irréparable.

La pensée se révolte devant cette trop cruelle fatalité comme devant cette mort aussi soudaine qu'injuste qui semble se complaire à toujours frapper les meilleurs.

Le 27 janvier dernier à 5 heures, l'Adjudant Marc SMOTER, afin d'éviter la propagation d'un feu d'un hangar agricole en direction d'une habitation principale, procède avec son équipe à l'établissement d'une grosse lance à l'aide de l'E.P.A.

C'est dans le cadre de cette mission et malgré les dispositions de sécurité qu'il avait prises, qu'il est néanmoins foudroyé dans son ascension par une ligne électrique.

Marc avait su conquérir, par sa droiture et ses qualités de cœur, l'estime de tous ses camarades aussi bien au Centre de Secours qu'à l'extérieur de notre

Centre ; sa vie privée fut toujours un exemple pour ses concitoyens.

Entré chez les Sapeurs-Pompiers Volontaires le 1er janvier 1971 au Centre de Secours de Vizille et au Corps de Saint-Martin-d'Hères comme Professionnel en 1976, il avait su bien vite être un entraîneur d'hommes, un Adjoint précieux pour le Chef de Corps et un technicien averti. Par dessus tout, il a su trouver dans la notion du devoir le courage du sacrifice suprême.

Pour tous, ta femme, tes enfants, tes parents, tes chefs, tes amis, la perte est cruelle, irréparable, mais ton souvenir reste dans nos cœurs et ton exemple est de ceux qu'on n'oublie pas.

Au nom du Corps des Sapeurs-Pompiers, je m'incline, Madame, avec un profond respect devant votre douleur et vous rappelle solennellement que vous pouvez compter sur notre soutien.

Puisse ce témoignage de sympathie et d'affection adoucir un peu votre immense chagrin.

Mon Cher Marc, je t'adresse, au nom de tous tes camarades, un dernier au revoir, un éternel adieu.

*Capitaine BRUNEL
Chef de Corps de Saint-Martin-d'Hères*

ELECTIONS DE SECTEURS

Secteur de VIENNE.....Sergent-Chef PETIT

Secteur de BOURGOIN.....Capitaine MARION
Sous-Lieutenant COLOMB

Secteur de VOIRON.....Lieutenant CROIZAT
Lieutenant PICOT

Secteur de GRENOBLE.....Lieutenant-Colonel PAILLOT
Capitaine BRUNEL
Lieutenant MARCHETTI
Lieutenant PONCET

Messieurs les Chefs de Corps

Outre les démarchages abusifs, nous vous recommandons la plus grande prudence lors des prospections qui nous sont faites.

Il ne faut pas oublier que le Journal "le Sapeur-Pompier de l'Isère", peut voir son existence menacée tout comme le rendement du calendrier traditionnel qui peut être remis en cause si vous donnez votre accord à ces publications nombreuses qui s'abritent derrière la crédibilité des Sapeurs-Pompiers pour exister.

Soyez prudents et méfiants.

Congrès de l'Union Départementale

Le tout jeune Centre de Secours de Crolles avait le redoutable honneur d'organiser le 77^{ème} Congrès

Après celui de Vienne en 1993, magistralement organisé dans un site exceptionnel, le défi était lourd à tenir.

Et bien ce fut réussi. Sous l'impulsion du Lieutenant Elso VANNUCCI, tous les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs du Centre de Secours et des Centres de Première Intervention qui lui sont rattachés, mirent toute leur énergie pour réussir une journée dont il faut savoir qu'elle avait été précédée par un grand nombre d'autres journées toutes aussi éprouvantes pour l'organisation.

En cette soirée du 19 juin 1994, les organisateurs pouvaient dire : "mission accomplie".

La journée avait été chaude sur tous les plans. L'orage en fin de journée n'arrivait même pas à déranger un horaire parfaitement respecté, ce qui n'est pas toujours le cas.

Très tôt le matin, les épreuves sportives, comme le concours de manœuvre, se déroulaient sur un terrain annexe de la salle Simone de Beauvoir où se tenait l'Assemblée Générale.

Après une allocution de bienvenue de Monsieur PATUREL, Maire de Crolles, le Lieutenant JEYMOND prenait la parole et remerciait les partici-

pants (ils étaient plus de 200) représentant l'ensemble des Corps du département.

Après le compte rendu des Commissions, et l'intervention du Directeur Départemental, le Secrétaire Général Adjoint et le Trésorier Général présentaient leur rapport complété par l'intervention de Monsieur MILLET, expert-comptable de l'Union Départementale de l'Isère.

Le Médecin-Capitaine ANDREANI prenait la parole au nom de l'Association des Médecins de Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Le Colonel JANVIER prenait la parole et apportait les informations fédérales les plus récentes.

Le Médecin-Commandant GONZALEZ, Président délégué de la Commission Fédérale des Services de Santé, et le Lieutenant HENRY, Administrateur régional, étaient présents aux côtés du Colonel JANVIER.

Après quelques questions diverses, les personnalités arrivaient. Monsieur Joël GADBIN, Préfet de l'Isère, prit la parole le dernier, précédé en cela par Monsieur PICHON-MARTIN, représentant le Président du Conseil Général.

Le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, avait ouvert les débats par un discours appuyé sur l'union qui reste un sentiment à défendre et il le fit



Ci-contre, la manœuvre d'extinction. Ci-dessous à gauche, les épreuves sportives. Ci-dessous, remise des récompenses aux Jeunes Sapeurs-Pompiers.



bien. Le texte du discours figure d'ailleurs en bonne place dans ce numéro.

A la tribune figuraient également Monsieur BESCHER, Conseiller Général du Touvet, et Monsieur Marcel PRAS, représentant Monsieur Guy CABANEL, Sénateur-Maire de Meylan.

Le Docteur MENTHONNEX, Médecin-Chef Départemental, et le Docteur ANDREANI, Président de l'Association des Médecins Sapeurs-Pompiers, étaient présents.

Après la dépose de gerbes qui avait lieu au cimetière de Crolles en présence de la Clique de Brié-et-Angonnes qui accompagnait toutes les festivités de cette journée, chacun se retrouvait autour du verre de l'amitié.

Le repas servi dans la salle des fêtes et terminé à l'heure prévue, permettait au défilé de se dérouler sous les meilleurs auspices. Emmenés par les Jeunes Sapeurs-Pompiers du Lieutenant GIROUTRU, nouvel animateur de cette section, le défilé des matériels opération-

nels toujours emmené par la Clique de Brié-et-Angonnes permettait à la foule venue en nombre d'admirer ceux chargés de leur sécurité.

Une évocation du passé, avec deux motopompes tracées avec servants en tenue, donnait un caractère nostalgique à ce défilé.

Ensuite, une démonstration de l'hélicoptère de la Sécurité Civile qui hélitreuillait les maîtres-chiens intéressait l'assistance et les Jeunes Sapeurs-Pompiers très heureux d'être à pareille fête.

La remise des coupes et récompenses terminait la journée en tous points réussie, ce que constatait le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère qu'entourait tout son État-Major, Comité Exécutif et Conseil d'Administration.

Les Anciens Sapeurs-Pompiers sous la houlette du Commandant ANDRÉ étaient présents et avaient tenu leur Assemblée Générale la veille, ici-même à Crolles.

Le Lieutenant-Colonel BLANC, Président d'Honneur de l'Union Départementale, était présent au cours de cette journée.

Une sympathique exposition de matériels d'incendie et de secours permettait à tous de s'intéresser aux nouveautés présentées sur les stands.

Discours du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Monsieur le Maire
Monsieur le Préfet
Monsieur le Conseiller Général
représentant Monsieur le
Président du Conseil Général
Messieurs les Parlementaires
Monsieur le Conseiller
Régional
Messieurs les Conseillers
Généraux
Monsieur le Président de la
Fédération Nationale des
Sapeurs-Pompiers Français
Monsieur le Directeur
Départemental des Services
d'Incendie et de Secours
Monsieur le Médecin-Chef du
Service Départemental
d'Incendie



Monsieur le Président délégué
de la Commission Nationale du
Service de Santé
Monsieur le Président de
l'Union Régionale des Sapeurs-
Pompiers Rhône-Alpes
Monsieur l'Administrateur
Régional de la Fédération
Nationale des Sapeurs-
Pompiers Français
Mesdames, Messieurs les élus
Messieurs les Représentants
des Unions Départementales et
Directions Départementales
Mes Chers Collègues et Amis
Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Un philosophe célèbre
déclara un jour que "les gens
heureux n'ont pas d'histoire".

Ci-contre et en bas à
droite, une vue de
l'assistance.
Ci-dessous, le discours
du Maire de Crolles.



Au pays des jolies phrases, la formule se révéla assez métaphorique pour passer à la postérité.

En effet, les métaphores ont ceci de particulier qu'on peut les retourner, en inverser la proposition, ou même le sens.

Ainsi affirmer que "les gens heureux n'ont pas d'histoire", c'est déclarer du même coup que seuls les gens malheureux en ont une.

C'est aussi considérer que le bonheur comme le malheur sont des états et non des moments de la vie.

Mais chacun en conviendra, parce que chacun de nous en a l'expérience, cela est faux.

Le bonheur est fugitif. Le malheur dure toujours trop longtemps. Quelquefois ils s'entremêlent l'un et l'autre.

Ces modestes réflexions, c'est évidemment l'actualité, notre actualité qui me les inspire.

Au moment où notre service public se prépare à connaître,

disons plutôt à subir, des modifications importantes qui peuvent changer le sens et peut-être même l'esprit de notre mission, il est important que nous nous interroguions sur les conséquences d'une telle mutation.

Nos Anciens dont bon nombre sont ici parmi nous et que je remercie très sincèrement, ont construit un Service Incendie dont l'efficacité quoi qu'on en dise a largement fait ses preuves et dépassé l'Hexagone.

Le statut qui nous régit actuellement et qui date rappelons-le du 7 mars 1953, avec ses imperfections et ses lacunes sans doute, nous a permis d'exister et de mesurer en de nombreuses circonstances le degré d'affection que l'on nous porte au sein de la Nation.

Loin de nous l'idée de refuser une quelconque évolution, voire même de changer de méthodes de travail.

Loin de nous aussi l'idée de laisser croire à une indiscipline notoire.

Seulement, la période qui nous mène jusqu'au débat parlementaire est une phase de négociations où chacun a le droit et le devoir de se positionner et de chercher sa place.

Bien sûr, certains à l'esprit carriériste ne voient que leur promotion et le confort de leur situation dans ce changement.

D'autres, et ils sont les plus nombreux, veulent continuer à exister, continuer à servir, dans la sérénité et la dignité.

Ce sont ceux-là et ceux-là seuls qui m'intéressent. Je partage leur inquiétude et leurs craintes.

Craintes qu'ils expriment à chacune de leurs rencontres sans que les apaisements qu'on leur apporte, ne les rassurent totalement.

Toutes les informations qui nous parviennent sont trop souvent dictées par une administration centrale, qui certes voudrait bien faire, et là je lui rendrais hommage pour le problème de la disponibilité qui fait l'objet actuellement d'un important chantier, mais qui

sur le projet d'organisation territoriale ne nous apporte pas par les textes qu'elle nous propose, la concrétisation de nos espérances.

Je ne crois pas, sans pour cela la rejeter et les Administrateurs de l'Union Départementale de l'Isère avec moi, à sa dernière proposition, j'en veux pour preuve le résultat des travaux de notre Conseil d'Administration du 16 mai dernier, conforté en cela par l'analyse qu'en a également faite il y a trois jours le Conseil d'Administration fédéral dans sa grande sagesse et qui a affirmé que cette réforme ne saurait aboutir sans que les points suivants et considérés comme fondamentaux ne soient traités :

- La disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires
- Le régime de travail et le régime indemnitaire des Sapeurs-Pompiers Professionnels
- Les garanties de maintien des structures associatives existantes
- La place des Sapeurs-Pompiers Volontaires dans le Corps Départemental

Mais aujourd'hui ce qui nous interpelle prioritairement,



Ci-contre, l'arrivée des autorités au Monument aux Morts.

Ci-dessous à gauche, La minute de silence.

Ci-dessous, conversation grave entre le Préfet de l'Isère et le Colonel JANVIER.





Ci-dessus, le Préfet et le Colonel JANVIER, cette fois-ci détendus. Ci-dessus à droite, le dépôt des gerbes. Ci-contre, détente après l'assemblée générale.



c'est notre Union et le mouvement associatif qui en est le vecteur.

De simples citoyens, des employés, des ouvriers, des paysans, des hommes dits "ordinaires" ont au fil du temps, construit leur univers de Sapeur-Pompier, riches seulement de la certitude que le futur se construit jour après jour. Et je ne parle pas de l'aménagement du territoire dont nous restons déjà maintenant un des derniers remparts.

Heureux ils l'étaient et ne demandaient pas à en changer.

A partir de ce qui précède, on peut dire aussi que les gens heureux ont une histoire.

Mais méfions-nous, le bonheur comme la liberté sont toujours à reconquérir.

Pour la plupart nous sommes des Sapeurs-Pompiers Volontaires, donc libres.

Nous avons trop connu de grandes joies, consenti de grands sacrifices, subi de fortes souffrances pour ne pas être crédibles.

Je m'adresserais alors aux autorités politiques et administratives et leur dirais :

Vous connaissez très bien ceux qu'en toutes occasions vous félicitez, dont vous reconnaissez la valeur, l'abnégation, le dévouement.

Vous admirez leur engagement, leur altruisme et vous le clamez haut et fort.

Si vous ne tenez pas compte de leurs remarques et de leurs inquiétudes, vous porteriez pour l'histoire de notre profession, que dis-je, de notre sacerdoce, une lourde part de responsabilité.

Messieurs les Parlementaires nous respecterons votre décision politique finale.

Seulement voilà, réfléchissez bien avant de décider, sachant qu'à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français tout projet de loi qui ne prendrait pas en considération les remarques formulées ci-avant ne pourrait recueillir son assentiment.

Le prix de la nouvelle organisation sera déjà élevé et ce serait bien pire encore si les hommes eux étaient déçus.

Je vous dis tout cela avec calme mais aussi avec détermination.

Tous ceux qui m'ont mandaté, attendent de moi que je dise haut et fort ce que tous ensemble ils pensent, car je me dois encore de vous l'affirmer, nous voulons quoiqu'il advienne, ardemment rester unis.

Aller dans un autre sens serait, je le dis, contraire à ce bien précieux qui nous reste, la démocratie et la liberté dans l'engagement public au seul service de tous, sans chapelle, sans parti, sans parti pris, avec dévouement et la conscience de gens honnêtes qui défendent une idée envers et contre ceux qui sont loin du terrain et qui veulent leur imposer leurs idées.

Pardonnez ma passion, mais je n'exprime bien mes sentiments que dans un tel contexte.

Je suis sincère avec moi. Je peux dire que je le suis pour vous.

Merci de m'avoir écouté. Merci surtout de m'avoir entendu.

Le Président,
Lieutenant J. JEYMOND

Discours de Joël GABIN, Préfet de l'Isère

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien Alain CARIGNON aurait été heureux d'être parmi vous ce matin, mais il est, comme le disait M. PICHON-MARTIN, retenu à Paris par une obligation de sa charge ministérielle. Il est en pensée avec nous au cours de cette journée et m'a demandé de vous transmettre son amitié et l'expression de sa reconnaissance. Je voudrais également remercier toutes les autorités, toutes les personnalités qui nous ont rejoints aujourd'hui



pour ce Congrès et particulièrement votre Président National le Colonel JANVIER. Permettez-moi enfin de saluer dans cette Assemblée votre Président Départemental, le Lieutenant JEYMOND, et de le féliciter très chaleureusement pour la belle décoration dont il a été l'objet récemment de la part des plus hautes autorités de l'Etat, sur proposition conjointe d'Alain CARIGNON et du Préfet de l'Isère.

Le Lieutenant JEYMOND a obtenu l'Ordre National du Mérite, c'est une décoration éminente, élogieuse et extrêmement méritée. Toutes mes félicitations, Monsieur le Président.

Un Congrès comme celui-ci est l'occasion chaque année de faire le point, de recenser les ombres et les lumières et si possible, de dresser un bilan et d'évoquer des perspectives.

C'est une réunion qui prend la forme d'un dialogue. Il est tout à fait normal que, dans une assemblée comme celle-ci, des préoccupations soient exprimées, des vœux soient présentés, des suggestions for-

mulées. C'est le jeu de la démocratie, du dialogue avec les pouvoirs publics, les autorités gouvernementales. Mais il faut toujours avoir en tête, avant d'arriver aux choses sérieuses, la formule de Saint-Augustin selon lequel "qui craint de souffrir souffre déjà de ce qu'il craint".

Il faut être lucide quand on examine la situation et qu'on essaie de brosser une perspective. C'est vrai cette année, mais ça l'était également les années précédentes où nous nous interrogeons ensemble sur le devenir du service public assumé par les Sapeurs-Pompiers. Cette année donc, nous avons sur le chantier un projet de loi sur l'organisation territoriale des Services d'Incendie et de Secours. Ce projet de loi reflète une ambition très grande.

Il importe d'harmoniser les structures et les moyens des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, eu égard à l'évolution constante de notre société : développement de nouvelles techniques, urbanisation, sensibilisation des citoyens aux risques technologiques et naturels majeurs...

Ainsi, trois considérations l'inspirent :

- Adapter l'organisation des Services d'Incendie et de Secours à l'évolution qualitative et quantitative de leurs missions.
- Inscrire l'organisation dans le cadre de la décentralisation.
- Déterminer un cadre général pour cette nouvelle organisation et procéder aux éventuels transferts de gestion (personnels, matériels) par voie conventionnelle entre les collectivités locales et le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

L'objectif recherché est donc bien de doter les Services d'Incendie et de Secours de structures modernes qui leur permettent de répondre à l'exigence de qualité attendue du service public :

- rationalisation de leur organisation
- gestion rigoureuse et harmonieuse des hommes et des matériels
- efficacité opérationnelle optimale
- réponse appropriée aux demandes de secours
- niveau de protection identique pour tous les citoyens

- classification des rôles et compétences des divers acteurs de la sécurité civile

Il convient de noter que le projet de loi s'efforce de maintenir un lien très étroit entre les Services d'Incendie et de Secours et les Maires, lesquels conserveront la plénitude de leurs prérogatives à l'égard de la sécurité et des biens.

C'est donc avec confiance que nous devons attendre l'examen par le Parlement du projet de loi que lui soumet le Gouvernement à l'initiative de M. le Ministre d'État, Charles PASQUA.

J'ajoute que ce projet de loi intervient à un moment particulièrement opportun puisque, dans le même temps, le Parlement sera amené à débattre de l'aménagement et du développement du territoire.

Il y a là une conjonction symbolique tant nous sommes tous conscients que les Sapeurs-Pompiers incarnent un service public essentiel qui doit être très proche des gens, des élus et de leurs préoccupations.



Ci-contre, la Fédération très bien représentée avec le Président de l'Union Départementale de l'Isère et son Vice-Président, en présence du Colonel JANVIER et du Médecin-Commandant GONZALES.

Ci-dessous à gauche, la transmission du drapeau. Ci-dessous, le salut au drapeau.





Ci-dessus à gauche, présentation des J.S.P. aux autorités. Ci-dessus, le défilé emmené par le Lieutenant VANUCCI. Ci-contre, évocation du passé.

Votre Congrès est également l'occasion d'évoquer l'activité des Sapeurs-Pompiers dans l'Isère.

Pour mémoire, je rappelle que 201 Corps regroupent 5 014 Sapeurs-Pompiers dans l'Isère dont 4 540 Volontaires.

Le nombre d'interventions effectuées en 1993 s'établit à hauteur de 67 000, soit une augmentation de 9 % par rapport à 1992.

On peut noter parmi ces interventions :

- 6 163 sorties pour feux
- 7 351 sorties pour accidents de circulation
- 18 046 sorties pour secours à personnes
- 1 773 sorties pour personnes en péril et notamment :
- pluies diluviennes et inondations dans le Nord-Isère, en juillet et septembre, avec un paroxysme en octobre 1993
- ont été engagés : 86 Centres de Secours (C.S.P., C.S., C.P.I.) pour environ 2 500 interventions de toutes natures (sauvetages, mises en sécurité, évacuations, épuisements)

C'est ainsi que du 6 au 10 octobre 1993 ont été successivement mobilisés 6 184 hommes (personnel cumulé) :

- 197 Officiers
- 1 045 Sous-Officiers
- 1 489 Caporaux
- 3 453 Sapeurs

L'ensemble de ces opérations a coûté 1 050 000 F.

La Salle-en-Beaumont : glissement de terrain en janvier 1994 - 50 Sapeurs-Pompiers en moyenne par 24 heures ont été engagés sur cette opération, qui a mobilisé au total 270 hommes du 8 au 14 janvier 1994, dont 3 équipes cynophiles du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère.

Formation : 2 000 stagiaires (Professionnels et Volontaires) ont été accueillis à l'École Départementale tout au long de l'année 1993, au cours des 99 stages organisés sous l'égide du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Protection sociale : pour un effectif global de 4 500 Sapeurs-Pompiers Volontaires, 97 accidents en service com-

mandé ont été enregistrés et traités sur l'ensemble de l'année 1993.

Par ailleurs, le 27 janvier 1994, l'Adjudant Marc SMOTER du Centre de Secours de Saint-Martin-d'Hères est décédé en service commandé, illustrant une fois de plus la grandeur de votre mission mais aussi ses dangers.

Les informations qui précèdent attestent de la diversité et de la multitude des interventions et prouvent l'attachement de la population et des responsables publics à votre grand service.

Permettez-moi d'exprimer ma reconnaissance à chacun d'entre vous pour son dévouement et sa disponibilité et de vous encourager à poursuivre toujours mieux votre action au service des personnes et des biens.

Ayons toujours à l'esprit le sentiment du devoir qui doit nous animer et qui est le corollaire des droits que les usagers ont vis-à-vis du service et de ses missions.

Permettez-moi également de féliciter et de remercier le Colo-

nel BOURGEOIS, ainsi que toute l'équipe qui l'entoure pour la façon extrêmement efficace et toujours attentive dont il dirige le Service Départemental.

Merci enfin au Président PICHON-MARTIN qui anime, avec l'efficacité et le dévouement que l'on sait, la Commission Départementale.

M. PICHON-MARTIN est toujours un avocat de grand talent, notamment auprès du Conseil Général de l'Isère et de son Président.

Pour terminer, je soulignerai que j'ai personnellement souvent l'occasion avec les membres du Corps Préfectoral de mesurer sur le terrain l'importance et la valeur de votre action. Nombreuses sont les personnes dans la salle que je reconnais pour avoir fait équipe avec elles dans des circonstances difficiles.

C'est toujours avec joie que j'invoque ma qualité de Chef opérationnel des Pompiers.

Je suis l'un d'entre vous, responsable, conjointement avec les Maires, dans l'action

opérationnelle. C'est une grande fierté pour le Préfet de l'Isère que de faire partie du grand Corps des Sapeurs-Pompiers, de ce grand et éminent service public.

Sachez qu'avec le Président PICHON-MARTIN, avec les élus, les Parlementaires, les Maires, avec bien sûr le Ministre Alain CARIGNON et le Colonel BOURGEOIS, je suis à l'écoute de vos attentes, de vos préoccupations et en toutes circonstances, prêt à vous épauler et à vous assurer de mon estime et de mon amitié.

*Joël GABBIN,
Préfet de l'Isère*

☆☆☆☆

Assemblée Générale des Anciens Sapeurs-Pompiers

Dans le cadre du Congrès Départemental 1994, s'est tenu à Crolles le 18 juin l'Assemblée Générale des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

A 15 h 00, le Lieutenant VANNUCCI, Chef de Centre, et Monsieur le Maire accueillent les

participants avec quelques mots de bienvenue dans cette charmante cité au pied du massif de la célèbre Dent de Crolles.

Le Commandant Jean ANDRÉ, Animateur de la Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers, déclare ouverte l'Assemblée Générale.

Il rappelle le but de cette section qui a pour vocation première de rassembler tous les Anciens Sapeurs-Pompiers et leurs épouses, de conserver des liens d'amitié et d'organiser des manifestations de loisir et de détente.

Par rapport aux années précédentes, à chaque activité le nombre de participants augmente.

En 1993, le concours de pétanque de Septème a rassemblé près de 140 personnes, à Meylan plus de 80 anciens Chefs de Corps et leurs épouses se sont retrouvés, le 7 juillet plus de 80 cannes à pêche trempaient le fil à Châtenay, et le 17 septembre 240 personnes se sont pressées à la visite des caves de la Chartreuse à Voiron.

En 1994, l'activité n'a pas régressé puisque Saint-Marcelin a reçu plus de 80 anciens Chefs de Corps, et le 18 mai à Allevard malgré une pluie diluvienne 150 boulistes se sont disputés les challenges.

La dernière activité aura lieu le 16 septembre à Bourg-d'Oisans pour la journée de détente, avec au programme visite du Musée des Minéraux et élevage de myocastors.

Au cours de cette réunion le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale, est venu rejoindre les participants et en quelques mots a fait part de son attachement aux Anciens et au dynamisme de cette Commission.

Le Lieutenant-Colonel BLANC au nom de tous les Anciens a tenu à féliciter le Lieutenant JEYMOND pour la Médaille du Mérite National qui vient de lui être décernée.

Une ébauche des prévisions 1995 est faite puisque Pont-de-Claix se porte candidat au concours de pétanque, Crémieu pour la journée des anciens Chefs de Corps, l'étang

de Châtenay pour la pêche, l'Assemblée Générale lors du Congrès à Vizille le 2 juillet à 7 h 30, mais il reste à définir la journée de détente.

Avant de clore cette Assemblée Générale, ont eu lieu les élections des membres renouvelables de la Commission. Ont été réélus : Messieurs BROTET pour le secteur de Bourgoin, MALLÉN pour le secteur de Rives, BALDO et GLENAT pour le secteur de Grenoble, GIVORD pour le secteur de Vienne.

Le Commandant Jean ANDRÉ insiste toujours auprès des Chefs de Corps actifs pour qu'ils transmettent les circulaires à leurs Anciens, car la diffusion n'est pas toujours faite.

A 16 h 30, l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Lieutenant VANNUCCI, Chef de Corps de Crolles, annonce que des rafraîchissements attendent les congressistes au Centre de Secours.

Photos Jean-Luc AYACHE



**Ci-dessus, remise de récompense.
Ci-dessus à droite, démonstration de l'équipe cynophile.
Ci-contre, les organisateurs d'épreuves.**





Lieutenant
COTTAZ



Lieutenant
CLEYET-MERLE



Lieutenant
CLAPISSON



Sous-Lieutenant
COLOMB



Capitaine
MARION



Lieutenant
FERRAND



Lieutenant
PERRIN



Lieutenant
ROUSSET



Lieutenant
BOYER



Capitaine
LANGLAIS



Lieutenant
DUC



Adjudant-Chef
MONIN



Lieutenant
CROIZAT



Capitaine
MATHIEU



Lieutenant
BONNET



Adjudant
FELIX



Lieutenant
PICOT



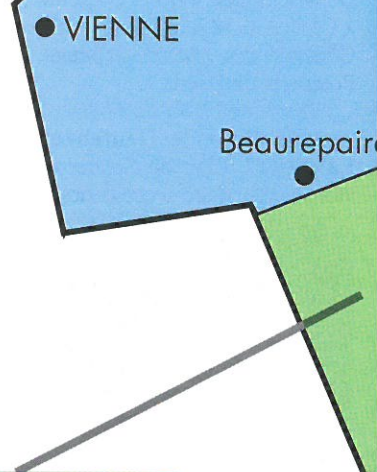
Lieutenant
PELEGRINELLI



Lieutenant
MOUNIER-VEHIER



Adjudant-Chef
BOURGUIGNON





Lieutenant-Colonel
PAILLOT



Capitaine
BRUNEL



Capitaine
ALLIBE



Lieutenant
ARGENTIER



Lieutenant
BERNARD



Capitaine
BONIN



Lieutenant
SPERONE



Lieutenant
GIROUTRU



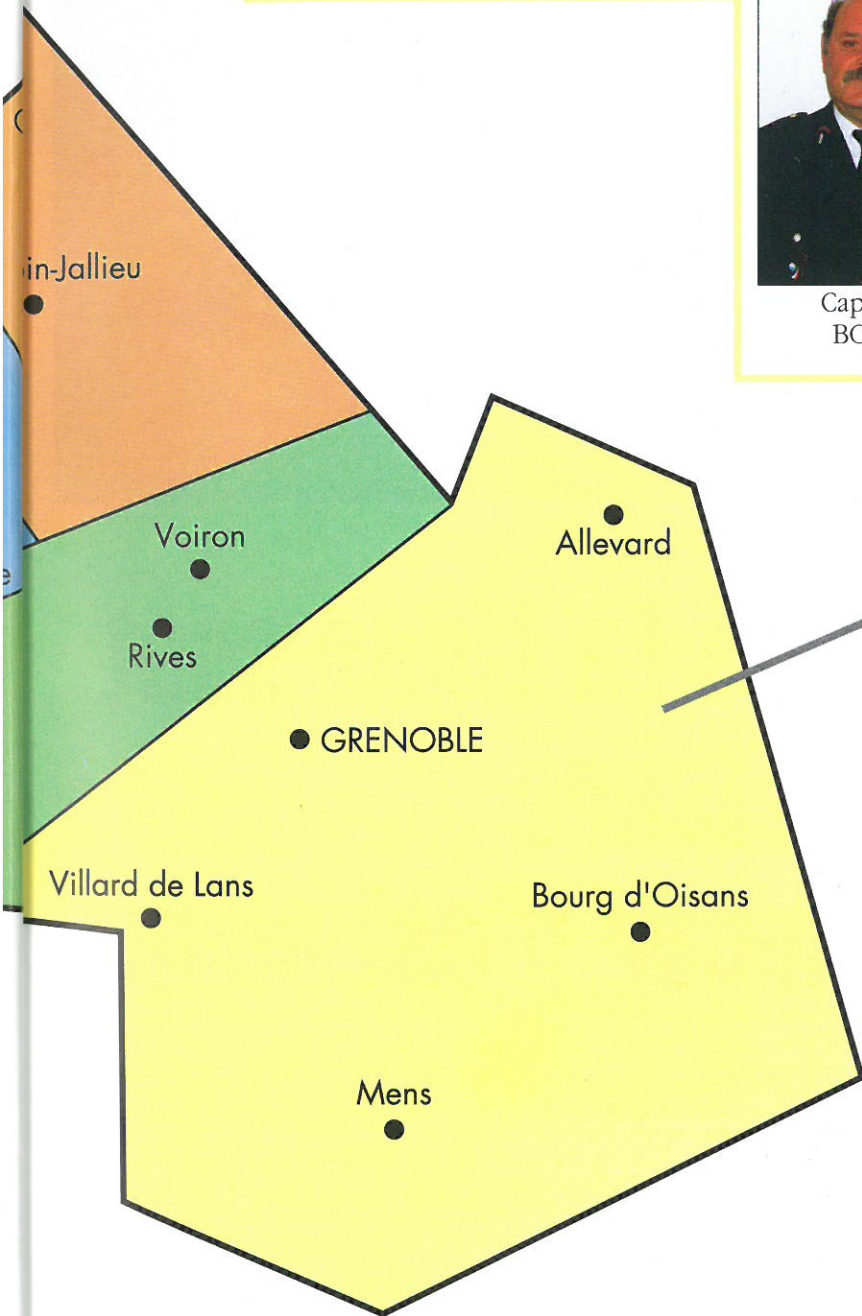
Lieutenant
JEYMOND



Lieutenant
PONCET



Lieutenant
MARCHETTI



LES ADMINISTRATEURS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE



Les bénévoles de La Ligue sont dans l'Isère parce que le cancer y est aussi.



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER. 3615 LA LIGUE.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION - Je soutiens la lutte contre le cancer dans l'Isère

OUI, je désire apporter mon soutien à l'action du Comité de l'Isère de la Ligue Nationale Contre le Cancer.

OUI, je désire m'abonner au magazine VIVRE (25 F pour un an : 4 numéros)

Je verse par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la LIGUE CONTRE LE CANCER, la somme de :

100 F 200 F 500 F plus

IMPORTANT : pour vous permettre de bénéficier de la déduction fiscale, un reçu vous sera envoyé en retour.

Nom.....Prénom

Comité de l'Isère de la Ligue Nationale contre le Cancer - 8, rue Général Ferrié - 38100 GRENOBLE
Tél. 76 47 63 63 - C.C.P. 334-28 T GRENOBLE

Adresse

Code postal.....Commune.....

Assurances de l'Union Départementale

Montant des garanties accordées aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au 1^{er} janvier 1994

MONTANT DES GARANTIES	EN SERVICE	HORS SERVICE
DECES : Capital de : <ul style="list-style-type: none"> • marié sans enfant • par enfant à charge (1) • maximum total • célibataire 	7 000 vacations 424 130 F 106 032 F 848 260 F 106 032 F	3 500 vacations 212 065 F 53 016 F 424 130 F 53 016 F
INVALIDITE PERMANENTE Capital proportionnel au taux d'invalidité retenu - 5 % franchise (sans franchise au-delà de 33 %) <ul style="list-style-type: none"> • invalidité de 100 % • invalidité de 35 % • invalidité de 15 % 	7 000 vacations 424 130 F 148 445 F 42 413 F	3 500 vacations 212 065 F 74 380 F 21 206 F
INCAPACITE TEMPORAIRE (si perte effective de salaire) <ul style="list-style-type: none"> • allocation quotidienne à partir du 1^{er} jour avec un maximum de 2 ans 	NON GARANTI	8 vacations 484 F
LUNETTES	Forfait 800 F	200 %
FRAIS MEDICAUX Barème Sécurité Sociale	NON GARANTI	150 %
FRAIS D'OBSEQUES : 175 vacations	NON GARANTI	10 603 F
FRAIS DE RECONVERSION (2) (si inapte à reprendre la profession)	si taux infirmité supérieur à 25 %	NON GARANTI sauf en cas de secours spontanés
PROTHESES	Forfait 1 200 F	200 %

RESPONSABILITE CIVILE : sans limitation de somme - faute détachable comprise

EXCLUSIONS : accidents en cas de guerre ou survenus en état d'ivresse

(1) Sens fiscal pour déterminer les personnes à charge

(2) Justification que la formation de reconversion ait bien eu lieu

Limitation maximum au quart du capital versé au titre de la garantie INFIRMITE PERMANENTE



Figurant parmi les 10 plus grands complexes hospitaliers de France, le C.H.U. de Grenoble est un établissement public de 2500 lits d'hospitalisation, dans lequel travaillent 8200 personnes.

Comme centre de soins, le Centre Hospitalier offre l'ensemble des prestations médicales, chirurgicales et obstétricales. Outre les services d'urgence très complets (appel téléphonique d'urgence par le 15, SAMU, SMUR...), le C.H.U. développe des spécialités de pointe correspondant à sa vocation régionale (greffes d'organes, neurochirurgie,...), sans pour autant

négliger sa place de centre hospitalier général pour l'agglomération grenobloise.

En liaison avec les facultés de médecine, le C.H.U. de Grenoble est un pôle important de formation de médecins (plus de 700 par an). Mais il assure également la formation d'infirmières, de puéricultrices, de sages-femmes et de kinésithérapeutes dans ses écoles paramédicales.

Comme Centre de Recherche, le C.H.U. participe aux progrès médical, biologique et pharmaceutique, avec notamment les équipes INSERM et du CNRS.

Centre Hospitalier Universitaire de GRENOBLE
B.P. 217 - 38043 Grenoble Cedex 09 - Tél. : 76 76 75 75

POUR VAINCRE LE CANCER, CONTINUONS LA LIGUE

Une personne sur quatre sera atteinte d'un cancer. Cet énoncé redoutable doit immédiatement comporter une contre-partie. Si actuellement un cancer sur deux peut guérir, ce chiffre devrait en quelques années atteindre 75%. Cela sera obtenu par une meilleure information, les progrès dus à la recherche, un diagnostic plus précoce, des traitements de plus en plus efficaces.

Un cancer, c'est la prolifération de cellules anormales qui vont constituer une masse limitée et unique. Plus tard, il y aura propagation dans le voisinage et dissémination à distance (métastases). Il est évident que sans traitement, il n'y a aucune chance de survie. Il faut donc d'abord informer. C'est ce que réalise entre autres actions le Comité de l'Isère de la Ligue National Contre le Cancer qui poursuit trois objectifs : l'aide à la recherche, l'aide aux malades avec l'assistance morale et financière et enfin l'aide à la prévention et au dépistage par des campagnes, des brochures, des conférences,...

Le cancer pouvant toucher chacun de nos organes, on ne peut aborder que l'essentiel. Les localisations les plus fréquentes sont le côlon, le rectum, la peau, plus chez l'homme le poumon et la prostate, chez la femme, le sein et les organes génitaux.

Il y a sept circonstances principales qui doivent donner l'alarme :

- une modification nette avec augmentation de volume d'une verrue ou d'un grain de beauté
- une modification trainante du fonctionnement des systèmes digestifs et urinaire
- la persistance d'une toue ou d'un enrouement
- des troubles de déglutition
- une blessure qui ne guérit pas
- une hémorragie sans cause quelle que soit sa topographie
- un nodule palpable, en particulier dans le sein

Une fatigue, un malaise notable d'appétit, un amaigrissement durant quelques semaines, imposent un examen médical ; heureusement le plus souvent, on ne trouvera qu'une affection bénigne. Mais on aura peut-être ainsi dépisté un cancer à son début, en augmentant ainsi les chances de guérison.

Pour que demain, trois cancers sur quatre soient guéris, le Comité de l'Isère de la Ligue National Contre le Cancer a besoin de votre aide généreuse et de la solidarité de tous.

Vingt deux des plus importantes organisations humanitaires françaises ont décidé de se donner une "Charte Déontologique" en insistant sur la transparence financière et en permettant aux donateurs et aux collectivités de vérifier la gestion et l'affectation des sommes collectées. La Ligue National Contre le Cancer a signé cette Charte.

Comité de l'Isère - 8, rue Général Ferrié - 38100 GRENOBLE - Tél. 76 47 63 63 - CCP 334-28 T Grenoble

Réunion trimestrielle des Sapeurs-Pompiers

à Morestel
samedi 26 février 1994

Fief du Trésorier Général départemental, le Lieutenant Jacky PERRIN, Chef de Corps du Centre de Secours de Morestel, c'est dans cette cité "des peintres" que s'est tenue la réunion trimestrielle du Conseil d'Administration de l'Union Départementale.

Les membres du bureau exécutif s'étaient retrouvés à la caserne pour faire le point de l'année écoulée. Puis l'assemblée, forte d'une quarantaine de membres, y compris les Officiers honoraires, se regroupait au centre de la Maison de l'Amitié pour cette séance de travail (plus de quatre heures).

Il faut savoir qu'il y a dans l'Isère 4 700 Pompiers bénévoles et 350 Professionnels.

À l'ouverture, le Lieutenant Jacky JEYMOND, Président de l'Union Départementale (Vaulnaveys-le-Bas) et Vice-Président National de la Fédération, a salué tous ses collègues et fait respecter une minute de silence en mémoire des Sapeurs et gradés disparus au cours de l'année.

Puis ce fut la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, avec approbation des divers bilans.

Le Président JEYMOND dirigea les débats. À ses côtés, on notait la présence du Lieutenant-Colonel PAILLOT, Vice-Président et commandant les Pompiers de Grenoble, les Vice-Présidents Gérard BRUNEL pour le secteur sud, Michel DUC (Saint-Jean-de-Bourmay) pour le nord du département, le Secrétaire Général le Lieutenant Pierre CROIZAT, entouré de Liliane SCHMITT, Secrétaire administratif, du Trésorier Jacky PERRIN ; assistait également en plus de l'ensemble des membres, le Lieutenant-Colonel Honoraire Eugène BLANC.

Ordre du jour chargé

De nombreux chapitres figuraient à l'ordre du jour : formation, sports, protection sociale, groupe de travail, manœuvre, Commissions Jeunes Sapeurs-Pompiers sans oublier les Anciens, Commission du Journal interne, et pour les récompenses : Mérite de l'Union Départementale.

Chaque rapporteur a fait passer le message, apportant des détails sur les activités et objectifs de l'année 1994.



De ces études ressortait le sérieux de tous et le grand désir des responsables d'assurer la devise et le but de l'Union : "la défense et l'organisation de la vie des Sapeurs et gradés en service et en retraite".

Le Président insistait sur la disponibilité et le bénévolat de l'ensemble de ses hommes, tandis que le Colonel PAILLOT donnait les détails sur le dernier sondage national où les appels et interventions ont doublé.

Les missions sont de plus en plus nombreuses et délicates et à son grand regret, les effectifs n'augmentent pas, malheureusement.

Théodore DURAND clôturait la matinée en précisant : "Vous êtes indispensables, votre travail de chaque jour permet de résoudre de nombreux problèmes. Par vos compétences, vous assurez 24 heures/24 la sécurité des populations". Évoquant les dernières catastrophes (crues du Rhône, chute de neige, etc.) "à chaque instant vous avez répondu présent et au nom de tous les élus du département je vous adresse encouragements et félicitations".

LE LIEUTENANT JACKY JEYMOND AU SERVICE DE TOUS LES SAPEURS

Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et Vice-Président de la Fédération Nationale des



Pompiers de France, le Lieutenant Jacky JEYMOND, qui a succédé au Colonel Eugène BLANC, poursuit activement son action au service de tous les Sapeurs, gradés, actifs ou retraités.

Pour lui le mot "Union" signifie beaucoup, il l'a démontré au cours de la réunion trimestrielle de l'Union qui a eu lieu à Morestel qui regroupait tous les Administrateurs départementaux, dont le Vice-Président le Lieutenant-Colonel PAILLOT, commandant les Sapeurs-Pompiers de Grenoble.

Par leur volonté et leur connaissance ils apportent à tous le respect des droits et tout ce que doivent obtenir Sapeurs et gradés, en assurant la coordination de l'ensemble.

Le Lieutenant JEYMOND, homme de terrain et de contact, est bien à ce jour le fidèle défenseur de tous.

Jean LARUE
(Extraits de Presse)



ROUX HERR

EXPERT D'ASSURES

**UNE SOCIETE REGIONALE
50 EXPERTS ET CONSULTANTS
INTERVENANT SUR LES REGIONS
RHONE-ALPES AUVERGNE**

UN AUTRE APPEL D'URGENCE : 78 34 20 29
LA RAPIDITÉ ET LA COMPÉTENCE D'UN EXPERT AU SERVICE DES SINISTRÉS

SIEGE SOCIAL :
Parc de la Chauderaie
2, chemin de la Chauderaie - 69340 FRANCHEVILLE
Tél. : 78 34 20 29 - Fax : 78 34 81 46

V.A.G. Alpes Sport Auto **Audi**

une autre manière

Av. Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères - Tél. 76 54 52 36

Réunion des Chefs de Corps du 2^{ème} secteur

vendredi 22 avril 1994
au CSP de Bourgoin Jallieu

Cette réunion était placée sous la Présidence du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale, qui avait à ses côtés le Capitaine MARION, Chef de Corps et I.A.D. du secteur ; le Lieutenant PERIN, Trésorier ; le Lieutenant CROIZAT, Secrétaire ; le Lieutenant FERRAND, Trésorier Adjoint, et le Lieutenant JOCTEUR, Adjoint au Chef de Corps.

Le Capitaine MARION après les mots de bienvenue au Président et aux Chefs de Corps, fait l'appel des Corps et donne l'ordre du jour :

- départs des anciens Chefs de Corps
- nominations des nouveaux Chefs de Corps
- élections des Administrateurs
- habillement
- parcours sportif
- recyclage C.F.A.P.S.R.
- réponse au questionnaire
- nomination d'un Médecin-Capitaine, responsable du secteur
- convention S.A.M.U.-Pompiers
- organisation territoriale
- Congrès de Brest
- formation
- assurances

Le Capitaine MARION nous donne la liste des Chefs de Corps ayant été admis à la retraite, le Capitaine COTTAZ de Dolomieu et GIRODET de Saint-Alban.

Les nouveaux Chefs de Corps le Lieutenant Guy COTTAZ de Dolomieu et le Sergent COTTELLE de Chavanoz.



Il annonça ensuite la disparition des Centres de Première Intervention de l'Isle-d'Abeau et de Crès-Mépieu.

Nous passons ensuite à l'élection ou à la réélection des Administrateurs de l'Union.

Pour la catégorie Centres de Secours, seul le Capitaine MARION avait fait acte de candidature à sa réélection. Les Chefs de Corps de Centres de Secours ont voté à bulletin secret ; nombre de votants 10, 8 voix pour le Capitaine MARION et 2 bulletins blancs ; le Capitaine MARION est réélu.

Pour la catégorie Centres de Première Intervention le Lieutenant ARGOUD, retraité

qui arrive en fin de mandat ne se représentait pas.

Les Lieutenants Paul COLOMB de Frontonas et Michel GROSSELIN de Vignieu avaient fait acte de candidature.

A la demande, si les représentants de Chefs de Corps absents avaient des pouvoirs, réponses négatives de ces derniers. Il a été décidé après discussion que seuls les Chefs de Corps présents voteraient, le mode de scrutin ayant été rappelé dans la convocation.

Nombre de votants : 27

Lieutenant Paul COLOMB : 17 voix

Lieutenant Michel GROSSELIN : 9 voix

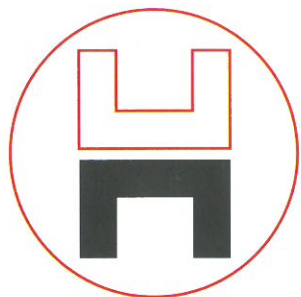
Le Lieutenant Paul COLOMB a été élu au 1^{er} tour et prendra ses fonctions au Congrès de Crolles.

Tous les sujets furent ensuite débattus.

Le Président Jacky JEYMOND prend la parole pour conclure ; il nous parle de la disponibilité, de l'allocation de vétérance, de l'organisation territoriale et répond à toutes les questions qui lui sont posées.

La majorité des participants se retrouvaient autour d'une bonne table au Médicis, restaurant le Relais Bleu, où 70 Sapeurs-Pompiers ont pu apprécier l'accueil et la nourriture.

*Lieutenant Max FERRAND
Commandant le Corps
des Sapeurs-Pompiers de La Tour-du-Pin*



CELETTE®

N° 1 DU CONTROLE ET DE LA REPARATION CARROSSERIE

13, route de Bèchevienne - VIENNE-ESTRESSIN - Isère - France
Tél. : (33) 74 57 59 59 - Fax : (33) 74 31 51 47

elf atochem



38560 JARRIE
Tél. : 76.39.73.73

elf atochem



Avenue Robert Huant
38190 BRIGNOUD
Tél. : 76.71.40.07

Avec ses établissements industriels de BRIGNOUD et JARRIE,
ELF ATOCHEM apporte une contribution essentielle
au dynamisme de l'Isère

- 1 100 personnes
- une production à usages multiples au service de la vie quotidienne
- des investissements porteurs d'avenir en faveur de l'emploi, de l'environnement et de la sécurité.

LE TOUR DU MONDE (DES SAPEURS-POMPIERS) EN 100 MINUTES !

**ENTRETIEN DIRECT AVEC LE PRÉSIDENT JEYMOND, AU NOM
QUI RIME AVEC CONVICTION, CONCERTATION ET DÉTERMINATION !**



Papa JEYMOND étant Sapeur-Pompier, le jeune Jacky est tout naturellement entré chez les Pupilles à l'âge de douze ans, devenant actif à seize ans, au Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas, recréé par le papa en 1953. Le virus inoculé par son père a produit des effets positifs : en 1964 Jacky JEYMOND est devenu Officier, puis Chef de Corps en 1980. En 1983, il entre au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, en qualité d'Administrateur. Le Lieutenant-Colonel BLANC, voyant en lui un brillant sujet en fait un candidat potentiel à sa succession à la présidence de l'Union Départementale en 1990, après l'avoir "testé" dès 1985, dans les fonctions de Vice-Président. Dans le même temps, en 1987, le Lieutenant Jacky JEYMOND entre au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, pour en devenir, depuis deux mandats successifs, le 1^{er} Vice-Président.

L'homme est un battant. Il concilie toutes ses activités avec sa profession de dirigeant d'une entreprise de téléphonie, tout en se consacrant à son Centre de Première Intervention, dont il parle avec fierté.

"L'effectif se compose de 36 Sapeurs-Pompiers dont 1 Lieutenant Adjoint au Chef de Corps et 1 Médecin-Capitaine, 11 Jeunes Sapeurs-Pompiers, pour une moyenne d'âge de 27 ans.

Nous effectuons 200 interventions par an, dont 87 % en secours routier ou assistance à personnes ; le reste correspondant à des feux, inondations, etc. Mais il n'y a pas que la partie opérationnelle qui importe.

Nous organisons des services de garde, du jeudi au jeudi. Une permanence est assurée à la caserne chaque dimanche, de 8 heures à 18 heures, avec déjeuner pris sur place. Nous participons chaque année au concours départemental de manœuvre.

Cela exige du temps, du don de soi. Mais il n'y a qu'à ce prix que l'on motive les hommes. 90 % des gars sont issus de la section Jeunes Sapeurs-Pompiers, dans notre village de 870 habitants !"

"JE SUIS UN SAPEUR-POMPIER COMME LES AUTRES !"

"Hormis les fonctions spécifiques que j'occupe, je suis un Sapeur-Pompier comme les autres ! Si j'ai fait acte de candidature à l'Union Départementale, puis à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, c'est d'une part, à la demande de collègues et d'autre part, j'ai considéré qu'il était de mon devoir de

prendre des responsabilités. D'autant que j'ai toujours eu à cœur de régler les grands problèmes que sont la disponibilité et la réforme de l'allocation de vétérançe, entre autres dossiers sociaux.

J'ai une mission à accomplir et j'entends la mener à bien. Quand j'estimerai l'avoir conduite, je pourrai alors sortir la tête haute, avec la satisfaction du devoir accompli.

Malgré les turbulences, je n'ai jamais regretté mon engagement, même si le changement d'état d'esprit au sein de notre société est indéniable. Cependant, je ne suis pas seul à travailler au sein de l'Union Départementale.

Je suis entouré d'une équipe solide, soudée, performante et compétente !"

"L'UNION DÉPARTEMENTALE, C'EST..."

"Avant d'entrer au sein de l'Union Départementale, je n'en soupçonnais pas toutes les facettes. Arrivé à la présidence, j'ai décidé de visiter les 207 Corps existants à l'époque, ceci me permettait d'être le plus au fait des réalités sur le terrain, et de faire découvrir aux Sapeurs-Pompiers Isérois ce qu'était l'Union Départementale.

J'ai, en quelque sorte, apporté la bonne parole. Comme mes collègues, j'ai

dans les tripes une certaine idée de la mission de "Sapeur-Pompier", et j'entends bien la faire triompher ! Je connais leurs problèmes, je reçois leurs messages et je n'ai aucune envie de les voir disparaître. Ce que j'attends d'eux, c'est qu'ils s'expriment librement, en toutes circonstances. Là est la clé de notre succès commun.

J'ai particulièrement regretté que les Sapeurs-Pompiers du Fontanil et autres Creys-Mépieu aient baissé les bras."

"LE DROIT À LA VIE, POUR SAUVER DES VIES !"

"Tout Centre de Première Intervention quel qu'il soit a droit à la vie. Les élus doivent lui en donner les moyens. Même si ce Centre n'effectue que très peu d'interventions dans l'année, si l'une d'elles a permis de sauver une vie, a-t-on le droit de supprimer un tel Corps ? Je dis "non" !"

"DÉPARTEMENTALISATION : OUI, MAIS !"

"On ne peut pas être contre le projet de loi sur la départementalisation (je persiste à l'appeler ainsi !), mais je ne veux pas signer de chèque en blanc, il faut savoir où l'on va, trop de zones "d'ombre" subsistent. Je tiens à voir affirmer le maintien des structures associatives. Et qu'on ne me mette pas en avant le caractère obligatoire de la vacation, car les Sapeurs-Pompiers ne courent pas forcément après ! Ce message, j'entends bien le faire remonter, à tous les niveaux.

Départementaliser les matériels, j'y suis totalement favorable, car il y avait dispersion parfois anarchique des moyens et il convenait d'y mettre bon ordre. Pour les hommes, c'est différent, on ne peut pas raisonner de la même façon sur une carte que sur le terrain. Les regroupements de Corps posent problèmes et les hommes n'y sont pas favorables. J'ai fait "localement" un sondage qui, amené à l'échelon national, amputerait le territoire de la moitié des Volontaires.

Quelle serait alors la force des Unions Départementales et de la Fédération ? Si l'on veut que soit adoptée la départementalisation, il faut sécuriser les hommes par des textes concrets.

Dans notre département, où il y a 310 Sapeurs-Pompiers Professionnels et 4 790 Sapeurs-Pompiers Volontaires, imaginez les problèmes, si l'on impose des contraintes non négociées !"

"JEUNES SAPEURS-POMPIERS, LES ACTIFS DE DEMAIN"

"Chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers, qui sont au nombre de 620 dans ce

département (ils n'étaient que 450 il y a deux ans !), l'inquiétude se lit aussi. L'Isère est leur berceau, puisqu'ils ont vu le jour il y a plus de cinquante ans, à Vienne. Eux, qui seront les actifs de demain, ont droit à tous nos égards et doivent être maintenus partout !

- Nos efforts envers eux doivent être constants.

- Nous devons avoir les structures et l'encadrement adaptés à leur épanouissement.

- Ne les décevons pas !"

"PRÉOCCUPÉ PAR LA DISPONIBILITÉ !"

"Gros sujet de préoccupations. La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français y travaille en collaboration avec la D.S.C., l'Association des Maires de France, l'Assemblée des Présidents de Conseils Généraux, le Patronat, les Ministères, etc. Au Congrès de Brest, nous devrions être en mesure d'apporter des éléments concrets sur ce sujet. Je suis assez optimiste !"

"LES RAPPORTS U.D./S.D.I.S."

"Sachant que toute contestation - pourvu qu'elle soit constructive - est bonne à analyser, je suis persuadé que les rapports entre l'Union Départementale et le Service Départemental d'Incendie et de Secours doivent être en forme de complémentarité et que chacun doit garder son domaine réservé, en ne marchant pas sur les plates-bandes de l'autre. La "complémentarité" doit être la règle observée. En fait, en tant que Président de l'Union Départementale, jamais je ne m'opposerais à un Directeur des Services d'Incendie et de Secours en tant qu'homme, mais au système qu'il tenterait de faire appliquer contre l'intérêt de la profession."

"DU CÔTÉ DES ANCIENS"

"La section des Anciens a été créée voici quatre ans. Elle regroupe plus de 1 500 éléments, sous la houlette du Commandant ANDRE, ancien Chef de Corps de Vizille.

Cette section fonctionne bien. Un regret tout de même, "l'information" destinée à nos Anciens par le biais des Chefs de Corps, ne passe pas toujours. Domage."

"ET L'ŒUVRE DES PUPILLES ?"

"L'Œuvre des Pupilles ne peut pas fonctionner sans la Fédération et vice-versa. Nos orphelins, au nombre de cinq en Isère, sont bien soutenus. Notre délégué, le Lieutenant SPERONE, Chef de Corps au Touvet, prend sa tâche à cœur. Au niveau des versements, l'Isère est classée 6^{ème} au plan national.

Parmi les mesures à caractère social conduites par l'Union Départementale, nous étudions la faisabilité sur :

- aider les familles de Sapeurs-Pompiers décédés hors service
- prise en charge financière du dispositif de téléalarme chez nos Sapeurs-Pompiers retraités"

"SOUVENIR PARTICULIER ?"

"Pas de souvenirs particuliers. Chaque intervention me marque, surtout quand nous sauvons une vie. Dans ces cas-là, on ne regrette pas les heures passées à se former, même s'il est vrai que l'on n'est pas toujours parfaits et performants à 100 % !"

"PARLEZ-NOUS DU PRÉSIDENT JANVIER..."

"Quand j'ai côtoyé le Colonel JANVIER pour la première fois, c'était en Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, il était en civil et je ne savais pas qui il était. Mais il se dégageait tellement de personnalité et de compétence de cet homme que je me suis dit : il a l'étoffe d'un Président et si un jour il est candidat à cette fonction "présidentielle", je voterai pour lui. Depuis, je suis un de ses proches et il ne démerite pas. Comme moi, il est désintéressé pour lui-même. Mais n'allez pas croire que nous sommes toujours d'accord. Chacun exprime sa pensée !"

"MESSAGE AUX SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE..."

"L'initiative de faire naître le "Sapeur-Pompier de l'Isère" a été excellente, voire extraordinaire. C'est un lien qui s'est créé entre tous les Sapeurs-Pompiers, Volontaires et Professionnels, du 2^{ème} Classe au Colonel, et il serait dommage qu'il vienne à se rompre, si d'aventure nous relâchions notre vigilance face au démarrage sauvage.

La sécurité aujourd'hui est à moindre coût. Si nous n'y prenons garde, elle coûtera plus cher, pire encore, il pourrait y avoir demain, une sécurité à deux vitesses. A nos élus d'en prendre conscience.

Alors, même s'il est légitime d'être inquiets, faisons face, et nous ferons triompher nos idées.

Restons unis, compétents, conscients des réalités et responsables.

A ces seules conditions, nous serons respectés et écoutés !"

Marc AYACHE et Lucien DJANI, journalistes.
Tous droits réservés à la société S.F.D.-EPURE.

ISÈRE

Terre de Volontariat

La population peut dormir tranquille. Les Sapeurs-Pompiers éteindront tous les incendies, écarteront tous les dangers, sans que jamais ne vacille la flamme du volontariat qui brûle en eux !

Visite-éclair, mais ô combien riche, dans plusieurs Centres de Secours de l'Isère, pour en découvrir les hommes (et les femmes !) qui les servent. Que d'émotions en côtoyant ces personnages ! Les habitants de ce département peuvent être fiers - et rassurés - de disposer de tels éléments. A entendre leurs témoignages, on se serait cru au cœur d'un roman de Marcel Pagnol, tant sont vrais les sentiments exprimés.

Merci de tant de dévouement, de tant de désintéressement, de tant de chaleur dans l'accueil. Merci aussi au Lieutenant-Colonel René PAILLOT, grand organisateur de ce périple Isérois. Merci également au Capitaine Gérard BRUNEL et au Lieutenant Jacques PERRIN, qui jouèrent le rôle de guides avec tant de sympathie. Tous trois nous ont permis de réaliser au mieux ce reportage...

MONTALIEU-VERCIEU, NORD-ISÈRE

1^{ère} étape, le Centre de Secours de Montalieu-Vercieu, village de 2 200 habitants, à 35 km de Bourgoin-Jallieu et 45 km de Bourg-en-Bresse.

Les locaux y sont spacieux et fonctionnels, inaugurés le 10 novembre 1990, sur une surface utile de 956 m², avec une tour d'entraînement.

Spacieux et fonctionnels, les locaux sont à l'image du standard

Les effectifs

Ce Centre de Secours est dirigé par le Lieutenant Jean-Paul MIGNOT, par ailleurs employé communal. Sous ses ordres sont placés deux Sous-Lieutenants, neuf Sous-Officiers, trente-huit Caporaux et Sapeurs. Œuvre aussi le Médecin-Capitaine MANDRILLON. Tous sont Volontaires !

Secteur d'intervention et risques encourus

La zone de couverture englobe onze communes de l'Isère et quatre de l'Ain





Le parc automobile est adapté aux risques encourus

(mitoyen avec l'Ain), pour une population d'environ 11 000 personnes. Les risques sont divers. Les accidents routiers, dus à la forte fréquentation de la R.N. 75, sont nombreux. Mais de nombreuses sorties sont liées à la base de loisirs nautiques de 750 hectares et aux sports à risques pratiqués dans ce secteur : canoë-kayak, canyoning, spéléologie, parapente, deltaplane, varappe, etc. Un des sites de cette zone, Montagnieu, dans l'Ain, culmine à 1 000 mètres d'altitude, ce qui accroît les risques. En outre, des industries sont présentes, dont les deux centrales nucléaires de Bugey et Creys-Malville.

Matériels et interventions

Pour faire face à ces risques potentiels, le Centre de Secours de Montalieu-Verzieu est bien équipé : trois V.S.A.B., un V.S.R., deux F.P.T., un F.P.T.L., un C.C.F.M., un C.C.I., un V.I.D., un V.T.S., deux M.P.R., trois M.P.E., un G.E.R., un L.M.R., une remorque mousse, une remorque poudre, deux embarcations et deux véhicules de liaison.

Les interventions sont en augmentation : 595 en 1991, 565 en 1992, 641 en 1993. Ainsi réparties pour cette dernière année : 77 incendies, 66 secours routiers, 215 secours à personnes, 85 inondations, 116 sauvetages d'animaux, 14 recherches, 52 sorties diverses, 13 sorties sans intervention et 5 fausses alertes.

Jean-Paul MIGNOT, Chef de Corps

Sapeur-Pompier depuis 1966, le Lieutenant MIGNOT a ainsi suivi les traces de son frère. "C'est l'ambiance qui régnait dans le village qui m'a conduit à devenir Sapeur-Pompier" confie-t-il, avant de livrer quelques souvenirs : "Une des plus



Sapeur-Pompier depuis 1966, le Lieutenant MIGNOT a suivi les traces de son frère

grosses opérations menées ces dernières années fut d'intervenir à la suite de fortes chutes de neige, en 1990, sur une surface atteignant parfois 1,20 m de hauteur, provoquant l'effondrement de nombreux hangars. Nous avons aussi eu à faire

La modernité pour l'efficacité, tel a été l'objectif des concepteurs de ce C.S. inauguré en 1990



face à de graves inondations du Rhône et de rivières, comme le "Furon" et la "Fulie". En semaine, nous intervenons sur appel sélectif et nous assurons une garde 24 heures x 24 dès le vendredi soir. Nos gars disposent d'un bon niveau de formation et se ménagent une bonne condition physique, bénéficiant du gymnase situé à côté du Centre de Secours."

Adjudant-Chef Jean RIGOT

Trente-six années d'activités au sein du Centre de Secours, pour ce Vétéran, menuisier-charpentier de son état, actif depuis 1953. Comme l'ont été avant lui son père et son frère. Et son fils suit le mouvement ! L'Adjudant-Chef RIGOT se raconte : "J'ai assuré l'instruction des Cadets durant huit ans. Au début, ici, nous avions une Delaunay-Belleville de 1903, qui est exposée à la caserne La Duchaire, à Lyon. Nous avons eu notre premier F.P.T. en 1958 et notre premier V.S.A.B. en 1965. J'ai le souvenir de grands feux : une ferme à Optevoz, un immense feu de broussailles à Parmillieu et un feu dans une usine de néons, en 1976, à Sault-Brenaz, dans l'Ain. Moi, j'ai encore le feu sacré. Mais il y en a une qui rôle parfois : ma femme !"

Adjudant Roger DUBOIS

Entré en 1979 au Centre de Secours à la demande du Chef de Corps, suite à un examen de secourisme particulièrement réussi, l'Adjudant DUBOIS ne le regrette pas. Même si, pour lui qui travaille en 3 x 8, ce n'est guère facile. Cela ne l'empêche pas d'animer la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, forte de 31 éléments. Il raconte : "Nous les prenons dès l'âge de huit ans. Nous en intégrons

environ deux par an au sein du Corps. La formation, tant technique que sportive, est poussée. L'encadrement est assuré par quatre personnes et six moniteurs. Au niveau de l'habillement, nous dotons chaque Jeune d'une tenue de sport, d'une tenue d'athlétisme et d'une tenue de ville, ce qui est rare. Nos ressources proviennent de diverses animations, mais l'Amicale du Corps participe fortement à notre financement."

Une section Jeunes Sapeurs-Pompiers exemplaire

La section Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montalieu-Vercieu est particulièrement efficace. De ses rangs sont déjà sortis un Commandant (qui sert dans la Manche, à Saint-Lô) et de nombreux Sous-Officiers, opérationnels à Marseille, Lyon et Grenoble, sans compter des Caporaux à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, etc.



L'Adjudant Roger DUBOIS porte l'histoire de la section J.S.P. sur ses épaules

Cette section a été créée en septembre 1970 par l'Adjudant-Chef Emile COQUAZ, alors secondé par Maurice PAGE, René GHISALBERTI et Joël CHOUIN. Le 11 mai 1980, au concours départemental de Vienne, les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montalieu-Vercieu se classent seconds au combiné parcours sportif-manœuvre. Les 13 et 14 juin 1981, au concours de la 5^{ème} région, à Evian, la 1^{ère} place est décrochée ! Récidive, le 5 juin 1983, au concours départemental à La Verpillière. Autres grandes performances : celles de Laurent MIGNOT, Champion de France du parcours sportif, en Benjamins, alors que toute l'équipe est Championne de France de manœuvre, les 2 et 3 juillet 1983, à Digoïn. Et, pour couronner ces journées, Jean-Pierre BORNAREL est Champion de France du parcours sportif Minimes. Quelques résultats encore : 1^{ère} place du cross départemental le 5 février 1984, 7^{ème} place au rassemblement national de Strasbourg le 30 juin 1984, 1^{ère} place au cross départemental le 9 mars 1985, 1^{ère}



Les Pupilles des Sapeurs-Pompiers de Montalieu

place au combiné départemental parcours sportif-manœuvre le 23 juin 1985. Les 29 et 30 juin 1985, Rodolphe GINET est Champion de France du parcours sportif Minimes, Laurent MIGNOT est Champion de France au lancer de poids Minimes et l'équipe est classée 10^{ème}, en manœuvre, sur 83 sections. 1^{ère} place au cross départemental le 9 mars 1986. En juin 1988, la section est Championne de France en manœuvre, Laurent MIGNOT est Champion de France Cadets au lancer de poids et Rodolphe GINET Vice-Champion au saut en hauteur. En 1992, 3^{ème} place au Championnat de France de manœuvre, etc.

LA BÂTIE-MONTGASCON FAVERGES-DE-LA-TOUR

Seconde étape, le Centre de Première Intervention géré par deux communes, La Bâtie-Montgascon et Faverges-de-la-Tour, jumelées depuis 60 ans autour de ce Corps de Volontaires composé de 33 éléments, placés sous l'autorité du Lieutenant Jean-Pierre TERNE. Exerce aussi un Pharmacien-Capitaine.

Ce sont les Sapeurs-Pompiers qui ont réalisé les aménagements. La collectivité locale a pris en charge le gros-œuvre, pour un coût global de 80 millions de centimes. Les travaux ont duré six mois, effectués principalement le week-end.

Les véhicules sont sortis
près de 250 fois en 1993



Personnels et sorties

Le niveau de formation des personnels est très bon : 21 secours routiers, 8 animations, un B.N.S., deux moniteurs de secourisme, un Chef d'équipe et un initié en risques chimiques, un initié en risques radiologiques, deux équipiers et un Chef de groupe en sauvetage-déblaiement, un initié en secours-ravins, deux initiés contre les feux de forêts, un maître-chien et quatorze titulaires du permis P.L.

Le parc est composé d'un V.S.A.B., d'un V.T.U., d'un premier secours, d'un V.S.R., d'un F.P.T. et d'une motopompe 30 m³. Les deux communes, auxquelles est rattaché le hameau de Mauchamps, comptent 2 500 habitants. Près de 250 sorties ont été effectuées en 1993, dont

Lieutenant Jean-Pierre TERNE :
"pendant la construction du local,
qu'est-ce qu'on s'est marrés !"





Le niveau de formation des personnels est très bon

60 avec le V.S.A.B. et seulement trois incendies. Quatre hommes sont de garde le week-end, de 8 heures à 19 heures. Le reste du temps, les Sapeurs-Pompiers disposent d'un bip sélectif.

Portraits

☞ Lieutenant Jean-Pierre TERNE : "Je suis marié et père de deux garçons. L'un, Jean-Christophe, 29 ans, est Chef de Corps à Chamrousse. L'autre, Rémi, 24 ans, sert ici. Plombier-zingueur, je suis originaire de l'Ardèche. Mon plus beau souvenir est la construction du local. On s'est tellement marrés !"

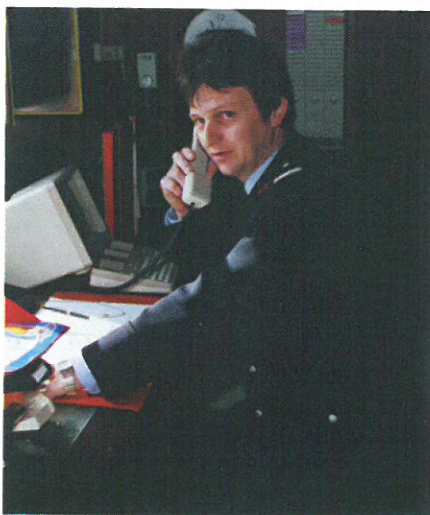
☞ Sergent Rémi BLASER : "Je suis devenu Sapeur-Pompier en 1976. Comme ça, sans me l'expliquer, pour être utile aux autres. Je suis marié, père d'un fils de quatorze ans (tenté par les Sapeurs-Pompiers) et d'une fille de onze ans. Le plus dur, c'est quand on porte secours à quelqu'un que l'on connaît. Une de mes joies est d'avoir participé au sauvetage d'un jeune garçon qui avait chuté de vélo et, par la suite, est devenu Sapeur-Pompier."

C.P.I. DOLOMIU

Commune de 2 400 habitants, Dolomieu dispose d'un Centre de Première Intervention où œuvrent 33 Sapeurs-Pompiers dont un Médecin-Capitaine, sous la responsabilité du Lieutenant COTTAZ. En 1993, ils ont effectué 150 sorties. Leur matériel : un V.S.A.B., un F.P.T., un F.P.T.L. et un V.I.D. Les Sapeurs-Pompiers n'ont pas hésité, par le biais de l'Amicale - et avec le soutien de la municipalité - à acquérir eux-mêmes un véhicule de ... 380 000 F, il y a quatre ans.

Portraits

☞ Lieutenant Guy COTTAZ : "Je suis âgé de 33 ans. Agent de techniques logistiques chez Elf-France, je suis marié



Agé de 33 ans, le Lieutenant Guy COTTAZ est Chef de Corps depuis le 22 janvier 1994

et père de trois garçons de trois, neuf et six ans. Notre devise, ici, au Corps que je dirige depuis le 22 janvier 1994, est : "dévouement toujours, argent jamais !". Cet état d'esprit, je le tiens de mon père, Sapeur-Pompier lui aussi, qui m'emmenait partout !"

☞ Sergent-Chef Christian RIVIER : "Fils de Sapeur-Pompier, je suis entré au

Corps en 1977. Je suis employé communal. Mon souvenir le plus tragique est le décès d'un homme dans un accident de voiture, à La Tour du Pin, il y a dix ans. Devant certaines scènes, on ne peut pas rester insensibles, même en étant Sapeur-Pompier !"

☞ 1^{ère} Classe Bernard POLETTE : "Facteur de profession, j'ai eu un élan de solidarité et de dévouement, en 1980, qui m'a fait rejoindre les Sapeurs-Pompiers. Je suis marié et père de deux enfants. Quand l'alerte est donnée, les lettres attendent, la vie des gens passe avant ! Une des interventions qui m'a le plus marqué est un feu de ferme, au hameau de Rabatabœuf, où tout avait brûlé."

☞ Maurice CLAUDEL, Maire de Dolomieu depuis 1989, après avoir été Adjoint, dès 1983. Il est Inspecteur Général de l'Instruction Publique : "Je suis très proche des Sapeurs-Pompiers, car je considère leur mission comme essentielle et vitale. Dans les petites communes, ils remplacent presque tous les services publics. Ici, le développement démographique est croissant, avec un bond de 27 % entre deux recensements. Nous avons beaucoup de personnels de la banlieue lyonnaise qui viennent travailler et vivre ici. L'activité économique locale est de moins en moins axée sur l'agriculture. L'artisanat reste fort et plusieurs entreprises industrielles liées au textile sont implantées. L'une employant 180 salariés, les trois autres 50, 40 et 20 personnes. La vie associative est dense. Notre club de football compte quatorze équipes. Notre club de basket-ball évolue au niveau régional. Il y a aussi des sections pétanque et cyclisme qui fonctionnent bien. Le message que je souhaite adresser aux Sapeurs-Pompiers de Dolomieu

Motivés, les Sapeurs-Pompiers de Dolomieu ont acquis eux-mêmes un véhicule, soutenus par la municipalité





Les locaux sont exigus mais impeccablement tenus !

mieu est simple : le recrutement est bon. Considérez toujours comme un honneur d'être Sapeurs-Pompiers. Continuez de servir avec autant de dévouement. Ce dont nous ne doutons pas et nous vous en sommes gré !"

C.P.I. CHAPAREILLAN

Situé dans la superbe Vallée du Grésivaudan, au pied du Col du Granier, la commune de Chapareillan culmine à ... 280 mètres d'altitude. Ses 2 000 habitants vivent sur 3 000 hectares, en limite avec le département de la Savoie.



Prompts aux secours autant qu'à l'accueil, telle est l'image des Sapeurs-Pompiers de Chapareillan

Le Centre de Première Intervention est servi par 21 Volontaires. Il n'y a pas de Médecin rattaché au Corps. En projet : la dotation d'un V.S.A.B. En plus des sorties sur la commune, les Sapeurs-Pompiers veillent sur une zone englobant les villages de Sainte-Marie du Mont, La Palud, Belle-Combette, Belle-Combe, Saint-Marcel d'en-haut et Saint-Marcel d'en-bas. Certains de ces villages sont situés en zone montagneuse, à 900 mètres d'altitude pour les plus hauts. Ce Centre de Première Intervention est rattaché au Centre de

Secours de Pontcharra, dont le Chef de Corps est le Lieutenant MEYRIEUX. Avant de se livrer à une série de portraits, un débat s'est instauré avec le Capitaine Gérard BRUNEL, un des cinq I.A.D. de l'Isère, sur le Volontariat. Ce dernier déclarait : "Nous ne dirons jamais assez merci aux Volontaires. Le jour où ils seront démotivés, où ils poseront leur casque et leur cuir sur le bureau de leur Chef, nous serons cuits. Si l'on veut éviter cela, il faudrait aborder le problème de la disponibilité avec plus d'acuité". Ceci répondait aux questions posées par les Sapeurs-Pompiers de ce Corps, qui ne perçoivent aucune vacation. Leur souhait le plus cher est de se former encore mieux. Mais les budgets ne suivent pas ! Car la demande est forte, tant du côté des 320 Professionnels que des 5 000 Volontaires...

Galerie de portraits

☞ Lieutenant Jean-Pierre MEYRIEUX : "Agé de 46 ans, je suis marié et père d'une fille de 17 ans, qui veut devenir Sapeur-Pompier. Mon grand-père était Sapeur-Pompier. Je le suis devenu en

1972, après avoir été parachutiste. Je suis agent technique municipal. Après avoir été l'Adjoint du Chef de Corps de Saint-Jean-de-Bournay, j'ai été nommé Chef de Corps du Centre de Secours de Pontcharra, en septembre 1990. Mon personnel est composé de 31 éléments, dont 4 femmes, l'une étant infirmière. Je suis moniteur national de secourisme et, à ce titre, je fais des tournées d'instruction. J'y ai consacré 37 samedis en 1993. Les gars sont avides de formation. Ils ont conscience que, plus la distance qui sépare le sinistré de l'hôpital est grande, plus sont importants les premiers secours. A Pontcharra, nous avons effectué 430 sorties en 1993, dont 50 % pour assister des personnes avec un V.S.A.B. Mon plus beau souvenir est d'avoir ramené à la vie un enfant de deux ans, tombé dans une piscine privée. On a réussi à le faire revenir à la vie. Ce fut une grande émotion ! Quand je le vois aller à l'école, je le couve des yeux."

☞ Adjudant-Chef Jean-Louis ROLAND : "On essaie avant tout d'être une équipe. C'est parfois difficile ! Nos métiers sont divers et ne nous permettent pas d'être toujours présents. Ici, nous sommes tous convaincus de l'utilité de la départementalisation du gros matériel. Mais nous ne croyons pas à celle des hommes. Cela briserait l'état d'esprit ! Si, un jour, ce Centre de Première Intervention venait à disparaître, cela ne serait pas lié à une volonté des élus, ni à celle de la D.D.S.I.S. Mais à la démotivation, née du sentiment de délaissement que nous ressentons souvent. Mais nous n'en sommes pas là !"

☞ Alain CARTIER : "Viticulteur de père en fils, je suis marié et père de deux filles.

Dans ce C.P.I., le volontariat est magnifié par du personnel de haute valeur morale



Comme mon père, je suis Sapeur-Pompier, cela depuis neuf ans. Je n'hésite pas à laisser mon travail pour intervenir. Ce qui me marque le plus, ce sont les accidents où des gamins sont en cause. On n'est jamais assez bons, en intervention. Mais cela m'encourage à me former !"

☞ Roland CUGNOLIO : "Je suis à la recherche d'un emploi. Il y a six ans que je suis Sapeur-Pompier. J'aime bien rendre service et je connais parfaitement le secteur. J'apprécie le sentiment de dévouement et l'esprit de camaraderie qui règnent ici. Je ne suis pas ici pour l'argent, puisqu'on n'en touche pas. Je regrette la réticence des employeurs potentiels, quand on annonce qu'on est Sapeur-Pompier. J'ai peur de la perte du volontariat. Pourtant, pour les gens, nous sommes importants. Je crois aux notions de courage et de dévouement, que je mets en application au quotidien !"

☞ Bernard DAVALLET-PIN : "J'ai 29 ans et je suis chauffeur-livreur. Depuis 5 ans, je suis Sapeur-Pompier, amené là par des copains et le goût d'être utile. Je suis sportif. J'ai été marqué par un accident survenu à un gamin. Nous avons pratiqué sur lui toutes les techniques de réanimation... Je considère que nous manquons de formation. Moi, j'en demande. Je suis prêt à prendre des congés pour cela. Car il faut comprendre les employeurs, si l'on part en intervention, puis en formation, ils n'ont plus personne pour faire tourner leurs entreprises. Le Centre de Première Intervention ne fermera sans doute jamais. Nous sommes très soudés et la population nous soutient. On pourrait d'ailleurs faire un sondage, pour voir !"

☞ Roger BOUJARD : "J'ai 45 ans. Je suis viticulteur, marié et père de trois enfants : deux filles de 19 et 20 ans, un garçon de 14 ans. Je suis Sapeur-Pompier, car il le faut bien ! Qui sauverait les gens, sinon ? Ici, les gars du coin connaissent bien les lieux. Même sans lampe, la nuit, on sait se repérer. Sapeur-Pompier, c'est sacré, pour moi !"

☞ Patrick CHARAMATHIEU : "Je suis maçon. Je suis devenu Sapeur-Pompier il y a sept ans. D'abord pour venir en aide aux autres, mais aussi pour être en groupe. La population a conscience de notre action, surtout les anciens ! Je souhaite me former, mais on a du mal à être écoutés. On a bien des bouquins, mais c'est sur le terrain qu'on apprend la pratique. Servir, pour moi, prend un grand S. Certains nous prennent parfois pour des larbins. J'ai été marqué par l'accident survenu à un gamin, il y a environ dix ans : je sortais du boulot. J'ai entendu un gros bruit. C'était un choc entre une voiture et un enfant. Il était tout cassé. Je me suis dit, fais bien attention. Souviens-toi de tout ce que tu as appris. Si tu fais une erreur, il te file entre les doigts. J'ai pensé à chaque geste en attendant l'arrivée de mes copains. C'était angoissant, mais quel bonheur, quand j'ai compris que, si je n'avais pas rassemblé toutes mes petites connaissances, il ne serait plus là, ce petit Nicolas !"

☞ Patricia COCHET : "J'ai 22 ans et suis maman d'une petite fille de deux ans. Je suis entrée au C.P.I. il y a quatre ans, pour secourir les gens et les aider. Il y a longtemps que j'y pensais. Avec les hommes, la cohabitation se passe

bien. Je suis une fille du pays et je les connais tous. Je suis titulaire de la trilogie et j'attends de passer le concours de Caporal. Je crois fermement au maintien du C.P.I., car on est tous tellement motivés ! Pour moi, le plus tragique, c'est quand le massage cardiaque rate et quand on va habiller les morts. Mais on doit tout faire, sans jamais oublier que notre but est de servir ! Je me souviens d'une anecdote croustillante : un dimanche, la sirène a sonné. J'ai couru au C.P.I. C'était pour un homme qui se promenait tout nu dans le village. Dès qu'il m'a aperçue, il s'est mis à me pourchasser. Les collègues ont réussi à le rattraper à temps. C'était un Ivoirien. Mais moi j'ai tout vu ! Je suis toujours très sensible au symbole du drapeau tricolore. Quand on lève les couleurs, c'est le grand frisson !"

Chapareillan, pays viticole

Ces Sapeurs-Pompiers vivent dans un cadre privilégié, au cœur d'une zone viticole, où sont élevés des vins de Savoie. Ce département étant frontalier avec Chapareillan, village situé à l'extrémité Nord de la vallée du Grésivaudan, à 42 km de Grenoble. 2 000 habitants y résident, sur 3 028 hectares. Au-dessus de la plaine se détachent trois étages de hameaux, à flanc de montagne, distants de 15 à 17 kilomètres.

L'effectif du Corps est de 21 Sapeurs-Pompiers, dont Patricia, le seul - mais incontournable - élément féminin ! Les spécificités sont assez importantes : 19 B.N.P.S., 11 C.F.A.P.S.E. et 5 C.F.A.P.S.R. Le matériel se compose d'un véhicule de premier secours, d'un 4x4, d'une M.P.R. 60 m³ et d'une cuve de 700 litres. 75 interventions ont été recensées en 1993, dont un nombre croissant d'accidents.

C.P.I. LANS-EN-VERCORS

Assimilé à un Centre de Secours, le Centre de Première Intervention de Lans-en-Vercors est une sorte de chalet, niché à 1 000 mètres d'altitude. Son aménagement a été réalisé en grande partie par les Sapeurs-Pompiers.

En 1993, 124 interventions ont été opérées, dont beaucoup relevaient du secours routier. Sur les quatre premiers mois de 1994, on recensait déjà 90 sorties, dont plusieurs accidents de ski. Appel a été lancé à de nombreuses reprises à un hélicoptère, pour transporter les blessés ne pouvant pas être évacués par "barquettes".

Que de symboles dans cette image !



Un personnel bien formé

Ce Centre est servi par 38 Volontaires, dont deux Officiers (le Chef de Corps et le Médecin-Capitaine Paul SAVASTA), deux Sous-Officiers et six Caporaux. Leur formation est d'un bon niveau : 38 B.N.P.S., 30 animations, 18 secours routiers, deux hors chemins, deux sauvetage-déblaiement, deux feux de forêts, un secours en ravin, un initié radio et un moniteur de secourisme. Pour mettre en pratique leur savoir, au service de la population, ils disposent d'un matériel convenable : un C.C.F.M., un "premier secours" (acheté par l'Amicale), un véhicule d'interventions diverses (acheté par la commune), un V.S.A.B. départemental et un F.P.T.L. 4x4 également départemental.

Galerie de portraits

☞ Lieutenant Pierre MAYOUSSE : "Je suis Sapeur-Pompier depuis 1964 et Chef de Corps depuis avril 1983. Je suis marié, père de deux garçons de 18 et 24 ans, tous deux Sapeurs-Pompiers. C'est une tradition familiale, tout comme ma profession d'hôtelier-restaurateur, transmise de génération en génération, depuis 1892. Si je n'avais



Lieutenant Pierre MAYOUSSE,
Chef de Corps et... restaurateur !

pas été Sapeur-Pompier, j'aurais raté quelque chose. J'ai beaucoup de chance, car j'ai une équipe - presque - parfaite ! Le samedi et le dimanche, les jeunes assurent la garde sans problème. Tous nos gars sont motivés. A tel point que, il y a encore quelques années, nos vacances servaient à acheter du matériel. Bien sûr, notre mission est parfois pénible. J'ai le souvenir d'un accident qui fit trois morts : une grand-mère, sa petite-fille et le conducteur de l'autre véhicule. Je vous assure que, dans de tels cas, on ne dort pas tellement bien les nuits après !"



Dans un cadre de rêve, le Lieutenant-Colonel PAILLOT et le Capitaine BRUNEL se sont associés aux Sapeurs-Pompiers de Lans-en-Vercors, ainsi qu'au Maire !

☞ Caporal Pierre ROUX-FOUILLET : "Je suis âgé de 22 ans. J'ai commencé, à 10 ans, par être Cadet. J'avais entendu parler de la section et je me suis inscrit. Je suis toujours aussi motivé. Boulanger-Pâtissier, je travaille chez mes parents depuis mon service militaire, effectué à Brignolles, dans le Var. Mon frère est également Sapeur-Pompier. Cela ne nous pose pas de problème de disponibilité, car nos parents sont compréhensifs et fiers de nous. Etre Sapeur-Pompier, pour moi, est une passion. Servir, cela représente quelque chose qui ne s'explique pas. Porter secours à un enfant ou à une personne âgée est tellement émouvant. Je m'implique beaucoup dans ma mission et je pense devenir bientôt Sergent. Le Volontariat, la disponibilité, sont des sujets qui me préoccupent. Nous en sommes tous conscients, ici. Et, d'ailleurs, nous allons créer une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, que je vais encadrer, pour assurer la relève."

☞ Adjudant Bruno EYMARON : "Marié, je suis père de deux garçons, de 10 et 21 ans. Je suis Sapeur-Pompier depuis 1972. Je suis polyvalent : agriculteur, commerçant et propriétaire d'un centre de vacances. Je regrette que nous n'ayons pas d'équipement pour porter secours en montagne. Je considère que la départementalisation est une bonne chose, au niveau du matériel. Mais pas du tout au niveau des hommes. Notre Corps ne sera sans doute jamais dissous, car sa position est stratégique. Je me souviens toujours avec émotion de mon premier accident : nous avons sorti un mort et deux blessés graves d'une voiture tombée dans un ravin."

☞ Première Classe André FRIER : "J'ai 51 ans. Au retour de mon service

militaire, effectué au Sahara, je suis devenu Sapeur-Pompier. Je suis marié et père de deux filles, âgées de 22 et 23 ans, Sapeurs-Pompiers elles aussi ! Ici, l'ambiance est excellente. Je suis le plus vieux de la bande. Pendant un moment, la Compagnie a failli s'écrouler. Aujourd'hui, on est fiers d'avoir tenu bon ! Le Corps mort, ici, jamais ! On est trop engagés, trop motivés et, je pense, assez performants. Bien sûr, il ne faut pas s'encroûter, mais toujours aller de l'avant. Ce que je regrette, c'est que le civisme se perde un peu, au fil du temps !"

☞ Bernard JALLIFIER-ARDENT, Maire de Lans-en-Vercors depuis 1983 et chargé de mission par le Ministère de la Jeunesse et des Sports au Parc du Vercors : "Ma commune compte 1 500 habitants, avec une progression de 33 % entre les deux derniers recensements. En période touristique, on estime à 5 500 le nombre de lits. Les activités sont agricoles, forestières et touristiques. Le cadre de vie est exceptionnel et nous disposons ici de tous les services. Nous sommes en train de modifier le plan d'occupation des sols, pour ne pas tomber dans une urbanisation galopante. Je préfère le qualitatif au quantitatif. Chaque jour, plus de deux cents automobilistes du village se rendent à Grenoble pour y travailler. Concernant les Sapeurs-Pompiers, la commune verse 100 000 F par an, dont 57 000 F au titre des vacances. Pour eux, on ne compte pas chichement, ils rendent tant de services. Le District a la volonté de maintenir cette philosophie du Volontariat. Mais l'évolution départementale devrait conduire à une restructuration des Corps, dans le canton. Ici, nous avons établi une convention avec la station, pour assurer les secours. Le nombre d'interventions est considérable. Moi, personnellement, je

suis en veille. Tout en étant à l'écoute des Sapeurs-Pompiers, mais sans vouloir les

surveiller. Leur efficacité, leur compétence et leur dynamisme sont reconnus par

toute la population. Et leur disponibilité m'étonne. Je leur dis : "Continuez, les gars !"

Depuis ce C.P.I., niché à 1 000 mètres d'altitude, 124 sorties ont été enregistrées en 1993



FIN DU PÉRIPLÉ

Ainsi s'achevait cette "tournée des popotes". Pas un de nos interlocuteurs n'a été banal. Tous ont manifesté un réel désir de servir leur prochain. Loin des rumeurs de la ville, ils considèrent leur mission avec une respectable grandeur d'âme. Leur seul souhait : pouvoir continuer à assumer leurs tâches, sans autre revendication. Voilà qui impose le respect et incite à la méditation. Merci, Messieurs (mais aussi Mesdames et Demoiselles !).

Marc AYACHE et Lucien DJANI,
Journalistes de S.F.D.-EPURE.
Tous droits réservés à ladite société.



FROGES AMBULANCES



24 h / 24
TOUTES DISTANCES

VSL
Radiothérapie
Consultations
Dialyses
Urgences

☎ 76 71 41 71

☎ 76 52 01 31

16, rue Gabriel Péri
38190 FROGES

De nos jours, le monde s'accorde à reconnaître que l'égoïsme gagne du terrain et qu'un retour au passé avec un "Etat providence" est une période révolue.

C'est pour cette raison que l'Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers se veut de plus en plus dynamique et innovante, non pas pour satisfaire une ambition personnelle de ses responsables, mais tout simplement pour répondre aux espoirs légitimes de nos enfants dont le père, Sapeur-Pompier, est décédé.

Notre Assemblée Générale du 12 mars 1994 fut d'une grande tenue et regroupait les Présidents d'Unions et les délégués départementaux, représentant ainsi 89 départements.

Les résultats financiers sont positifs et très satisfaisants. Mais nous voulons aller encore plus loin.

Il y a 4 ans, une initiative de l'Œuvre des Pupilles, consistant à offrir un soutien financier aux Orphelins de père décédé "hors service", fut mise sur le métier.

Aujourd'hui c'est chose faite. A partir du 1^{er} janvier 1994 nos Orphelins vont pouvoir, dans ce cas précis, bénéficier du fruit de nos travaux menés avec lucidité et rigueur.

Telle a été la décision prise lors de notre dernière Assemblée Générale et nous remercions tous ceux qui ont collaboré à la mise en application de ce projet.

Grande avancée sociale à l'Œuvre des Pupilles en faveur des orphelins

Lors de l'Assemblée Générale de l'Œuvre des Pupilles, les Présidents d'Unions Départementales et les délégués ont décidé de venir en aide aux enfants de Sapeurs-Pompiers décédés hors service commandé.

"Il n'est qu'un être véritablement intéressant qui mérite que l'on vienne toujours, sans cesse et sans restriction à son secours. Parce qu'il peut être toujours malheureux sans jamais avoir été coupable : c'est l'enfant."

"Ce qui fait la noblesse de l'homme, c'est prévoir, espérer et travailler à une œuvre dont il ne contempera pas l'achèvement et dont il ne tirera pour lui aucun profit."

Ces deux maximes, la première étant d'Alexandre DUMAS et la seconde de Léon BLUM, résumant tout à fait l'esprit dans lequel a été fondée l'Œuvre des Pupilles, le 27 mars 1926, par le Commandant GUESNET.

Ceci dans le droit fil de la "Caisse de Secours" créée en 1906 et notamment alimentée par les fêtes et tombolas organisées par le "Petit Journal".

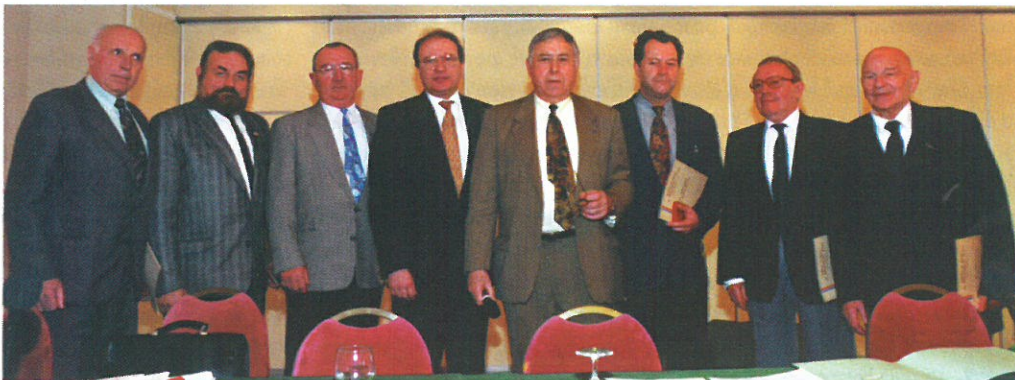
Coïncidant presque avec le 68^{ème} anniversaire de l'Œuvre des Pupilles, son Assemblée Générale a permis de réaliser une grande avancée sociale : la création d'une aide spécifique aux enfants de Sapeurs-Pompiers décédés hors service commandé. Cette initiative, proposée par le Colonel Gaston JAMAIN, a suscité un sain débat. Le projet a été largement adopté, avec seulement 15 abstentions sur 89 votants.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXEMPLAIRE

89 Unions Départementales étaient représentées, lors de l'Assemblée Générale, à l'Hôtel Frantour de la gare de l'Est, à Paris. A la tribune siégeaient de prestigieuses personnalités, aux côtés des membres du bureau de l'Œuvre des Pupilles. A

L'Œuvre des Pupilles honore les Administrateurs bénévoles qui cessent leurs activités.

De gauche à droite :
Lieutenant-Colonel Eugène BLANC,
Capitaine Claude MONTARIOL,
Caporal-Chef Emile BARBIER,
Monsieur Daniel CANEPA,
Colonel JAMAIN,
Monsieur Francis DELATTRE,
Monsieur REH MATHON
et Monsieur Jean LAURENT-PERUSSEL



savoir : M. Daniel CANEPA, Directeur de la Sécurité Civile ; le Colonel Bernard JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français ; le Colonel MARTIAL, Commandant en second de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, etc.

Le Colonel JAMAIN a rappelé que les Assemblées Générales avaient désormais lieu en mars pour répondre à des exigences administratives, "ce qui permet de fournir des documents comptables aux collectivités qui souhaitent attribuer des subventions..."

DES PROPOS CHALEUREUX

Accueillant les Présidents et les délégués, le Président de l'Œuvre des Pupilles a adopté un ton fraternel, tenant à leur égard de chaleureux propos. Il était relayé, sur le même registre, par le Lieutenant-Colonel MERIAU, Secrétaire Général : "Vous prenez une part active au fonctionnement de l'Œuvre des Pupilles. En vous impliquant ainsi, avec tant de passion, vous donnez à cette Œuvre sa véritable identité !". Et de rappeler que, en 1993, vingt-deux décès avaient été déplorés, générant trente-deux orphelins. A la date du 12 mars 1994, on recensait déjà trois décès et sept orphelins. Ce qui porte à 450 le nombre d'enfants auxquels l'Œuvre des Pupilles vient en aide. Les membres du bureau, en 1993, ont représenté l'Œuvre à vingt-trois manifestations organisées à son bénéfice. En outre, cinquante-huit enfants ont profité des bienfaits des colonies de vacances.

UNE SAINTE SITUATION FINANCIÈRE

Laissant au Trésorier Général, le Commandant MOINE, le soin de détailler le bilan financier, le Colonel JAMAIN a souhaité qu'hommage soit rendu au personnel administratif, pour l'action exemplaire dont ces dames font preuve. Ce qui fut fait, n'étant d'ailleurs que justice !

A grands traits, le Président a brossé les grandes lignes du budget prévisionnel 1994, lequel s'équilibrera à la somme de 9 264 674 F, alors qu'il n'atteignait que 8 467 515 F l'année précédente, soit une majoration de + 9 %. La part des prestations versées aux orphelins est de... 7 249 774 F. "J'attire particulièrement votre attention

sur l'augmentation considérable des prestations à verser aux orphelins, majorée de plus d'un million de francs" soulignait le Colonel JAMAIN, qui ajoutait : "mais cela n'est possible que grâce à vous, Sapeurs-Pompiers de France, qui manifestez de manière flagrante votre intérêt pour les enfants de nos camarades disparus. Le cours ascendant de nos recettes est tout à votre honneur. Merci au nom des 450 garçons et filles de tous âges qui comptent sur vous, qui comptent sur nous ! Certaines Unions Départementales des Sapeurs-Pompiers sont encore retardataires. Je leur demande de faire un effort. Tous, ici présents, soyez le relais actif de l'Œuvre des Pupilles, prêchez partout la bonne parole, celle de notre cause !"

Le budget prévisionnel étant adopté, il en fut de même pour la modification de certains articles du règlement intérieur, sans que ceci ne donne lieu à de grandes divergences de vues. Sauf quelques éclairages à apporter sur certains points, à la demande des Présidents soucieux - à juste titre - de précisions.

LE GRAND DÉBAT

Non inscrite à l'ordre du jour, une question était alors posée à l'auditoire : "Etes-vous favorables à l'octroi de secours exceptionnels aux enfants de Sapeurs-Pompiers décédés hors service commandé ?". Le Président JAMAIN ajoutait : "Face à la précarité des ressources de certaines familles, si douloureuse à supporter, devons-nous faire la sourde oreille ? Devons-nous rester insensibles aux drames vécus par les enfants d'un collègue qui a travaillé à nos côtés ?"

"QUEL DESTIN POUR CES ENFANTS MEURTRIS ?"

L'intervenant poursuivait : "Certes, le fonds de solidarité de la Fédération apporte une aide aux veuves, la Caisse de Secours agit aussi. Mais cela n'est que ponctuel. Pour que l'efficacité du soutien soit totale, il faudrait que la Fédération poursuive ses efforts dans ce sens. Mais ce n'est pas sa vocation et son orientation est autre. Quel destin souhaitons-nous pour ces enfants meurtris ? C'est à nous, c'est à vous de répondre ! C'est à nous de décider - pour ou contre - la mise en place d'un système d'aide adaptée, cela en collaboration étroite avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français et la

Caisse de Secours. Ce projet, que je vous soumets aujourd'hui, aurait pu voir le jour il y a quatre ans, mais pour des raisons diverses cela n'a pas été possible. Aujourd'hui, le moment est venu ! D'autant que ces prestations n'altéreront pas celles ayant trait au service commandé."

DÉFINITION COLLECTIVE DES CONDITIONS D'OCTROI

L'idée lancée par le Colonel JAMAIN ne laissait pas les Présidents et les délégués insensibles. Avant de leur donner la parole, le Président précisait : "Ces prestations resteraient exceptionnelles et d'un niveau inférieur à celui des allocations "service commandé". Tous les dossiers présentés ne seraient pas forcément pris en considération. Ils devront être solidement ficelés et soumis à trois avis : Président de l'Union Départementale concernée, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et délégué départemental de l'Œuvre des Pupilles. Ce dossier nous tient à cœur, depuis longtemps. Nos possibilités financières sont réelles et nous permettent d'y faire face sans dommage !"

Des doigts se levaient alors pour réclamer la parole :

- **Lieutenant-Colonel OPRESKO (Yvelines)** : "Laissez-nous du recul, pour que nous puissions dialoguer avec nos mandants. Ou engagez-vous à faire un bilan dans un an !"

- **Président SAUTON de l'U.D.S.P. du Puy-de-Dôme** : "Si l'Œuvre des Pupilles en a les moyens, allons-y des deux pieds, sans plus attendre. Dans mon département, nous avons vécu des cas douloureux. Mettons-nous au travail rapidement, sans pour autant faire tout et n'importe quoi !"

- **Lieutenant Bob MARTIN (délégué de l'Ain)** : "J'approuve ce projet sans réserve ! Dans l'Ain, nous n'avons pas attendu et nous avons créé ce système à notre niveau. Et cela depuis deux ans. Une partie importante de nos fonds y est consacrée. A mon sens, les Sapeurs-Pompiers, hommes de devoir, sont aussi des hommes de cœur. Partant de cette analyse, comment ne pas soutenir ceux d'entre nous qui souffrent. J'y vois là une belle, noble et grande nécessité."

- **Colonel JAMAIN** : "Je vous précède, chers amis, que la

Commission chargée de ce dossier en a longuement discuté."

- **Colonel MEYER (88)** : "Nous comprenons tous la nécessité d'une telle mesure. Reste à déterminer le volume de l'enveloppe qui sera utile."

- **Colonel JAMAIN** : "L'étude a été faite. Nous sommes en mesure d'assurer ! Nous avons inscrit la somme de 200 000 F au budget primitif et nous estimons que 20 à 30 orphelins bénéficieront, par an, de ce nouveau soutien."

- **Lieutenant PATRU (délégué de Saône-et-Loire)** : "Le Sapeur-Pompier Volontaire, qui a fait son devoir comme les autres, mérite autant de considération qu'un Professionnel. Les risques liés à notre société sont les mêmes. L'infarctus et le cancer ne choisissent pas tel ou tel et frappent quiconque, indifféremment."

- **Lieutenant-Colonel MERIAU** : "Croyez-bien, Messieurs, que le sérieux sera garanti, quant au traitement des dossiers."

La parole au Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Le Colonel Bernard JANVIER était convié par le Colonel Gaston JAMAIN à exprimer son point de vue. Ce qu'il fit avec la sobriété de ton qui le caractérise : "Je souhaite prendre position à trois niveaux :

- l'homme, que je suis, ne peut qu'être favorable à une mesure aussi sociale

- le Président, que je suis, ne peut que féliciter ses troupes, si elles prennent la décision d'avaliser ce projet

- le Sapeur-Pompier, que je suis, fait totale confiance aux Présidents d'Union Départementale, car c'est à eux qu'il appartient d'estimer la faisabilité du système."

CONCLUSION DU COLONEL JAMAIN

Chacun ayant pu exprimer sa position, le Colonel JAMAIN pria les délégués de voter en toute conscience. Sur 89 votants, seulement 15 s'abstinrent. La consultation avait lieu à main levée.

Après avoir remercié les Présidents et délégués pour leur décision, le Président de l'Œuvre des Pupilles évoqua ensuite le dossier de la

participation des Sapeurs-Pompiers au financement de l'Œuvre : "Une fois de plus, le Doubs se détache et conserve la première place. Il faudrait que chaque Sapeur-Pompier verse au moins l'équivalent d'une vacation horaire par an. J'ai d'ailleurs l'intention, pour motiver, de créer un challenge, qui sera mis en place dès l'an prochain". Principe approuvé par le Colonel CAVALLIN (Bouches-du-Rhône) qui a engagé ses collègues à verser au-delà d'une vacation.

DISCOURS OFFICIELS

L'ordre du jour étant épuisé, il convenait de procéder aux discours d'usage. S'en acquittèrent deux intervenants de marque :

- **Colonel Gaston JAMAIN** : "Merci à M. le Directeur de la Sécurité Civile d'être venu, accompagné de son Adjoint, M. LALANDE. Merci aussi au Colonel MARTIAL ainsi qu'au Colonel Bernard JANVIER et à vous tous. Dans cette salle est présente l'émanation de presque toutes les Unions Départementales de France, qui constituent la meilleure chaîne de solidarité et garantissent de meilleures conditions de vie aux 450 orphelins dont nous avons la charge. Et ceci est rassurant, quand on sait que les Sapeurs-Pompiers sont farouchement touchés par le destin. 20 à 25 d'entre nous disparaissent en service commandé chaque année. A notre mesure, nous aidons les familles à surmonter la précarité et éviter la misère. Les jeunes que nous soutenons, pour la plupart, reconnaissent notre action. Cela fait chaud au cœur ! Surtout quand certains se distinguent et sortent du lot. Parmi nos orphelins, en effet, certains sont devenus ingénieurs, avocats, commandants de bord dans l'aviation civile, etc. L'un deux est même devenu Sous-Préfet !

Amis Sapeurs-Pompiers, je sais, et vous en félicite, que vous êtes de grands pourvoyeurs de fonds, pour l'Œuvre des Pupilles. L'an passé, vous avez versé six millions de francs au bénéfice des orphelins. Le Ministère de l'Intérieur verse aussi une subvention toujours bienvenue. Il en va de même pour environ 70 Conseils Généraux, quelques S.D.I.S., quelques rares communes et aussi des particuliers. De cela, je vous remercie et vous prie de transmettre ce message autour de vous !"

- **M. Daniel CANEPA** : "C'est avec beaucoup de plaisir que je suis parmi vous. Et ce n'est pas, croyez-moi, une

formule conventionnelle. J'ai aussi à vous apporter le témoignage de M. Charles PASQUA, Ministre de l'Intérieur, qui m'a chargé de faire part de son intérêt à l'Œuvre des Pupilles. Sachez que, quand je rédige un télégramme de condoléances, destiné à la famille d'un des vôtres, cruellement disparu, je ressens une certaine tristesse et beaucoup d'inquiétude. C'est pourquoi je me réjouis, aujourd'hui, du soutien que vous apportez à vos collègues et à leurs familles. Il m'est très agréable de pouvoir ainsi témoigner des grandes valeurs qui vous animent. A commencer par la durée dans l'effort et votre présence acharnée sur le terrain de plus en plus déserté et rare du bénévolat. Dans notre société moderne, médiatisée à l'excès, on est souvent plus généreux à 10 000 km qu'à 300 mètres de chez soi !"

"VOUS MÉRITEZ NOTRE GRATITUDE !"

Je suis satisfait de la qualité de nos rapports. Ceci étant dit sans la moindre arrière-pensée. Et sans sous-entendre la moindre exigence ! Vous mettez toujours votre sens du devoir avant le souci - fort légitime au demeurant - de défendre vos droits. Pour cela, vous méritez notre gratitude ! En saluant ainsi vos efforts, les pouvoirs publics doivent aussi s'interroger sur les causes des décès en service commandé. Nous devons essayer de prévenir mieux, en portant une attention plus grande à l'analyse des risques, notamment sur le réseau routier. Je vous renouvelle mon hommage, car votre souci de rassemblement est louable. Tout autant que votre idéal : porter secours à ceux des vôtres qui ont perdu la vie en assistant leurs semblables !"

ADMINISTRATEURS EN PARTANCE

Une sympathique formalité restait à accomplir : la remise de la Médaille de Bronze de l'Œuvre des Pupilles à six Administrateurs en partance. A savoir : le Lieutenant-Colonel BLANC, le Capitaine MONTARIOL, le Caporal-Chef BARBIER et trois autres personnalités : MM. RETH-MATHON, DELATRE et LAURENT-PERUSSEL. Leur remettant la distinction qu'ils méritaient, le Colonel JAMAIN s'adressa à ses anciens collaborateurs en ces termes : "Pendant de nombreuses années, nous avons travaillé ensemble. Nous avons atteint nos objectifs. Vos mérites sont aujourd'hui reconnus et notre amitié vous est acquise !". Applaudissements !

Allocations trimestrielles et autres prestations

Taux en vigueur au 1^{er} janvier 1994

NATURE DES AIDES ET CATÉGORIES DE BÉNÉFICIAIRES	TAUX 1993	TAUX 1994
SECOURS UNIQUE LORS DU DÉCÈS DU SAPEUR-POMPIER - pour la veuve - pour chaque orphelin à charge	8 000 F 1 000 F	8 000 F 1 000 F
ALLOCATIONS TRIMESTRIELLES AUX ORPHELINS SCOLARISÉS - entretien - études primaires - études secondaires - études supérieures	2 700 F 3 560 F 4 700 F 4 800 F	3 000 F 4 000 F 5 150 F 5 250 F
SERVICE NATIONAL (en 3 versements trimestriels)	2 400 F	2 650 F
ALLOCATIONS ANNUELLES - de vacances - d'étreennes Réservées aux orphelins des catégories suivantes : - entretien - études primaires - études secondaires - apprentissage	500 F 500 F	500 F 500 F
PRIME UNIQUE D'INSTALLATION , versée soit : - à l'âge de 24 ans - à la date du mariage - en situation de mère ou de père célibataire Nota : les sommes versées pour les études supérieures sont déduites de la Prime d'Installation	30 000 F	30 000 F
ALLOCATION TRIMESTRIELLE AUX ORPHELINS SOUS CONTRAT D'APPRENTISSAGE Après étude du dossier. Montant calculé selon les clauses du contrat.		
ALLOCATION EXCEPTIONNELLE (après étude du dossier) : - aux jeunes en fin de scolarité et sans emploi - après le Service National pour les jeunes n'ayant jamais travaillé Suppression en cas d'insertion dans la vie professionnelle.		
ALLOCATIONS A TAUX VARIABLE Concernent tous les contrats dits "d'Etat", ainsi que les contrats d'initiative locale. Montant variable selon la rétribution et après étude du dossier.		

SUR LE VIF !

Avant que ne soient servis l'apéritif et le repas, dans les salons de l'Hôtel Frantour, nous avons recueilli, sur le vif, les propos des trois plus importantes personnalités de cette assemblée, lesquelles se sont prêtées de bonne grâce - ce en quoi nous les remercions - au jeu de nos questions :

- **M. Daniel CANEPA** : "Le nombre de participants à cette réunion m'a impressionné. Ceci est une garantie concrète de l'engagement des Sapeurs-Pompiers à leur Œuvre des Pupilles. Dans un tout autre domaine, concernant les agressions dont sont victimes certains Sapeurs-Pompiers, lors d'interventions dans des zones "chaudes", je suis profondément scandalisé. Il est inadmissible qu'on puisse s'attaquer à des hommes dont la mission est de secourir toute personne en détresse. Cependant, je ne pense pas que l'on puisse imaginer un soutien policier constant et j'en appelle à l'intelligence de ceux qui

cassent et agressent, pour qu'ils ne mêlent pas les Sapeurs-Pompiers à des querelles qui ne sont pas les leurs !"

- **Colonel Bernard JANVIER** : "Je me réjouis de l'avancée sociale obtenue aujourd'hui. Ces dernières semaines ont été déterminantes, dans l'élaboration de ce système. Cela démontre une fois de plus la saine complémentarité et l'osmose totale qui règnent entre la Fédération et l'Œuvre des Pupilles ; et, s'il en était besoin, prouve - une fois de plus - qu'en étant unis on est plus forts !"

- **Colonel Gaston JAMAIN** : "Après cette Assemblée Générale, est-il utile d'en rajouter ? Ce projet, qui nous tenait tant à cœur, a connu un beau succès. Et je ne peux que féliciter encore ceux qui ont rallié cette cause, noble et juste !"

Marc AYACHE et Lucien DJANI, Journalistes.
Tous droits réservés à S.F.D. EPURE

Carrefour



Carrefour Meylan

1, boulevard des Alpes
38240 Meylan

Tél. 76 90 80 62

Le Médecin-Capitaine Claude DARMON

"intrônisé" par le Maire d'Alpe d'Huez

K

rielle de képis, au Palais Omnisports d'Alpe d'Huez, à l'occasion de l'installation du Docteur Claude DARMON dans sa fonction de Médecin-Capitaine du Corps de Sapeurs-Pompiers, que dirige le Lieutenant Fernand SARRET.

Les Officiels étaient nombreux, à commencer par le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère ; le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Chef du Corps de Grenoble ; le Capitaine BRUNEL, Chef du Corps de Saint-Martin-d'Hères, etc.

M. CUPILLARD, Maire d'Alpe d'Huez, déclarait notamment : "J'ai le plaisir de vous accueillir et de vous intrôniser. Vous, Docteur DARMON, êtes né le 21 juin 1949 à Grenoble, où vous avez suivi vos études, comme élève à l'hôpital Sud. Marié à Marie-France, vous êtes arrivé ici en 1980, en association avec un collègue. Homme de valeur, professionnel reconnu, vous assistez toujours bénévolement aux manifestations sportives, prêt à secourir quiconque est dans la détresse !"

Et le Médecin-Capitaine DARMON de répondre, ému : "Je suis fier d'être admis au sein des Sapeurs-Pompiers sur lesquels on peut compter, même hors service. J'espère être digne du costume que je revêts aujourd'hui !"

Dans la foulée, William, Roland et Romuald ROCHE étaient félicités, pour avoir remporté le Championnat de France de ski Sapeur-Pompier.

*Marc AYACHE et Lucien DJANI,
Tous droits réservés à SF.D.-EPURE.*



Pour tous renseignements :
Société **GERER**
4, rue Saint-François
38000 GRENOBLE
Tél. : 76 46 79 80



Les Trois Dauphins

UN ENSEMBLE IMMOBILIER
en plein centre ville de GRENOBLE

C&A - Mc Donald's

FNAC (ouverture en septembre 1994)

Hôtel Ibis

Appartements et bureaux en location

PROTECTION RESPIRATOIRE DÉTECTION DE GAZ

Dräger

- Avec l'accroissement des risques toxiques, les Sapeurs-Pompiers nécessitent une protection respiratoire sûre ainsi qu'un entraînement physiquement dosé et répété.
- Draeger est votre seul partenaire à vous assurer une prestation complète dans ce domaine.

Draeger Industrie S.A.

- *siège social*
3 c route de la Fédération
67100 STRASBOURG
- *Agence Sud Est*
17 chemin des Près Zirst
38240 MEYLAN
Tél. : 76 90 71 01
Fax : 76 41 01 62



bricolage • construction • décoration • jardinage

- 70 000 références en stock
- 50 conseillers de vente à votre disposition
- Un service découpe de bois + découpe de verre
- un service financement
- un service location de camionnette pour vos achats encombrants

LERROY MERLIN

CAP 38 - SAINT-EGREVE
Sortie autoroute A 43 - ST EGREVE NORD

TÉL. : 76 56 06 22

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9 H À 20 H SANS INTERRUPTION

LERROY MERLIN
pour réussir

Journée de détente

pour les nouveaux Officiers Volontaires

Le samedi 27 novembre 1993 se déroulait, dans les murs de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, l'examen clôturant le stage d'Officiers TG3, en vue, pour les "heureux gagnants", d'être nommés Sous-Lieutenant.

L'ensemble des stagiaires décideurs de nous retrouver tous ensemble avec nos épouses, et passer une journée de détente.

La date du dimanche 6 mars 1994 fut retenue et à 11 h 30 à la salle René Bigillon du Centre de Secours de Fontaine, nous nous sommes tous retrouvés et avons été accueillis par le Chef de Corps le Lieutenant PONCET.

Autour d'un apéritif garni, nous nous remémorions les bons et durs moments, entre autres les courriers dits rapports techniques d'interventions, les évacuations à l'aide du lot de sauvetage, et tout le reste. Après ce pot de l'amitié, nous nous sommes dirigés vers le restaurant "La Cloche" où nous avons continué, autour d'une bonne table, les souvenirs.

Nous regrettons l'absence pour des raisons de services du Lieutenant PATRICO, Instructeur, les Sous-Lieutenants BRUN-CLAIRE du Centre de Première Intervention de Varcès, EMEL du Centre de Secours de La Mure et OLIVET-BESSON du Centre de Première Intervention de La Sone.

A la fin de cette très agréable journée ensoleillée, tous nous nous sommes promis de nous revoir, non pas pour le service, mais pour à nouveau, passer un moment de détente et de vacances.

*Sergent-Chef MASELLA
Centre de Première Intervention
de Fontaine*



HEWLETT PACKARD

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de Grenoble
5, avenue Raymond Chanas-Eybens
38053 GRENOBLE CEDEX 9
Tél. : 76 62 57 98

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de l'Isle d'Abeau
Avenue Steve Biko
38090 VILLEFONTAINE
Tél. : 74 82 30 00

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Commercial
Mini Parc
Rue du Vieux Chêne
38240 MEYLAN
Tél. : 76 90 38 40

SURPLUS MILITAIRES et INDUSTRIELS



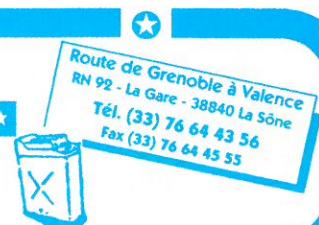
★ JEEP ★ 4 X 4 ★ DODGE ★ GMC ★ GROS PORTEURS ★ RENAULT 2087 ★

★ PIÈCES DÉTACHÉES ★ ORGANES COMPLET ★ POMPES ★ MATÉRIELS T.P. ★
★ GROUPES SOUDURE ★ ÉLECTROGÈNES ★ REMORQUES ★ SEMI ★ COMPRESSEURS ★

catalogue technique et tarifs : 100 F franco

OUVERT du lundi au vendredi : 8 h - 18 h - samedi 9 h - 13 h

LASCOURMES S.A.



LE CONTRAT QUALITE

c'est l'engagement permanent de votre concessionnaire **RENAULT AUTO LOSANGE** d'assurer à ses clients le meilleur niveau de prestation.



Du LUNDI au SAMEDI - 6 jours / 7 de 8 h à 18 h 30

- VENTES ET LOCATIONS LONGUE DURÉE
- RÉPARATIONS MÉCANIQUES ET CARROSSERIE
- VENTE ACCESSOIRES ET LIBRE SERVICE PIÈCES
- **RENAULT MINUTE** : ENTRETIEN SANS RENDEZ-VOUS



RENAULT
LES VOITURES
A VIVRE

AUTO LOSANGE

Boulevard Paul Langevin - 38601 Fontaine Cedex
Tél. : 76 28 22 22



VILLARS-RECLAS

Petit village de la vallée de l'Eau d'Olle, exposé plein sud à 1 500 m d'altitude en balcon surplombant Bourg-d'Oisans et la vallée de la Romanche, Villard-Reculas authentique village de montagne offre un panorama exceptionnel sur les hautes cimes de l'Oisans. Pour vos vacances le charme et la tranquillité d'un petit village à proximité de l'Alpe d'Huez, Allemont et Bourg-d'Oisans, ou de multiples activités sportives ou culturelles sont possibles : palais des sports, piscines, plan d'eau, tour d'escalade, musées...

OZ-EN-OISANS

Dans le cadre boisé de la vallée de l'Eau d'Olle, Oz-en-Oisans est une commune de 11 hameaux de montagne nichés dans leur écrin de verdure, offrant un décor somptueux et un climat idéal pour les vacances. En été, la montagne d'Oz est multiple et variée : une profonde forêt de sapins, une prairie tâchetée de fleurs, le sifflement d'une marmotte, le bruissement de l'eau qui court, un gîte ou une auberge accueillante... Autant de plaisirs simples et réconfortants que vous réserve Oz-en-Oisans. La télécabine de Poutran qui relie en hiver Oz-Station au domaine skiable des Grandes Rousses/Alpes d'Huez fonctionne aussi en été. Elle permet d'accéder à 2 100 m et à 2 700 m, points de départ de nombreuses balades dans le massif (exemple : circuit des lacs) et au Pic Blanc à 3 330 m, belvédère qui offre un panorama extraordinaire sur les prestigieux sommets des Alpes. Les soirs d'été, des animations sont organisées par l'Office du Tourisme : café-théâtre, concert de musique, spectacle de magie, tournoi de volley, balades nocturnes, soirée "feu de bois"... A 50 km de Grenoble, découvrez Oz-en-Oisans une montagne de plaisirs.

1^{er} biathlon de l'Oisans

Oz et Villard-Reculas se sont associés pour organiser le 1^{er} biathlon de l'Oisans. La 2^e édition de cette épreuve sportive se déroulera le samedi 20 août prochain. Par équipe de 2 ou individuellement, les concurrents auront

tout d'abord à effectuer à VTT la spectaculaire descente entre le Col de Poutran (2 100 m) et Sardonne (1 100 m) et devront ensuite rallier l'arrivée à Villard-Reculas en montée pédestre.

10 km à vélo puis 7 km à pied et un temps à battre : 1 h 04'47". C'est le temps réalisé par l'équipe Lafay-Zilio, vainqueur de l'édition 1993 du 1^{er} biathlon de l'Oisans auquel avaient participé plus de 130 compétiteurs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Office du Tourisme d'Oz-en-Oisans 76 80 78 01
Office du tourisme de Villard-Reculas 76 80 45 69

2^e Festival International de Magie

Toujours en août (du lundi 8 au dimanche 14) et dans la vallée de l'Eau d'Olle, aura lieu le 2^e Festival International de Magie. Oz et les communes voisines de Villard-Reculas et Allemont accueilleront les meilleurs magiciens français et étrangers : grande illusion, prestidigitation, ventriloquie...

Au programme :

- de nombreux spectacles gratuits en plein air
- des ateliers d'initiation pédagogique à la prestidigitation pour les enfants à partir de 8 ans
- une grande illusion exécutée en exclusivité pendant le festival
- un spectacle pyrotechnique sur le plan d'eau du Verney "La Magie du Lac", pour la soirée de clôture
- une soirée "challenge" réservée aux magiciens amateurs

La direction artistique de ce festival est confiée à Luc PARSON et Maurice SALTANO, qui ont créé la première École de Magie Française à Grenoble.

RENSEIGNEMENTS :

Office du Tourisme
Maison de l'Eau d'Olle : 76 80 71 60

Rassemblement des J.S.P.

La Murette - samedi 5 juin 1993



C'est sous un soleil radieux que le Chef de Corps André GUINET accueillait avec toute son équipe l'ensemble des Jeunes Sapeurs-Pompiers venus en nombre, environ 320 garçons et filles de tout le département.

Une organisation sous l'égide de l'Union Départementale sous la responsabilité du Capitaine LANGLAIS. La logistique a été confiée au Centre de Première Intervention de La Murette aidé en cela par le Centre de Secours de Voiron et les Centres de Première Intervention dépendants : Saint-Etienne-de-Crossey, Chirens, Saint-Nicolas-de-Macherin, Saint-Cassien, La Buisse. Déjà organisateur du Congrès Départemental en 1987, le Centre de Première Intervention de La Murette a su être à la hauteur pour préparer cette manifestation. Toute l'après-midi, les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont donné du meilleur d'eux-mêmes pour réussir leurs parcours ou leurs manœuvres et ainsi essayer de monter sur le podium.

Le soir venu, la remise des récompenses regroupait l'ensemble des délégations devant les officiels, "moment tant attendu par tous les compétiteurs".

Le Capitaine LANGLAIS accueillait les officiels et les remerciait d'être venus encourager ces Jeunes Pompiers.

Le Maire Adjoint de La Murette fit également l'éloge des Jeunes Sapeurs-Pompiers et remerciait le Centre de Première Intervention d'avoir une nouvelle fois su accueillir et organiser une des plus chaleureuses manifestations.

Le Président de l'Union Départementale Jacky JEYMOND montrait sa joie de voir toute cette jeunesse qui seront les Pompiers de demain et remerciait le Capitaine LANGLAIS et tout son staff technique pour la parfaite organisation de ce rassemblement.

Se tournant vers André GUINET, Chef de Corps du Centre de Première Intervention de La Murette, le Président savait que, pour ce qui était de l'organisation il pouvait compter sur les hommes du Centre de Première Intervention de La Murette ; de plus, pour parfaire la réussite, le soleil avait répondu présent. Ensuite le Directeur, le Colonel BOURGEOIS, clôturait les discours. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers impatients de recevoir leurs récompenses laissaient éclater leur joie en écoutant le palmarès. Le verre de l'amitié clôturait cette sympathique manifestation.

Le soir venu le Centre de Première Intervention de La Murette pour fêter son 40^{ème} anniversaire offrait à la population un défilé motorisé précédé par les sections de Jeunes Sapeurs-Pom-

piers de Voiron et Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs avec la batterie fanfare de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, pour rassembler la foule aux abords de la salle polyvalente pour assister au feu d'artifice suivi d'un bal populaire animé par le C.A.V.M.

Dimanche 6 juin 1994 c'était la journée du Challenge de la Qualité organisé conjointement par le Centre de Secours de Voiron pour les épreuves athlétiques au C.R.E.P.S. L'après-midi le parcours sportif se déroulait à La Murette sous un soleil de plomb.

Les meilleurs étaient qualifiés pour la Finale Régionale à Grenoble.

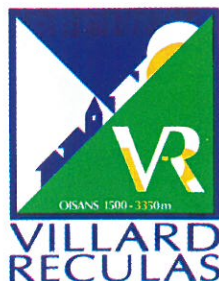
La remise des récompenses s'effectuait devant une foule de Muretins et d'amis Sapeurs-Pompiers.

Deux journées bien remplies pour le Centre de Première Intervention de La Murette et le Centre de Secours de Voiron, heureux et fiers d'avoir su une nouvelle fois accueillir les amis.

Une cérémonie se déroulait au monument aux morts où Monsieur le Maire René BLANCHET remettait le drapeau au Chef de Corps André GUINET pour marquer le 40^{ème} anniversaire du Centre de Première Intervention.

Tout près, juste là **VILLARD-RECLUSAS**.
Entre alpages et forêts, à 1 500 m d'altitude,
vivez la nature au rythme d'un authentique
village de l'Oisans.

OFFICE DU TOURISME
38 114 VILLARD-RECLUSAS
Tél. 76 80 45 69
76 80 33 33



OZ EN OISANS - 720 m - 3 300 m
vous offre une d'OZ d'activités, de nature et
d'air pur à moins d'une heure
de Grenoble et à proximité du
barrage de Grand'Maison.

OFFICE DU TOURISME
Tél. 76 80 78 01
Fax 76 80 79 04



FireBoots
Les bottes de feu de Richard Pontvert

APOLLO
Module CALIBER

CANAD'AIR
Un nouveau confort

RICHARD PONTVERT SA BP4 38140 IZEAUX
TEL. 76 93 80 11 TELEX RICHPON 308416 FAX 76 35 96

Sames

EQUIPEMENTS et SYSTEMES de PROJECTION ELECTROSTATIQUE

Cabine de poudrage MVH.

Equipement manuel de poudrage
Stajet 405

POUDRAGE ELECTROSTATIQUE : UNE TECHNOLOGIE SAMES

13, chemin de Malacher-ZIRST
• B.P. 86 - 38243 MEYLAN CEDEX •
Tél. : 76 41 60 60 - Fax : 76 41 60 90

Lot de sauvetage pompier

type Sécurité Civile conforme NIT 270

ANNEAU DE SANGLE C40
ECRIN-ST A02
HUIT D02
ROLL-MODUL P49
CORDE STATIQUE
HARNAIS-VESTE C70
ATTACHE M20
BERMUDE C80

Le catalogue Petzl Travail et secours est disponible gratuitement, demandez le à:

Petzl Sécurité
ZA Puits d'Ordet
F-73190 Challes les Eaux
tél: 79 72 68 06
fax: 79 72 68 05

nom

prénom

adresse

.....

.....

.....

PETZL

PROFESSIONAL
PROFESSIONAL



Départ en retraite de Jo Cottaz

**Discours du Capitaine Honoraire
Jo COTTAZ
le 22 janvier 1994**

Les paroles élogieuses qui viennent d'être prononcées à mon égard me vont droit au cœur, et j'en laisserai la responsabilité à leurs auteurs en les remerciant de leur indulgence.

Vous êtes venus nombreux, pour certains du bout du département, me témoigner votre sympathie.

En quelques mots, je voudrais vous dire ma reconnaissance sans oublier aucun d'entre vous. Permettez-moi de remercier particulièrement Monsieur le Sous-Préfet de l'honneur qu'il nous fait par sa présence à cette manifestation ; le Colonel PAILLOT, Patron des Sapeurs-Pompiers de Grenoble ; le Lieutenant JEYMOND, Président de notre Union Départementale ; le Président honoraire en la personne du Colonel BLANC, avec lequel il y a 30 ans nous avions des discussions animées, car je me battais déjà pour les Centres de Première Intervention, mais il savait nous comprendre et de cela est née une profonde amitié - Merci mon Colonel -. Tous les membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration avec lesquels nous travaillons depuis longtemps ; tous les représentants des Corps environnants et de notre Groupement si cher à un de ses fidèles fondateurs en la personne du Capitaine ARBARETAZ ; le Père GUILLET, curé de la paroisse ; merci aussi

à la population de Dolomieu qui a toujours accueilli ses Sapeurs-Pompiers généreusement.

Je ne retracerai pas la vie du Corps, M. le Maire et le Capitaine MARION ont su mieux que moi en dérouler la trame. En cet instant, j'aurais une pensée pour mon prédécesseur décédé l'an dernier, le Capitaine VALET, et pour celui qui fut pour moi un Adjoint précieux, l'Adjudant-Chef Jean BEJUIT, trop tôt disparu.

Oui, aujourd'hui le Corps de Dolomieu est bien équipé, ceci grâce à la parfaite collaboration qui a toujours régné entre les Maires, leur Conseil et le Chef de Corps. Ce fut d'abord la municipalité de M. RIVIER puis de M. JUNG, et du regretté M. MALLEY. M. CLAUDEL préside aux destinées de notre commune et s'efforce par tous les moyens dont il dispose de défendre la cause Sapeur-Pompier à un moment où la départementalisation se met en route. M. le Maire, croyez en notre entière reconnaissance.

En laissant le commandement à mon successeur, je tiens à dire que j'ai toujours eu la chance d'avoir une équipe soudée ; je pense également aux Anciens qui sont ici et qui ont fait le chemin avec moi. J'étais le Chef, comme ils avaient coutume de m'appeler, mais avant tout l'ami, et leur confiance ne m'a jamais fait défaut, à chaque problème une solution et une adhésion totale. Un seul exemple, 1976, achat et équipement total de la première

ambulance et parallèlement formation en nombre. Les heures de nuit ne se comptaient pas ; résultat : 20 titulaires de la trilogie, condition à laquelle se soumettent toutes les nouvelles recrues.

Beaucoup d'efforts, mais quelle satisfaction lorsqu'on se précipite pour porter secours, soulager des souffrances et parfois sauver une vie. 1976 a bien été l'année d'un nouveau départ du Corps de Dolomieu car depuis ce temps-là, nous n'avons pas connu de problème de recrutement ; nous avons depuis un an l'honneur de compter un Médecin-Capitaine, aussi je tiens à féliciter publiquement les jeunes qui viennent volontairement rejoindre nos rangs. A une époque où

Une foule d'amis pour le départ en retraite de Jo COTTAZ

Les amis étaient venus nombreux il est vrai se joindre aux uniformes et aux galonnés, lors de cette passation du drapeau en présence de toute la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Joseph COTTAZ est un homme chaleureux et compétent, donc unanimement estimé à Dolomieu, et son départ à la retraite a été fêté dans l'amitié.

(Extrait de Presse)



chacun réclame ses droits vous pouvez être fiers d'être de ceux qui à chaque appel ne pensent qu'à leur devoir. Surtout connaissant votre Chef, peut-être un peu dur, vous connaissiez ma devise : le travail jusqu'au bout, de l'argent pas du tout.

accompli avec tous ceux qui m'ont accompagné ces longues années et je dis encore merci.

Je voudrais également évoquer les mérites des épouses des Sapeurs-Pom-

Continuez dans cet esprit et je suis certain que le Corps de Dolomieu entraîné par un jeune Chef que vous avez déjà pu apprécier, continuera de prospérer afin d'assurer la protection des personnes et des biens de notre village.

Les Sapeurs-Pompiers doivent rester l'ossature de la vie dans nos communes ; je pars, mais je suis heureux du travail

piers. Notre tâche est facilitée par la tolérance qu'elles manifestent lors de l'absence de leur mari ; Mesdames, merci de tout cœur. Un peu plus égoïste, je voudrais citer la mienne qui a dû souvent faire preuve d'abnégation lors de mes absences, mais malgré ces contraintes à chaque appel, de jour comme de nuit, tu te précipitais pour m'ouvrir le portail et pendant trente ans j'ai toujours entendu la même phrase : "Attention, va doucement", ce que je ne faisais jamais.

Aujourd'hui je te dis : "Maintenant je vais aller doucement pour que nous puissions continuer encore longtemps notre route, ... doucement."

Merci à tous.

Le Capitaine Joseph COTTAZ à la retraite

Samedi, à 16 h 30, la sonnerie de l'Avant-Garde Turrinoise ouvrait le ban pour la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Dolomieu, figée en un garde-à-vous impeccable. Le Maire, M. Maurice CLAUDEL, et Joseph COTTAZ, Chef de Corps, avaient accueilli de nombreuses personnalités et toute la population dolomoise s'était déplacée. En cette soirée de fête et d'émotion, le Capitaine Jo COTTAZ après 35 ans de bons et loyaux services, à l'âge mérité de la retraite, se devait de passer les pouvoirs à son successeur, le jeune et dynamique Lieutenant Guy COTTAZ, son fils.

M. Alain MOYNE-BRESSAND, Député, représentant M. Alain CARIGNON, était présent, ainsi que M. Jean BOURDIER, Conseiller Général, Maire de La Tour-du-Pin ; Frédéric PIERRET, Sous-Préfet de La Tour-du-Pin ; M. GRATALOU, Maire de Saint-Chef, Président des Maires de l'Isère, Vice-Président du Conseil Général ; le Docteur Yves TOURAINE, Maire, Conseiller Général du canton de Pont-de-Beauvoisin ; M. CHAIZE, Conseiller Général honoraire, ancien Capitaine de Pompiers de Saint-Geoire-en-Valdaine ; M. Marcel VERGNAUD, Maire de Faverges, Président de l'Association cantonale des Maires et Adjointes ; le Conseil Municipal de Dolomieu et les élus des communes voisines.

Si tous les Sapeurs-Pompiers du secteur turrinois étaient représentés, l'État-Major du département s'était déplacé : le Colonel PAILLOT, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Grenoble, Vice-Président de l'Union Départementale ; le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union, Vice-Président de la Fédération Nationale. De nombreux Administrateurs de l'Union Départementale. Le Colonel Honoraire Eugène BLANC ; Mme SMITH, de l'Union Départementale ; Max FERRAND et Jacky PERRIN, Trésoriers de l'Union Départementale et respectivement Chefs de Corps de La Tour-du-Pin et de Morestel. Les Amicales de retraités avec leur Président René SALLAMAND, les Officiers honoraires avec le Capitaine GAUTHIER, le Capitaine Honoraire François ALBARETAS, mémoire des Sapeurs-Pompiers à 96 ans ; il fut le fondateur du Groupement... Henri GUILLAUD, présent à la cérémonie, devait lui succéder, avant de céder la présidence à Jo COTTAZ.

Les Médecins-Capitaines CHELOUCHE et GONIN étaient présents ainsi que le Docteur GRAS-GONIN et le Père GUILLE, prêtre.

35 ans de dévouement

Si le Sous-Préfet, M. PIERRET, suivi du Député, du Conseiller Général et de M. CLAUDEL, se devaient chacun à leur manière de faire les éloges du Lieutenant COTTAZ, et par là même de mettre tous les Sapeurs-Pompiers à l'honneur, c'est au Capitaine MARION, commandant le Centre Principal de Bourgoin-Jallieu, Inspecteur Départemental Adjoint, qu'est revenu le plaisir de retracer la carrière de Jo COTTAZ.

Joseph COTTAZ est entré au Corps des Sapeurs-Pompiers de Dolomieu le 1^{er} janvier 1960, non sans avoir suivi avec succès les différents stages inhérents à la formation. Nommé Adjudant et Adjoint au Chef de Corps, le Capitaine VALLET. En février 1966, Jo COTTAZ était nommé Sous-Lieutenant et promu Chef de Corps. Il accédait au grade de Lieutenant en 1972. Les Médailles d'Argent, de Vermeil et de dévouement sont venues au fil des ans récompenser la compétence et le dévouement comme devait le rappeler le Capitaine MARION. Réélu depuis 1967, en qualité d'Administrateur à l'Union Départementale, Jo COTTAZ était décoré de l'Ordre du Mérite en juillet 1990. En 1975, il succédait au Lieutenant GUILLAUD à la présidence du Groupement de la région de La Tour-du-Pin.

Le Capitaine d'évoquer l'évolution du C.P.I. de Dolomieu sous l'impulsion de son Chef, de ses qualités de mécanicien pour transformer le matériel et de ne pas trop solliciter les finances communales. Des incendies importants ont jalonné cette belle carrière... L'usine d'impression dans la nuit du 31 décembre 1968 ; un drôle de réveillon dans le froid où il ne fallait surtout pas arrêter les motopompes. Le tissage de Bordenoud en février 1982, mais aussi tous les autres, classiques, genre feux d'exploitations agricoles, sans oublier le plan ORSEC neige en décembre 1989.

Saluant la nomination du nouveau Chef de Corps le Lieutenant Guy COTTAZ, le Capitaine MARION lui souhaitait en toute amitié, une longue et brillante carrière. Mme COTTAZ, l'épouse, n'était pas oubliée dans les propos élogieux.

L'émotion du départ

C'est la gorge nouée, avec un cœur serré par l'émotion, que le Capitaine Honoraire Joseph COTTAZ montait à la tribune pour remercier les personnalités de leur présence et de tant d'honneur. Il s'adressait aussi à la population locale qui a toujours accueilli les Sapeurs-Pompiers généreusement. Il émettait une petite pensée pour son prédécesseur le Capitaine Joseph VALLET décédé l'an dernier, et pour son Adjoint précieux l'Adjudant-Chef BEJUIT trop tôt disparu.

A propos de ce Corps Dolomois bien équipé, Jo COTTAZ de souligner la parfaite collaboration avec les Maires et les Conseils Municipaux qui se sont succédés. Un petit mot pour M. CLAUDEL qui préside aux destinées de la commune et qui s'efforce avec tous les moyens dont il dispose de défendre la cause de ses Pompiers à un moment où la départementalisation se met en route. Avec nostalgie, mais beaucoup de lucidité, le Capitaine COTTAZ a fait le bilan de ces vingt dernières années. S'adressant à ses hommes, qui l'appelaient familièrement "le Chef", il leur a dit qu'ils pouvaient être fiers d'être de ceux qui, à chaque appel, ne pensent qu'à leur devoir. Avant de terminer, Jo COTTAZ devait rendre hommage aux épouses de Sapeurs-Pompiers, à la sienne aussi, car leur tolérance facilite grandement la tâche des Soldats du Feu.

Les cadeaux, les fleurs sont suivis de la Médaille d'Or et des galons de Capitaine et la belle soirée de l'amitié a été dédiée à cette grande famille des Sapeurs-Pompiers.

Marcel MILANI (Extrait de Presse)

C.P.I. Brézins

Un nouveau local pour les Sapeurs-Pompiers

Situation

La commune de Brézins se situe dans la plaine de la Bièvre, à 45 km de Grenoble et de Vienne, à 2 km de l'aéroport de Grenoble-Saint-Geoirs.

La commune fait partie du District de La Côte Saint-André, mais appartient au canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, siège du Centre de Secours.

Le village compte 1 250 habitants sur une superficie de 850 hectares, est traversé par trois départementales, dont une classée à grande circulation (théâtre d'accidents graves), et un cours d'eau capricieux "le Rival" qui pose bien des soucis à ses riverains ainsi qu'aux Sapeurs-Pompiers.

Historique

Le Corps des Sapeurs-Pompiers fut créé en 1907 ; le premier Chef de Corps fut le Capitaine FERRAND et la Compagnie comptait 80 bénévoles ; jusqu'en 1937 ils utilisèrent une pompe à bras, qui fut remplacée par une motopompe, tractée à l'époque par les tracteurs ou les véhicules particuliers des Sapeurs-Pompiers ; en 1957 la Compagnie se dote d'une camionnette Renault et d'une Jeep équipée d'une pompe. Plusieurs Chefs de Corps vont se succéder jusqu'en 1962 date à laquelle, suite à quelque problème d'organisation, c'est l'Adjudant Robert MOREL qui fut désigné pour prendre les commandes du Centre de Première Intervention.

En 1973 après beaucoup de difficultés il réussit à faire acheter par la commune, un C.C.I. de type "Renault gallion" équipé

d'une citerne de 1 500 litres et d'une pompe. Il assurera sa tâche de Chef de Corps jusqu'en 1987 ; atteint par l'âge de la retraite, il fut remplacé par le Chef de Corps actuel l'Adjudant-Chef Christian REY.

Les dates importantes

De 1987 à nos jours le Centre de Première Intervention va connaître beaucoup d'activité et d'évolution.

1987 : achat d'une V.L. par la commune avec une participation de l'Amicale.

1988 : restera comme une année noire pour la commune, les habitants et les Pompiers ; en effet, le 15 mai 1988, après trois jours de pluie diluvienne, et suite à la rupture d'un pont, une vague d'eau envahit une partie du village ; 1,20 m d'eau dans certaines maisons, une trentaine de personnes évacuées, des sauvetages difficiles, 2 maisons détruites, 30 sinistrées, plus les bâtiments publics endommagés (écoles, Mairie, local Pompiers) ; heureusement aucune victime ne fut à déplorer.

Le Corps des Sapeurs qui était composé alors de 16 bénévoles, devra faire face à la situation et interviendra pendant 8 jours pour le pompage et le nettoyage des caves et des maisons. Ironie du sort, en octobre 1988 une deuxième inondation touche une autre partie du village et nécessitera deux jours d'intervention.

A partir de ces événements les élus prennent conscience de l'utilité et du bien fondé d'avoir une Compagnie de Sapeurs-Pompiers et que celle-ci soit bien équipée.

L'achat d'équipement va se succéder.

1989 : remplacement du C.C.I. par un P.S. "Renault master" flambant neuf (subventionné à 50 %), achat d'un poste fixe, de poste mobile et d'un portatif, achat d'équipement pour le personnel.

1990 : comme le reste de la région, la commune est touchée par d'importantes chutes de neige, qui nécessiteront 6 jours d'intervention pour le Centre de Première Intervention composé alors de 20 bénévoles. L'achat de matériel se poursuit avec notamment 1 groupe électrogène, 2 A.R.I. et 1 V.T.U. acheté par l'Amicale.

1991 : avec les problèmes de disponibilité qui se font ressentir, la commune équipe le Corps de 6 bips, afin d'avoir toujours une équipe de garde disponible.

Un nouveau problème apparaît : le local dont dispose la Compagnie devient trop petit (pas de salle radio, de salle de réunion, de sanitaire, véhicules garés dans deux garages différents) ; un agrandissement étant impossible, les Pompiers font la demande pour un nouveau local.

1992 : devant les problèmes de recrutement que chaque Corps rencontre, et afin de rapprocher les Centres entre eux, il est décidé, sous l'impulsion du Centre de Première Intervention de Brézins et du Centre de Secours de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, de créer une école de Cadets. Devant le succès de celle-ci, les Corps de Sillans et Saint-Siméon-de-Bressieux viennent rejoindre la section. Celle-ci compte actuellement 42 enfants et est encadrée par 15 moniteurs des 4 Corps.

1993 : après une année de réflexion, et malgré la départementalisation qui se dessine au loin, et avec elle l'avenir des Centres de Première Intervention, la municipalité après s'être concertée avec une Commission des Sapeurs-Pompiers, décide de la construction d'une nouvelle caserne ; la commune disposant d'un terrain situé dans le centre du village, avec une maison dessus, il est décidé de garder celle-ci et d'y faire des garages à côté. La construction de caserne pour les Centres de Première Intervention n'étant pas subventionnée, c'est la commune qui en assurera le financement. A préciser que celui-ci se fera sans emprunt et sans augmentation d'impôts. L'Amicale pour sa part financera l'achat d'équipement intérieur (armoire, bureau, table, etc.).

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Brézins il y a 20 ans



Présentation des locaux

Les nouveaux locaux dont disposent les Pompiers sont composés de :

- un garage de 150 m² avec 3 sorties
- une salle radio et de réunion avec foyer de 32 m²
- une partie administrative (bureau Chef de Corps, Amicale) de 16 m²
- une partie sanitaire (toilettes, douches) de 8 m²
- deux salles de réunion seront aménagées à l'étage ; celles-ci seront communales, mais à la disposition du Corps pour la formation et les Cadets



Le nouveau local

L'inauguration

Celle-ci eut lieu le 5 mars 1994 en présence de nombreuses personnalités dont : M. COLOMBIER, Député ; M. VETTE, Conseiller Général, représentant M. le Ministre Alain CARIGNON ; M. FERET, Maire de Brézins ; des Maires du District et du canton ; le Lieutenant PEREIRA, Chef de Corps du Centre de Secours ; l'Adjudant BOURGUIGNON, représentant l'Union Départementale, ainsi que de nombreux représentants des Corps environnants, les Présidents des sociétés locales et les entrepreneurs.

M. FERET, Maire, après avoir excusé le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental, et le Capitaine MATHIEU, Inspecteur Adjoint, remercia les personnalités et les invités d'être venus aussi nombreux, montrant ainsi l'attachement qu'ils avaient pour les Sapeurs-Pompiers. Il retraça la réalisation de ce bâtiment et félicita l'architecte et les entrepreneurs pour le travail qu'ils avaient fait et qui correspondait bien aux attentes des Pompiers et de la commune.

Il félicita la Compagnie pour sa tenue et la remercia pour tout le travail qu'elle avait fait au cours de l'année notamment pour les inondations du mois d'octobre. Il



exprima sa joie de voir l'école de Cadets bien fonctionner, et souligna qu'il était important de penser à l'avenir afin que la sécurité des personnes soit toujours assurée dans de bonnes conditions.

Il souligna l'importance du bénévolat dans les petites communes, chose qui devenait de plus en plus rare et qu'on devait tout faire pour le conserver. Puis il remit les clefs au Chef de Corps. Le Chef de Corps, l'Adjudant-Chef Christian REY, remercia au nom de toute la Compagnie la municipalité pour cette réalisation et précisa que les Sapeurs-Pompiers pourraient enfin travailler dans de bonnes conditions, qu'ils allaient encore gagner des minutes précieuses lors des départs pour les interventions.

Après avoir retracé longuement l'histoire du Corps, il remercia les Anciens toujours présents, ainsi que les épouses

des Sapeurs-Pompiers qui acceptent toujours de laisser partir leur époux soit pour les interventions, soit pour les stages.

Enfin il confirma que la commune et la population pourraient toujours compter sur leurs Pompiers et il souhaita longue vie au Centre de Première Intervention de Brézins.

Cette mémorable journée se termina par un apéritif offert par la commune, ainsi qu'un repas offert par l'Amicale.

Les interventions

1986 : 29 • 1987 : 55 • 1988 : 121 • 1989 : 100 • 1990 : 140 • 1991 : 110 • 1992 : 116 • 1993 : 124 décomposées comme suit : 6 accidents, 14 assistances, 13 feux, 37 inondations, 23 destructions d'insectes, 5 sécurités, 26 diverses



Le centre du village pendant les inondations de mai 1988

Les véhicules



Personnel

- 1 Médecin-Capitaine
- 1 Adjudant-Chef, Chef de Corps
- 1 Adjudant, Adjoint au Chef de Corps
- 2 Sergents
- 2 Caporaux
- 4 Sapeurs 1^{ère} Classe
- 13 Sapeurs

Matériel

1 P.S. - 1 V.T.U. - 1 V.L. - 1 M.P.R. - 1 M.P.P. - 1 G.E. - 4 A.R.I.

Tous les véhicules sont équipés de poste mobile.

16 bips viennent compléter l'équipement.

Sainte Barbe 1993

au Centre de Secours de La Tour du Pin



est en présence de M. Frédéric PIERRET, Sous-Préfet ; Alain MOYNE BRESSAND, Député ; Jean BOURDIER, Conseiller Général et Maire de La Tour du Pin ; des Maires et des élus du canton ; des Chefs de Corps du secteur ; du Capitaine Honoraire Jean GAUTHIER et du Médecin-Capitaine Pierre ANTHONIOZ BLANC qu'a eu lieu la Sainte-Barbe 1993 ainsi que la remise de galons et de diplômes qui la précèdent.

Nominations

- Le Caporal Christophe AUDAS est entré au Corps des Sapeurs-Pompiers de Beaucroissant le 1^{er} avril 1986, il a été nommé Caporal le 1^{er} février 1990, il a fait une demande de mutation pour le Centre de Secours de La Tour du Pin le 19 septembre 1992 ; il est titulaire de la trilogie, a passé avec succès l'examen de Sous-Officier et nommé Sergent.

- Le Caporal Laurent BUTTIN est nommé Caporal-Chef.

- Le Sapeur André ORCEL est nommé 1^{ère} Classe.

- Le Sapeur Gilles SOLER est nommé 1^{ère} Classe.

Décorations

1^{ère} Classe Bernard LESAINTE

Entré au Corps des Sapeurs-Pompiers de La Tour du Pin le 1^{er} juin 1968, nommé 1^{ère} Classe le 6 décembre 1992, il est titulaire de la Médaille d'Honneur Argent pour



20 ans de présence ; il reçoit aujourd'hui la Médaille de Vermeil pour 25 ans de présence au Corps des Sapeurs-Pompiers de La Tour du Pin.

Sergent-Chef Jean-Noël PILOZ

Entré au Corps des Sapeurs-Pompiers de La Tour du Pin le 11 janvier 1973, il a été nommé Caporal le 4 mars 1984, Sergent le 6 décembre 1987, Sergent-Chef le 8 décembre 1991 ; il est titulaire de la trilogie ; il reçoit aujourd'hui la Médaille d'Honneur Argent pour 20 ans de présence au Corps.

Remises de diplômes

Initiation topographie
- Sergent Pierre COLETTE

Sauvetage-Déblaiement
- Sapeur Bernard OLIER

Brevet National des premiers secours
- Frédéric OURMAN
- Jérôme LEGIN

- Gérard MANDELER
- Denis RABATEL
- Hervé RABATEL
- Jérôme MOULIN
- Freddy FLOUREZ

En fin de cérémonie, les attributs de Saint-Nicolas furent donnés au Sapeur Roger FRETZY.

Lieutenant Max FERRAND



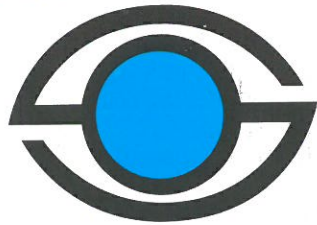
EUROPOLE GRENOBLE

250 000 m² pour accueillir les sociétés et leurs collaborateurs dans la ville qui est parvenue à faire la synthèse de l'ensemble des qualités et des critères nécessaires à la réussite de l'entreprise et de la cité.

Société d'Economie Mixte " GRENOBLE 2000 "

Bureaux :

1, place Firmin Gautier - 38000 GRENOBLE - Tél. : 76 48 48 09 - Fax : 76 70 03 84



SOCOTEC
ENVIRONNEMENT

Contrôle de la construction
Contrôles réglementaires
Hygiène et Sécurité
Contrôles de fonctionnement
Entretien - Maintenance - Environnement
Formation professionnelle

AGENCE DE GRENOBLE :

Z.A. du Rondeau
1, rue Docteur Pascal
B.P. 289

38434 ECHIROLLES CEDEX

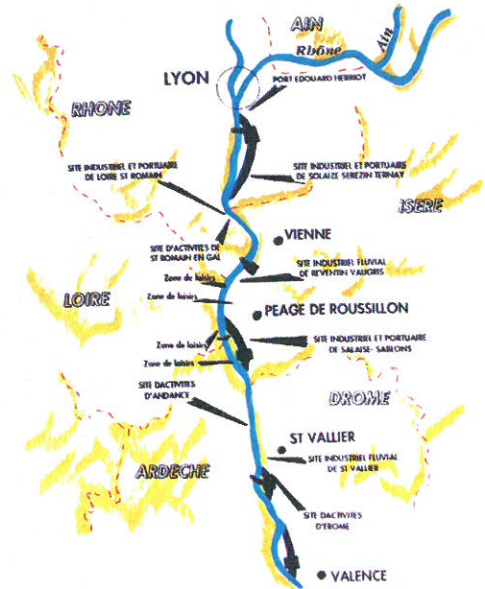
Tél. : 76.22.34.45

Télécopie : 76.09.09.50



La C.N.R. étudie, réalise, exploite, en France et dans le monde, tous types d'aménagements hydrauliques et fluviaux à buts multiples : hydro-électricité, navigation, hydraulique agricole, protection contre les crues, sports et loisirs de l'eau, valorisation du potentiel des cours d'eau, environnement, conservation du patrimoine naturel.

La C.N.R. : le partenaire des collectivités locales



COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME D'INTERET GENERAL

AGENCE DE VIENNE - TM

3, Quai Frédéric Mistral - 38201 VIENNE Cedex - Tél. 74 53 35 66 - Fax 74 31 93 75

hotel **mercure**

LYON L'ISLE D'ABEAU

Parc Technologique - R.N. 6 - A 43

38090 VILLEFONTAINE

Tél. 74 96 80 00 - Fax 74 96 80 99

Attachée commerciale : Nathalie CROZES

Chez nous, vous trouverez...

146 chambres climatisées de grand confort
(tarif préférentiel le week-end, nous consulter)
Une cuisine raffinée au restaurant "La Belle Epoque"
Un grill d'été au bord de notre piscine
Un accueil chaleureux dans notre bar le "New Sunset"
Soirée Piano Bar, le jeudi soir
310 m² de salons modulables pour organiser vos séminaires en toute confiance
Salles de réception pour accueillir vos repas de mariage (repas entre 200 et 300 F tout compris), anniversaires, baptêmes, ...
Vous dormez chez nous, l'accès à ikébana'vous est ouvert...



ikébana'
centre de mise en forme

**UN CLUB
EN PLEINE
FORME**

Parc Technologique de l'Isle d'Abeau

38090 VILLEFONTAINE

Tél. 74 96 80 80

Ikébana, c'est la recherche de l'équilibre et du bien-être où l'activité physique est envisagée comme une action réfléchie et pensée

Plus de 40 cours collectifs par semaine
Professeurs diplômés
Muscultation
Hammam, Saunas
Piscine intérieure, Bain à remous
3 tennis éclairés
Squash
Piscine extérieure
Stages tennis, squash
Sortie plein air (raft, V.T.T., ski)
Dans le fond, ceux qui cherchent l'équilibre dans la forme, ont raison sur toute la ligne

Départ en retraite et remises de médailles

au Centre de Secours de La Matheysine

V

endredi 18 février 1994, les salons de l'Hôtel de Ville de La Mure étaient ouverts aux Sapeurs-Pompiers. M. Claude PEQUIGNOT, Maire de La Mure, Conseiller Régional et Général, son Conseil Municipal et M. Georges

ABONNEL, Président du Syndicat Intercommunal, accueillait leurs invités avec qui le Colonel R. PAILLOT, I.A.D. du secteur, était venu participer à cette cérémonie.

Cette agréable soirée commençait par la remise de Médailles aux :

- Caporal-Chef Jacky BOTTERO, 25 ans de service, Vermeil.
- Sergent-Chef Henri GACHET, 20 ans de service, Argent.
- Sergent-Chef Jean-Claude PONCET, 20 ans de service, Argent.

Profitant de ces récompenses M. PEQUIGNOT, Maire de La Mure, remettait au nom du Conseil Municipal à Sébastien JOURDAN et Lucas FALEO, tous deux Sapeurs au Centre de Secours, la Médaille de la ville de La Mure suite à un acte de secours sur la place publique.

Ce furent ensuite les discours traditionnels d'au revoir à l'Adjudant-Chef Marius BEL qui atteint par la limite d'âge a dû rendre son paquetage après 23 ans de service. Le Lieutenant Patrick MARCHETTI accentuait son discours sur tout le dévoue-



Félicitations du Colonel PAILLOT, entouré de l'Adjudant-Chef Marius BEL, du Caporal-Chef BOTTERO, du Sergent-Chef GACHET et du Sergent-Chef PONCET

ment que Marius BEL a donné, ne manqua pas de souligner la présidence de l'Amicale qu'il a tenue pendant quelques années où il a su la dynamiser. Les remerciements allaient aussi vers Mme BEL qui va pouvoir maintenant profiter de son époux.

M. PEQUIGNOT rappellera à Marius BEL qu'il pourrait maintenant donner de son temps libre au niveau du Conseil Municipal puisque Marius BEL est Conseiller à La Mure.

Le Colonel R. PAILLOT remercia Marius BEL pour ces années de service où il a pu apprécier le travail de Marius lors des

grosses interventions en Matheysine. Marius BEL a reçu ses cadeaux remis au nom de l'Amicale par le Sergent-Chef Claude BESSON.

Sympathique réception qui aura permis à tout le monde de se rappeler les heures passées ensemble, tout ceci devant un apéritif offert par la municipalité de La Mure.

Manœuvre avalanche

Samedi 19 mars 1994, exercice au Col de l'Ollière bien connu des skieurs d'altitude puisqu'il permet l'accès à l'immense domaine skiable de l'Alpe du Grand Serre à partir de Saint-Honoré 1500.

Dès 8 heures le Centre de Secours de La Matheysine avec le Lieutenant Patrick MARCHETTI, Chef de Corps ; le Sous-Lieutenant G. EMEL, responsable de l'équipe secours en ravins ; l'ECIR 38 sous les ordres du Commandant OUBDESSE-LAM Malik, Vétérinaire-Chef départemental accompagné du Sergent Alain CLERE et son chien Gourko du Centre de Secours Principal de Grenoble, et du Sapeur 1^{er} Classe Marc ROCHAS et son chien Keops du Centre de Secours de Pont-de-Claix, ainsi que du G.R.I.M.P. 38 du Centre de Secours Principal de Grenoble, ce qui nous faisait une vingtaine d'hommes pour intervenir sur une coulée de neige de 100 m de large préparée par les responsables des pistes dirigés par le Sapeur Pascal HUSS, guide de haute montagne.



Les Sapeurs JOURDAN et FALEO reçoivent de Monsieur PEQUIGNOT, Maire de La Mure, la médaille de la ville de La Mure

L'avalanche était censée avoir enseveli quatre skieurs pratiquant du hors pistes sous une épaisseur de neige de 1 à 3 mètres.

Parfaitement conscient du service qu'on attendait de lui, Gourko suivi de son maître allait en cinq minutes localiser la première victime et bientôt une deuxième.

Sur l'autre versant, Keops bien dirigé par son maître ne tardait pas à découvrir les deux autres victimes.

Les quatre personnes hors de danger, Pascal HUSS décidait un sondage de la coulée.

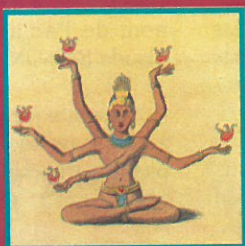
Les Sapeurs-Pompiers de La Mure et G.R.I.M.P. 38 armés des sondes travaillaient méthodiquement.

Cet exercice était suivi d'une recherche avec Arva. En présence de M. Georges ABONNEL, Président du syndicat intercommunal du Centre de Secours, les responsables pouvaient tirer toutes les conclusions et le Commandant OUABDESSELAM faisait part de sa satisfaction tant

pour la qualité de cette opération, sa réussite complète que pour son montage et le choix du site. Cette manœuvre a permis aux hommes du Centre de Secours de La

Matheysine de se familiariser avec les équipes spécialisées du G.R.I.M.P. 38 et de l'E.C.I.R. 38

A l'arrivée sur les lieux, le responsable des pistes explique au Commandant MALYK où les personnes ont été ensevelies



**Quand
l'énergie
se met
au service
de toute
une ville.**

CEG  GAZ ET
ELECTRICITE
DE GRENOBLE
La Maison de l'Énergie

B.L.B. FRANCE

VOIRON BRICOLAGE

Centre Commercial Continent
38500 Voiron
Tél. 76 05 05 33

CALOR

Département Repassage
38780 Pont-Evêque

LA DAUPHINOISE

42-44, rue du 11 Novembre - BP 308
38203 Vienne Cedex
Tél. 74 78 82 00 - Fax 74 78 82 01

RIGARD S.A.

Z.I. de Seyssuel - BP 35
38206 Vienne Cedex
Tél. 74 78 80 00 - Fax 74 78 80 05

PAPÉTERIES SIBILLE STENAY

Usine de la Gère
38780 Pont-Evêque
Tél. 74 85 90 64

Saint-Baudille-de-la-Tour, Henri MOLY

prend sa retraite
après 34 années d'action

Ce 12 décembre 1993, est pour Saint-Baudille-de-la-Tour, l'occasion de montrer à un homme toute l'estime qu'on lui porte.

En effet, Henri MOLY passe le relais comme Chef de Corps du Centre de Première Intervention. Il devient Sous-Lieutenant Honoraire et sa succession est assurée par Denis BEL, promu Sergent.

Manifestation intense mais simple comme le souhaite toujours Henri MOLY, sous la présidence commune du Capitaine MARION, du Lieutenant JEYMOND et du Député MOYNE BRESSAND. Jean MOLY, le Maire de la commune, dans son propos d'accueil indiqua qu'au 9 juin 1993 un arrêté préfectoral avait mis fin au commandement du Centre de Première Intervention par Henri MOLY et que par note de service il avait nommé Chef de Corps intérimaire Denis BEL, le 5 août 1993.

Puis il laissait à chacun l'occasion d'exprimer ses sentiments envers celui qui pendant 34 années a œuvré pour les Pompiers de Saint-Baudille.

Tout d'abord, le Capitaine MARION sut avec humour rappeler les liens étroits qu'il entretenait avec Henri MOLY ; nés à 48 heures d'intervalle dans la même clinique, membres du même contingent 56 2B, Pompiers d'abord, responsables ensuite.

La carrière d'Henri MOLY c'est au retour de l'armée, après l'Allemagne en novembre 1956 et jusqu'à l'Algérie en février 1959, la nomination comme Sergent le 1^{er} mai 1959, puis les cours, les formations qui obtinrent tous le succès, la promotion de Chef de Corps et d'Adjudant en 1978.

Ce Corps de Pompiers fondé en 1949 n'a à ce jour connu que trois Chefs de Corps : Albert MICHAILLE, J. CHRISTIN aujourd'hui absent pour cause de maladie, et Henri MOLY. Sous J. CHRISTIN ce sera pour les Pompiers la construction du local en 1966 et son agrandissement en 1977 pour loger un matériel toujours plus performant ; puis avec Henri MOLY c'est de la formation quasi continue et surtout très permanente. S'adressant au responsable, Président de l'Union, le Capitaine MARION devait insister sur cet aspect coûteux du bénévolat. Il parla aussi du problème de la départementalisation du matériel en cours depuis 5 ans



et qui représente 18 millions en 1993 pour le Conseil Général, et de l'idée de gérer les hommes au niveau du département. Évoquant les qualités d'homme et de Chef de Corps, le Capitaine MARION parla d'estime, de savoir-faire, de sympathie, d'abnégation.

Jean LESAFFRE, Président du syndicat intercommunal de Montalieu, présentait d'abord aux deux nouveaux Sergents Denis BEL et Gilles BOURGEY les félicitations qu'ils méritent et s'adressa aussi à Bernard MAYET qui vient d'obtenir ses diplômes de secourisme et de réanimation. Il argumenta ensuite sur le rôle d'orchestration d'un Chef de Corps et évoquant le ciment de notre région, le lien indispensable pour faire une bonne équipe. Se tournant vers Henri MOLY il le remercia pour sa collaboration avec le Corps de Montalieu.

Les galons furent remis par le Lieutenant JEYMOND aux deux promus Sergent. Le nouveau Chef de Corps Denis BEL remercia alors son formateur et prédécesseur, certain qu'il lui prodiguera encore longtemps ses excellents conseils. Il rappela aussi que pour rester Pompier bénévole à Saint-Baudille c'est parfois délicat car le logement n'est pas facile.

Le Maire évoqua ensuite à sa façon la carrière d'Henri MOLY, son frère, avec des chants repris par les enfants. Il fit référence non seulement au Chef de Corps mais aussi au Maire de 1982 à 1989, après avoir été Conseiller depuis 1965 et Adjoint depuis 1971. Rôle qu'il accomplit avec le succès et l'estime de toute la population (l'évidente preuve en est l'importance des présents ce 12 décembre).

Il dit aussi quatre merci.

Le premier pour le rôle de Chef de Corps et la façon dont il a préparé sa suc-

cession.

Les trois autres pour l'épouse d'Henri, ses enfants, et aussi sa mère présente à cette manifestation.

Recevant les galons de Sous-Lieutenants et la Médaille d'Honneur des Pompiers, Henri MOLY avant de conclure, laissait le Député Alain MOYNE BRESSAND évoquer les relations qu'ils eurent en tant que Maire, avec le bon sens rural, la défense de la qualité de vie, ... Henri est un exemple pour la jeunesse devait-il conclure.

Des cadeaux pour Henri, des fleurs pour Madame et Henri remerciait : "que de belles paroles, que d'éloges". Il rappela aussi que pendant sept ans il fut Chef de Corps et Maire, ce qui est illégal, mais personne à l'époque ne répondit à sa demande de clarification. Il se montra sensible au fait que le Lieutenant JEYMOND ait parcouru 120 km pour cette cérémonie, le Nord Isère n'est donc pas inaccessible...

Il parla surtout des hommes, 14 Volontaires, des Jeunes.

Il eut une pensée pour les Anciens ; sur les seize qu'il connut en débutant, deux seulement sont encore là : le précédent Chef de Corps J. CHRISTIN et Claude MOYNE, le doyen de la commune.

Résolument tourné vers l'avenir, ce Centre de Première Intervention doit réussir ; c'est la certitude qu'affiche Henri MOLY.

Il termine en disant : "Vu l'âge du nouveau Chef de Corps, vous en prenez pour 30 ans !"

Parmi les excusés, notons Alain CARI-GNON, représenté par Alain MOYNE BRESSAND, Jean GENIN et le Maire de Courtenay. Le Sous-Préfet attendu, n'est pas venu ; mais certains invités ayant évoqué le manque de panneaux directionnels, la raison est peut-être celle-ci.

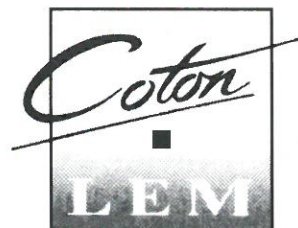
Parmi les personnalités présentes, notons outre les intervenants cités, les Maires des communes voisines, les Chefs de Corps, les Conseillers actuels et anciens et surtout une partie importante de la population, ce qui doit être pour Henri MOLY le gage d'une réelle satisfaction, de réussite. Henri devait être honoré d'avoir à ses côtés sa mère et son institutrice Mme BERTRAND.

J. B.



- EPONGES DE ZIRCONIUM
- HAFNIUM
- CHLORURE DE MAGNESIUM
- TETRACHLORURE DE SILICIUM
- OXYDES DE ZIRCONIUM
- OXYDES DE HAFNIUM

Boîte Postale 12
38560 JARRIE
Tél. : 76 68 56 56
Fax : 76 68 79 40



Cotons hydrophiles
Boules et disques à démaquiller

Place des Marronniers - B.P. 58
38780 PONT EVEQUE
Tél. : 74 85 90 60
Fax : 74 57 77 65

DES SOLUTIONS FINANCIERES POUR RÉPONDRE AUX PROJETS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

- **Gérer votre argent au quotidien**
- **Financer vos projets**
- **Préparer votre avenir**
- **Valoriser vos placements**
- **Réaliser votre projet immobilier**

Rendez-vous dans votre agence Caisse d'Epargne



CAISSE D'ÉPARGNE

C.P.I. Colombe

Le Sous-Lieutenant Jean PELISSIER est le nouveau Chef de Corps

Le vendredi 4 février 1994, une sympathique réception organisée à l'initiative du Conseil Municipal s'est déroulée à la salle polyvalente de Colombe, en présence d'une nombreuse assistance.

Elle était organisée en l'honneur des Sapeurs-Pompiers, à l'occasion de la transmission de pouvoirs de Chef de Corps, consécutive à l'admission à la retraite de l'Adjudant-Chef Raymond ROBERT-MICHON, et à la nomination au grade de Sous-Lieutenant de Jean PELISSIER qui assurera désormais le commandement du Centre de Première Intervention de Colombe conformément à l'arrêté conjoint Maire/Préfet.

M. André LAROCHE, Maire de la commune, prit la parole et après avoir retracé l'historique du Corps, rendit un vibrant hommage à l'Adjudant-Chef Raymond ROBERT-MICHON pour le long contrat qu'il a accompli au sein des Sapeurs-Pompiers. Entré au Corps en 1962, il fut nommé Sergent en 1965 puis Adjudant en 1983. Cette même année, il prit la responsabilité de Chef de Corps, et c'est en 1989 qu'il fut élevé au grade d'Adjudant-Chef. Durant 32 années de sa vie, Raymond a su assurer sa mission avec compétence et dévouement. Il a su également gagner l'estime et la confiance de toute une population qui peut aujourd'hui lui adresser ses plus sincères remerciements.

S'adressant ensuite au Sous-Lieutenant Jean PELISSIER, nou-

veau Chef de Corps, le Premier Magistrat le félicita vivement de cette promotion, consécutive à de brillants résultats obtenus à la suite d'un travail assidu.

Entré au Corps en 1987, il obtient brillamment son diplôme de secouriste en décembre 1988, puis celui de secouriste-réanimateur en février 1989 et enfin celui de secouriste routier en avril 1993. C'est en novembre 1989 qu'il fut nommé Caporal, puis Sergent en décembre 1991. Il subit ensuite avec succès l'examen de fin de stage d'Officier au mois de décembre 1993 qui le porte aujourd'hui à la tête du Centre de Première Intervention local.

Cet honneur s'accompagne bien sûr de charges et responsabilités importantes,

mais connaissant ses compétences, elles seront assumées parfaitement.

Les épouses de chacun d'eux furent associées à ces hommages respectifs. Etre "femme de Sapeur-Pompier" est une situation qui n'est pas toujours facile à vivre.

Puis ce fut au tour du Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, et ensuite de Monsieur Pierre BARNIER, Conseiller Général, d'adresser leurs plus chaleureux remerciements et souhaits de bonne retraite à celui qui s'en va après avoir consacré de longues années de sa vie à assurer bénévolement la sécurité de la population, et leurs plus vives félicitations à celui qui arrive et va reprendre le flambeau.

C'est sous les applaudissements que M. le Maire et le Colonel BOURGEOIS procédèrent à la remise des galons d'Officier au Sous-Lieutenant Jean PELISSIER.

Un vin d'honneur clôtura cette soirée où l'on notait également la présence de M. Henry MICOUD, ancien Conseiller Général ; M. Edmond BARDIN, Maire honoraire ; l'Adjudant LAMBERT, Chef de Brigade de Gendarmerie du Grand Lemps ; M. PARISI, Chef de Centre A.R.E.A. de Rives ; MM. les Adjoints et Conseillers Municipaux, le personnel enseignant, les Présidents des sociétés locales, les Chefs de Corps des communes voisines et bien sûr de nombreux amis et une partie de la population qui, tous, avaient bien voulu montrer leur gratitude envers leurs dévoués Soldats du Feu.

Un aperçu de la cérémonie.
De gauche à droite : Mme ROBERT-MICHON ; Adjudant-Chef Raymond ROBERT-MICHON ; Mme PELISSIER ; Sous-Lieutenant Jean PELISSIER ; M. Pierre BARNIER, Conseiller Général



AIR LIQUIDE

**Centrale de Production
des Gaz de l'Air**
38560 JARRIE
Tél. 76 68 85 22

Région Dauphiné-Savoie
20, rue Jean Pain - 38600 FONTAINE
Tél. 76 85 97 10 - 76 85 97 03
Fax 76 26 08 41



Z.I. de Montplaisir
38780 PONT-EVEQUE
Tél. 74.57.20.00



**les portes du succès
vous sont ouvertes.
un nouveau concept !
R2R emballages flexibles**

SAEC LE PARTENAIRE COMPETENCE

UN PARTENAIRE ADULTE

NOTRE FORCE : Nous sommes installés depuis 20 ans dans la région

UN PARTENAIRE SUR MESURE

NOTRE VOCATION : **Conseiller** les particuliers ;
étudier les projets ; **construire** les programmes
en entreprise générale ; **coordonner et piloter** les opérations

UN PARTENAIRE DE QUALITE

NOTRE EQUIPE :

Des femmes et des hommes compétents et expérimentés

UN PARTENAIRE DE REFERENCES

Des Jeux Olympiques de 1968 à ceux de 1992, nous sommes présents
sur tous les chantiers de l'avenir, à la montagne comme à la ville.



G R E N O B L E

24, rue Lamartine - BP 101
38320 EYBENS - Tél. : 76 24 46 63

Schindler le partenaire ascenseurs

création, remplacement, modernisation,
maintenance, télésurveillance

Agence Régionale Alpes

7, rue de Brotterode

38950 Saint-Martin-le-Vinoux - Tél. : 76 75 10 63 - Fax : 76 56 19 83

Agence de Chambéry

228, rue Clemenceau 73490 La Ravoire - Tél. 79 72 72 91

Schindler

ISOBOX HENRY

TOUTE L'ISOLATION DU BATIMENT ET LA DECOUPE À FAÇON
EN POLYSTYRENE EXPANSE

A votre service dans la région RHONE-ALPES

2 USINES

ISOPLAC
Pontcharra (38)
Tél. 76 97 66 18

HENRY et Cie SA
Vienne (38)
Tél. 74 31 16 40

DIRECTION REGIONALE DES VENTES
Vienne (38)
Tél. 74 31 16 40

Du mouvement au C.P.I de La Murette

L'Adjudant-Chef André GUINET, Chef de Corps, promu Sous-Lieutenant Honoraire, prend sa retraite
L'Adjudant-Chef Marcel PERRIN lui succède
Jean-Pierre RAMPONNEAU est nommé Médecin-Capitaine

Samedi 11 septembre 1993, par une douce soirée de fin d'été ponctuée par la Musique des Sapeurs-Pompiers de Brié et Angonne, que se passe-t-il ?

Pour honorer André GUINET, Chef de Corps quittant le Centre de Première Intervention après tant d'années de dévouement, il fallait bien faire de cette cérémonie un instant inoubliable.

Effectivement, André GUINET après plus de 23 ans de service, dont 15 ans comme Chef de Corps, homme de terrain, de courage, de dévouement au service de tous, a œuvré pour le Centre de Première Intervention sans compter : pour la construction de la caserne, l'achat de véhicules performants, l'organisation de nombreuses manifestations : éliminatoire bouliste, Congrès Départemental en 1987, ras-

semblement des Jeunes Sapeurs-Pompiers et bien d'autres.

C'est devant un parterre d'autorité qui avait voulu honorer André GUINET, encourager le nouveau Chef de Corps et l'ensemble du Centre de Première Intervention, que Monsieur René BLANCHET, Maire, retraça la carrière de son fidèle ami et compagnon André GUINET, et le remercia pour tout le travail réalisé, pendant 23 ans dont 15 ans comme Chef de Corps. Ensuite il s'adressa à Jean-Pierre RAMPONNEAU, promu Médecin-Capitaine, qui permet au Centre de Première Intervention de faire encore mieux dans le prompt secours et ainsi rassurer la population.

Pour finir René BLANCHET s'adressa à Marcel PERRIN pour lui dire combien il comptait sur lui pour mener à bien cette nouvelle responsabilité et le remerciait d'avoir accepté. Mais avec son équipe de Jeunes Pompiers, La Murette peut compter sur eux.

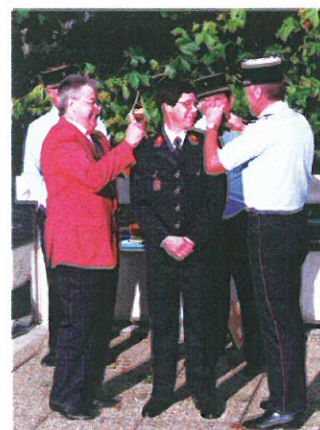


Intervention du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale

Le Président de l'Union Départementale le Lieutenant Jacky JEYMOND avait le plaisir de remettre le Mérite Départemental à André GUINET pour tout ce qu'il a fait pour servir la cause des Sapeurs-Pompiers, le félicitant chaleureusement.

La parole fut donné à Messieurs le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental ; le

Capitaine MATHIEU, I.A.D. ; Robert VEYRET, Conseiller Général ; Michel HANOUN, Député.



Nomination au grade de Médecin-Capitaine de Jean-Pierre RAMPONNEAU

Après tous ces mots élogieux qui allèrent droit au cœur pour André, Jean-Pierre et Marcel sous les applaudissements d'une foule d'amis venus honorer le Chef qui part et encourager la nouvelle équipe, Jean-Pierre RAMPONNEAU, Médecin-Capitaine, remerciait l'ensemble des autorités ainsi que ses amis Pompiers, rappelant que c'est une

Les autorités et les amis Sapeurs-Pompiers





Le personnel du C.P.I. La Murette au complet

équipe qui peut réussir, non un homme seul ; André GUINET prit la parole l'émotion du moment passée ; il tenait à remercier tous ceux et celles qui de près ou de loin l'avaient soutenu dans sa mission et souhaitait bon vent à son successeur et son équipe. Mais surtout très heureux de passer le flambeau à son Adjoint pour poursuivre l'œuvre entreprise, avec la jeunesse venue renforcer le Centre de Première Intervention.

Pour conclure, le nouveau Chef de Corps Marcel PERRIN remerciait M. le Maire et son Conseil Municipal pour la confiance qui lui est accordée pour conduire le Centre de Première Intervention de La Murette.

Après les cadeaux offerts à André et son épouse, un vin d'honneur offert par la municipalité et l'aubade donnée par la fanfare des Pompiers de Brié et Angonne donnaient un air de fête à cette manifestation qui se terminait à la salle polyvalente par un buffet où Dédé a pu recevoir ses amis pour fêter l'événement.

Intervention de l'Adjudant-Chef Marcel PERRIN nouveau Chef de Corps du C.P.I. de La Murette

M. le Maire
M. le Directeur Départemental
M. le Président de l'Union Départementale
M. le Président de l'Union Régionale
M. l'Inspecteur Adjoint
M. le Député
M. le Conseiller Régional
Mmes et MM. les Adjointes et Conseillers Municipaux
MM. les Chefs de Corps
M. le Médecin-Capitaine
Mmes et MM. les Officiers et

Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs-Pompiers
MM. les Retraités
Mesdames, Messieurs, chers Amis

Ce n'est pas sans émotion que ce soir je prends la parole en tant que Chef de Corps.

Je voudrais minimiser tous les éloges venant d'être dits sur moi. Jusqu'à présent, je n'ai fait qu'essayer de servir la cause des Sapeurs-Pompiers.

C'est à André GUINET, Sous-Lieutenant Honoraire qui se retire de la vie active, qu'iront mes premiers mots. En mon nom personnel et en celui de tous les collègues Sapeurs-Pompiers, je t'adresse nos plus vives félicitations pour ce grade honorifique grandement justifié, et la décoration du Mérite Départemental qui vient de t'être remis. Tu as su, de main de maître, mener la mission qui t'avait été confiée, et tenir les rênes jusqu'à ce jour, tout en prenant du recul ces derniers mois afin de favoriser au mieux cette passation de commandement.

J'ai passé seize années à tes côtés dont six comme Adjoint.

Dédé, tu as su prendre les orientations qui ont permis au Centre de Première Intervention de s'épanouir, telles que :

- la construction d'un bâtiment adapté
- l'acquisition de matériel performant
- l'action menée pour un recrutement de Jeunes, même de très Jeunes Sapeurs-Pompiers
- l'engagement d'un Médecin, atout précieux pour le Centre de Première Intervention et La Murette, J.-P. RAMPONNEAU, à qui j'adresse mes plus vives félicitations pour la promotion

de Médecin-Capitaine obtenue à la suite d'un stage particulièrement difficile à Valabre.

André, tu n'as pas hésité à prendre en charge les plus importantes manifestations départementales telles que :

- des éliminatoires boulistes
- le Congrès Départemental
- le Rassemblement des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Il fallait se jeter à l'eau, tu l'as fait avec ton équipe, la Municipalité, les sociétés locales, nos collègues Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Voiron, des Centres de Première Intervention de Chirens, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Etienne-de-Crossey, Saint-Cassien, La Buisse. Merci à tous pour le soutien efficace et l'aide précieuse fournis lors de ces manifestations.

Dédé, tu es également un homme de terrain, de contact, avec la bonhomie que chacun de nous te connaît, et surtout une serviabilité hors pair.

La devise des Sapeurs-Pompiers "Courage et Dévouement" a vraiment été ton idéal. La tâche va être difficile pour égaler un Sous-Lieutenant tel que toi !

Je voudrais aussi m'adresser à Marie-Thérèse, qui dans l'ombre de son célèbre époux, a dû supporter les absences d'un mari encore parti en réunions, manœuvres, interventions et organisations diverses. Marie-Thérèse, tu as su accompagner André dans son action de Sapeur-Pompier au service des autres, avec la complicité de vos enfants, Christophe, Anne-Sophie et Xavier. Merci encore.

Adjudant-Chef Marcel PERRIN, nouveau Chef de Corps de La Murette



Je m'adresse maintenant à Monsieur le Maire René BLANCHET, Jean-Claude JACQUIER, Président de la Commission Incendie, homme d'action et de discrétion, et à l'ensemble du Conseil Municipal.

Vous portez un grand intérêt aux Sapeurs-Pompiers. Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez en me nommant Chef de Corps. Et ce n'est pas sans une certaine fierté que j'accepte cette lourde responsabilité. Bien sûr, j'y ai beaucoup réfléchi ; la vie étant ce qu'elle est, il est parfois difficile de concilier la vie familiale, professionnelle et celle que me réserve aujourd'hui les Sapeurs-Pompiers.

Mais c'est encouragé et soutenu par mes filles Nadège et Stéphanie et par mes proches, que j'ai répondu favorablement. Je suivrai ainsi l'exemple de mon papa Sapeur-Pompier, toujours prêt à servir, ainsi que les anciens Chefs de Corps, Marius BARBOT, Georges PERRIN, et tous les Sapeurs-Pompiers aujourd'hui retraités ou disparus, à qui je rends l'hommage qu'ils méritent.

Je ne pourrai mener à bien ma nouvelle mission seul. Je sais que je peux d'ores et déjà compter sur la complicité et la camaraderie du Sergent René LAFFON qui sera mon Adjoint, ainsi que sur tous mes amis Sapeurs-Pompiers de La Murette. Nos aînés Fleury et Maurice qui malheureusement pour nous, vont rapidement suivre leur Chef André GUINET, ne me contrediront pas.

Je voudrais maintenant remercier les épouses de nos Sapeurs-Pompiers qui doivent attendre pour profiter de la vie familiale, le retour d'un départ imprévu et souvent long.

Elles assurent en plus l'entretien de nos tenues afin que nous soyons toujours impeccables. Elles ne l'ont pas choisi mais elles le font de bon cœur.

Je vais bien sûr vous demander de poursuivre ces sacrifices Mesdames, et je vous en remercie encore.

Je n'oublierai pas de citer mes supérieurs : le Capitaine MATHIEU, Inspecteur Adjoint au Directeur ; le Colonel

BOURGEOIS, Directeur, et l'ensemble de ses services ; Le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale, et son Conseil d'Administration ; toutes les personnes qui ont eu la patience de me former dans les différents stages que j'ai pu effectuer ; mes amis Chefs de Corps et Sapeurs-Pompiers, sans l'étroite collaboration desquels, la grande famille que forment les Sapeurs-Pompiers n'existerait pas.

Un grand merci à tous.

Je n'oublierai pas non plus les services de Gendarmerie, Police et S.M.U.R.

Merci de ne pas me tenir rigueur d'un éventuel oubli, mais dans des moments forts tel que celui ci, "tout se bouscule au portillon" comme on dit...

Je terminerai mon discours en me tournant de nouveau vers le Sous-Lieutenant André GUINET. Ton départ à la retraite nous remplit d'émotion. Mais sache qu'à travers notre dévouement, nous poursuivrons ton œuvre et que les Murettins peuvent compter sur nous.

Nous souhaitons que tu continues à partager notre vie de Sapeurs-Pompiers et celle de l'Amicale qui furent les tiennes et pouvoir ainsi nous faire profiter encore longtemps de tes conseils éclairés.

Fiers d'avoir servi sous ton commandement, accepte de nous tous, notre sincère amitié, notre profonde reconnaissance et nos chaleureux remerciements.

Intervention d'André GUINET ancien Chef de Corps du C.P.I. de La Murette

M. le Maire
Mmes et MM. les Conseillers Municipaux
M. le Député
M. le Conseiller Régional
M. le Président de l'Union Départementale
MM. les Officiers, Sous-Officiers, Sapeurs
Mesdames, Messieurs

Après ce que je viens d'entendre, c'est trop d'éloges pour un simple Chef de Corps d'un Centre de Première Intervention qui n'a fait que son devoir de Volontaire pour assurer, avec les moyens en notre possession, la sécurité des personnes et des biens de ma chère commune de La Murette ou d'ailleurs.

Quand on est Volontaire, ce n'est pas pour de l'argent, c'est pour rendre service à tous et, pour cela, il faut une équipe. Pour faire partie de ce volontariat, il fallait des hommes qui soient à l'écoute de tous, tels M. JALLUD, ancien Maire ; les anciens Chefs de Corps, Marius BARBOT, Georges PER-RIN, à qui je dois beaucoup, et



Adjutant-Chef André GUINET,
promu Sous-Lieutenant Honoraire

actuellement notre Maire et Ancien Sapeur-Pompier, René BLANCHET, et son Conseil Municipal. La commune a beaucoup fait pour les Sapeurs-Pompiers :
- construction d'une caserne
- acquisition de véhicules, matériel, et j'en passe

Une mention spéciale pour Jean-Claude JACQUIER, notre Président de Commission qui a su se battre pour obtenir toujours plus, pour l'amélioration du matériel et autres.

Vous savez, les Sapeurs-Pompiers sont comme les fourmis : une fois le chemin tracé, on continue. Avec les hommes comme le Capitaine MATHIEU, notre Chef de Centre, c'est presque un plaisir de travailler ensemble.

La Direction Départementale avec le Colonel BOUR-

GEOIS, ça passe aussi très bien, mais il faut s'y faire, c'est la départementalisation ; tant pis si de temps à autres il y a des différents.

Par contre, pour ce qui est de l'Union Départementale, nos relations avec ses services et son Président, Jacky JEYMOND, sont excellentes.

A plusieurs reprises, au cours de différentes réunions, on entendait : La Murette est là, ils vont nous sortir quelque chose, mais c'est normal, pour le social ou pour les assurances il faut aller toujours de l'avant, et là dessus, je peux leur tirer mon képi.

J'adresse aussi mes sincères félicitations pour sa brillante nomination au grade de Médecin-Capitaine à mon collègue Jean-Pierre RAMPONNEAU, Médecin du Corps.

Je terminerai en adressant mes félicitations au nouveau Chef de Corps, mon ami Marcel PERRIN, pour m'avoir secondé comme Adjoint pendant plusieurs années, à qui j'accorde ma confiance pour les nouvelles tâches qui l'attendent, et je demande à toute la Compagnie de l'aider à continuer à œuvrer pour le meilleur respect de tous, comme vous l'avez fait, Anciens et Jeunes Sapeurs, avec moi.

Je vous renouvelle à tous mes sincères remerciements.



CONTRÔLE ET PRÉVENTION

Un métier : le contrôle technique

Une vocation : la prévention des risques

DES PRESTATIONS SUR MESURE
DANS TOUS LES SECTEURS ECONOMIQUES :

- Contrôle des constructions
- Contrôle des installations en exploitation
- Conseil en prévention des risques
- Analyses, mesures et essais
- Formation



CONTRÔLE ET
PRÉVENTION

CA 1993 : 760 millions de francs

Effectif 1993 : 1 800 personnes

L'efficacité d'un réseau de proximité...

Plus de 80 agences

... au cœur d'un réseau européen

GRENOBLE - 63, avenue de Poisat - 38320 EYBENS
Tél. 76 24 00 26 - Fax 76 62 94 14

Ets Gobba. S.A.

NÉGOCE DE TOUS PRODUITS VERRIERS TRANSFORMATION DU VERRE PLAT

Feuilleté - Isolant - Trempé à plat

Emallage - Argenture

21, avenue Berthelot - B.P. 7 - 38206 VIENNE Cedex - Tél. : 74 85 73 35 (Lignes groupées)

Tél. Comptabilité : 74 31 51 00 - Fax : 74 85 14 30 - 74 85 58 44

ZENECA

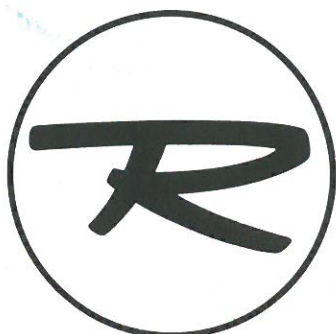
Une vaste gamme de colorants pour le cuir, le papier, le textile...

UN SEUL OBJECTIF :
LA QUALITÉ TOTALE dans tous les domaines

Plateforme de Saint-Clair-du-Rhône

B.P. 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone (33) 74.31.40.00 - Télex Francol 380 758 F - Télécopieur (33) 74.56.37.18

ROSSIGNOL



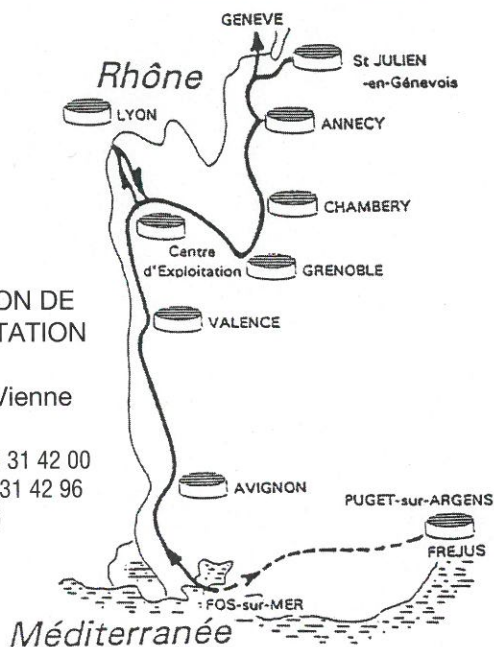
SKIS TENNIS CHAUSSURES BATONS DE SKIS ACCESSOIRES

Siège Social Tél. 76 66 65 65
B.P. 329
38509 VOIRON CEDEX - France
Service Commerciaux Tél. 76 66 66 66
38960 SAINT ETIENNE DE CROSSEY



**SOCIETE DU PIPE-LINE
MEDITERRANEE-RHONE**

*Nos défis permanents:
Sécurité, Fiabilité,
Qualité, Service*



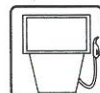
DIRECTION DE
L'EXPLOITATION
38200
Villette-de-Vienne

Téléphone : 74 31 42 00
Télécopie : 74 31 42 96
Télex : 300565

CONTINENT

TOUT POUR L'ACHAT GAGNANT

SALAISE S/SANNE
165 RN 7 - A7 Sortie Chanas
Tél. 74 29 78 78



24h/24

Ouvert du lundi au samedi
de 8 h 30 à 21 h 30

C.P.I. Cessieu

Historique du Corps

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Cessieu fut créé en l'an 1859. Il est réorganisé en 1901 par arrêté préfectoral. Les plus anciennes archives datant de 1901 font apparaître un effectif de 45 hommes.

Le 14 avril 1934, il est décidé l'acquisition d'une motopompe de 60 m³/h pour une somme de 29 000 F (compris tuyaux et pièces de jonction). Aujourd'hui cette belle motopompe acquise par souscription auprès de la population de Cessieu, coule des jours heureux au musée des Sapeurs-Pompiers de Lyon.

Situation et risques de la commune

Cessieu compte environ 2 000 habitants, sa situation géographique sur l'axe Lyon-Chambéry fait que la commune est traversée par trois grandes voies de communication : la R.N. 6, l'autoroute A 43 et la voie ferrée où circulent environ quatrevingt-dix trains par jour.

D'autre part, un aérodrome accueille le vol à voile et des U.L.M. Les risques industriels sont également présents sur la commune. Une entreprise de construction de groupes frigorifiques emploie près de 450 personnes, ainsi que plusieurs P.M.E., P.M.I.

Effectifs et spécialisations

L'équipe actuelle est dirigée par le Sergent-Chef Alain MOLLARD. Elle est composée du personnel suivant :

Sergent-Chef Alain MOLLARD, Chef de Corps
Sergent Guy BEL
Caporaux-Chefs Marc BEL, Olivier PAULETTO

Caporaux François CORDIER, Louis RAMASSOT, Patrick GIRARDON
Sapeur 1^{ère} Classe Joseph DEMEURE
Sapeurs Raymond GEORGES, Jean-Max DURAND, Rolland COTTON, André GIRON, Fabien CROCHAT, Jean-Philippe ANDREVON, Yves ROSTAING, Richard RABATEL, Frédéric BOUILLOUX, Bruno PEVET, Roger et Marcel CONTEGAL

Soit un effectif de 20 personnes tous Volontaires pour remplir notre mission.

Spécialisation du personnel :

- B.N.S.
- Réanimation
- Secours Routier
- Initiation radio
- Conducteur Poids Lourds



Matériel du C.P.I. :

- 1 V.S.A.B. Peugeot J7
- 1 F.P.T.L. Renault S 130
- 1 V.T.U. Renault Master
- 1 V.U.L. Renault express
- 2 M.P.E.
- 1 Pompe électrique
- 1 M.P.R. 30 m³/h
- 1 G.E.P. 2 KWA
- 4 A.R.I.
- 3 postes émetteurs récepteurs mobiles
- 1 poste émetteur récepteur fixe
- 1 poste émetteur récepteur portatif

Le "18" est centralisé au C.T.A. Nord Isère situé au Centre de Secours Principal de Bourgoin-Jallieu, qui déclenche les appels par sirène.

Interventions

- 110 interventions en 1992
- 153 interventions en 1993

Avec nos amis Sapeurs-Pompiers

Le dimanche 27 juin 1993, le Centre de Première Intervention de Cessieu a eu l'honneur d'organiser la fête du Groupement des Sapeurs-Pompiers de La Tour-du-Pin.

Tout a commencé dès 7 h 30, par le parcours sportif par équipes qui cette année a regroupé 24 équipes de 4 Pompiers. En fin de matinée une cérémonie officielle devait se dérouler au monument aux morts.



A noter la présence de M. Frédéric PIERRET, Sous-Préfet de La Tour-du-Pin ; M. MOYNE-BRESSAND, Député ; M. BOURDIER, Conseiller Général ; du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers ; du Lieutenant JOCTEUR, représentant le Capitaine MARION du Centre de Secours de Bourgoin-Jallieu ; du Lieutenant COTTAZ, Président du Groupement des Sapeurs-Pompiers de La Tour-du-Pin, ainsi que de nombreux Chefs de Corps des communes environnantes.

L'après-midi débutait par un défilé pédestre et motorisé auquel participaient 30 véhicules venus de tous les Corps, les Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Auriol et les musiciens du 27^{ème} B.C.A.

Puis vint le grand moment de la journée avec la démonstration des gymnastes de l'école interarmes et des sports du bataillon de Joinville à Fontainebleau, suivie d'une superbe démonstration de manœuvre par les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montalieu.

Toute cette journée avec un public nombreux et un soleil radieux.

Mr. Bricolage BIEN CONSEILLÉ

TOUT POUR LA MAISON

Electro-Portatif - Bois et découpe - Outillage - Découpe verre - Encadrement - Quincaillerie

Portes placard et intérieur - Sanitaire - Jardin - Motoculture - Electricité - Décoration

Revêtements sol PVC et moquettes - Droguerie - Peintures - S.A.V.

DES VENDEURS PROFESSIONNELS AU SERVICE DU CLIENT - 8 000 m² DE VENTE

38200 VIENNE - QUARTIER DE L'ISLE - TÉL. : 74.31.55.49

HUTCHINSON



FIT PROFILES

**Conception et réalisation
de profilés caoutchouc
et thermoplastique**

Le Pommarin - B.P. 17

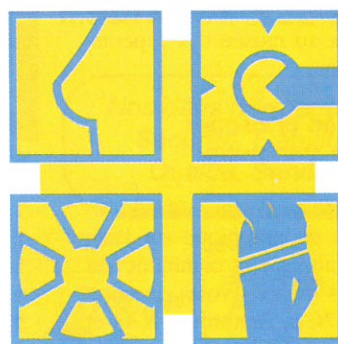
38430 MOIRANS

Tél. : 76 35 79 00

Fax : 76 35 79 09

Télex : 320 781 F

CLINIQUE DU MAIL



43-45, AVENUE MARIE-REYNOARD
38100 GRENOBLE

Tél. 76 33 55 55 - Fax 76 40 54 79

IMAGERIE GÉNÉRALE

SCANNER

SCINTIGRAPHIE

IRM

ONCOLOGIE

L'INDUSTRIE HOTELIÈRE EN ISÈRE

123, Cours de la Libération

38100 GRENOBLE

Tél. 76 49 00 36 - Fax 76 21 95 47

C.P.I. Saint Romans

Départ en retraite de l'Adjudant-Chef Paul CHARVIN

Le 1^{er} décembre 1962, Paul CHARVIN entrait au Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint-Romans où il accomplira 31 années de service.

Pour marquer ce départ en retraite et pour répondre aux invitations lancées par le Maire et le Chef de Corps, de nombreux élus, beaucoup de Sapeurs-Pompiers de tous grades et la population de Saint-Romans, étaient présents en cette soirée de janvier. M. le Maire J.-C. MATRAS après les mots de bienvenue adressa ses remerciements et ceux de la population à l'Adjudant-Chef Paul CHARVIN pour tout le travail accompli pendant ces trente-et-un ans de dévouement. Puis le Capitaine Louis BEYLE, Chef de Corps retraité depuis 15 mois, de retracer la carrière exemplaire de celui qui fut son Adjoint durant de nombreuses années : "Paul a su s'intégrer de suite à notre groupe, a suivi de nombreux stages qui lui ont permis de gravir de nombreux échelons : Caporal en 1974, Sergent en 1976, Adjudant en 1981, Adjudant-Chef en 1990. Médailles d'Honneur des Sapeurs-Pompiers : Argent en



1982, Vermeil en 1986, et Or aujourd'hui pour plus de 30 années de service. Il a toujours été très actif au service de notre Amicale dont il est le Secrétaire depuis son incorporation... Paul, tu es un exemple pour nos Sapeurs, et nous te souhaitons une heureuse retraite."

A son tour le Sous-Lieutenant Patrick FOUDEZ, Chef de Corps, remercia son Adjoint, l'Adjudant-Chef Paul CHARVIN,

pour toute l'aide et le soutien qu'il lui a apporté depuis sa prise de commandement, et pour toute l'œuvre accomplie auparavant. Et comme il faut toujours une continuité, il annonça la nomination au poste d'Adjoint au Chef de Corps, du Sergent-Chef Marc RUZAUD, homme d'expérience avec 28 ans de service, très apprécié de tous.

Après la remise de la Médaille d'Or à l'Adjudant-Chef Paul CHARVIN et au Capitaine Louis BEYLE, on procéda à la remise des galons de Sergent aux Caporaux Philippe ALLARD et Bruno BOUVIER, puis suivirent les discours du Conseiller Général Yves PILLET et du Député suppléant Bernard PEROGIO, représentant le Député Michel HANOUN.

Le Lieutenant Jacky JEYMOND, empêché, était représenté par le Lieutenant André BONNET, Administrateur de l'Union et Chef du Centre de Secours de Saint-Marcellin.

Cette sympathique cérémonie se termina par un apéritif buffet offert par la municipalité.



Décès

Le Corps de Sapeurs-Pompiers de Saint-Laurent-du-Pont-Chartreuse nous fait part du décès de Germain BOUVIER, à l'âge de 86 ans, survenu le 10 avril 1994. Il a servi du 1^{er} juillet 1933 au 28 février 1968 sous le grade de Caporal-Chef.

Germain BOUVIER vient de s'éteindre à l'âge de 86 ans.

Né en 1908, Germain que beaucoup ne connaissaient que sous le surnom affectueux de Rigadin, fut membre des Sapeurs-Pompiers de longues années durant.

Entré au Corps le 1^{er} juillet 1933, il ne le quitte qu'en 1968 après des années de bons et loyaux services. Caporal-Chef en 1948, il fut décoré de la Médaille d'Argent en 1955 et de la Médaille de Vermeil en 1965.

Malgré sa retraite Germain BOUVIER participait chaleureusement aux activités du Centre de Secours, aimant à conter aux plus jeunes ses anecdotes du passé. Fervent bouliste, il fut aussi membre de l'Amicale boule laurentinoise.

A la famille et aux amis de Germain, notre journal présente ses plus sincères condoléances.

(Extrait de Presse)

**L'usine du Pont-de-Claix :
une position stratégique
dans l'économie
grenobloise**

L'usine Rhône-Poulenc du Pont-de-Claix est le premier site industriel du Groupe en Europe, notamment par son chiffre d'affaires (3,7 milliards de francs) et par l'importance de ses effectifs (1 900 personnes).

Au plan local, le site induit près de 3 000 emplois indirects, distribue plus de 400 millions de francs de travaux aux entreprises régionales, reverse plus de 100 millions de taxes et redevances aux collectivités locales et aux administrations d'Etat.



SECTEUR INTERMEDIAIRES ORGANIQUES ET MINERAUX



**France Telecom
CNET**

FRANCE TÉLÉCOM, quatrième opérateur mondial, gère un réseau de télécommunications reconnu comme l'un des plus modernes et des plus performants du monde.

Avec le Centre National d'Etudes des Télécommunications, FRANCE TÉLÉCOM ouvre une nouvelle ère de la communication.

Au CNET Grenoble, 400 chercheurs, ingénieurs et techniciens compétents et dynamiques :

- conçoivent les circuits intégrés, les puces de demain (TV numérique, visiophone, radiotéléphone, systèmes de transmission à haut débit, transmission temporelle asynchrone)
- développent les technologies et les machines pour réaliser ces circuits (procédés CMOS 0,35 micron)
- travaillent en collaboration étroite avec SGS-THOMSON et le CEA-LETI au sein de deux Groupements d'Intérêts Economiques
- participent aux grands programmes européens EUREKA et ESPRIT

Au CNET Grenoble, le futur est quotidien

Centre National d'Etudes des Télécommunications - Centre Norbert Segard
Chemin du Vieux Chêne - BP 98 - 38423 MEYLAN Cedex - Tél. 76 76 40 00 - Fax 76 90 34 43

**LOU
DIFFUSION**

SOUS-VÊTEMENTS FÉMININS

15, rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset - Tél. : 76 21 21 18 - Téléx : 320 849 F - Fax : 76 21 55 30

**SEMAINE
WEEK-ENDS
JOURS FERIES
76 89 47 04**

SAIHEIM
DEBOUCHE
VOS
CANALISATIONS
en URGENCE 24H/24

La passion de l'URGENCE

**FAX
76 89 39 64**

Promotions à Vaulnaveys-le-Bas

lors de la Sainte-Barbe
le 26 février 1994



Nomination au grade de Lieutenant :
tous nos vœux au Lieutenant GIORDANO



L'Adjudant-Chef CUGNOD
reçoit la Médaille du Mérite
de l'Union Départementale



Les Officiels

Les jeunes pousses
étaient attentifs
à la cérémonie



CONFORAMA

*Le pays
où la vie
est moins chère*

Rue Frédéric Mistral - "Quartier du Rhône"
38670 CHASSE/RHONE
Tél. : 78 73 20 44 - Fax : 78 07 94 16

CATERPILLAR FRANCE s.a.
a participé à l'élaboration
de cette revue

ADIANTUM  INTERNATIONAL

Cabinet de Capidermologie
Conseil et Préparation à la chirurgie capillaire
(Intervention en clinique sous contrôle médical)
Traitement et Hygiène des Cheveux
Remplacements Capillaires
Prévention et correction de la calvitie

SUR RENDEZ-VOUS

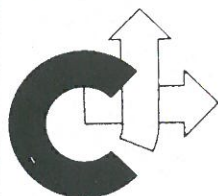
1, rue Paul Bert (Place V. Hugo) - 38000 GRENOBLE
Tél. 76 43 19 47

Maison de Retraite Médicalisée

Association ID'ARTEMIS

*est à votre disposition pour toutes informations
concernant l'hébergement de vos anciens*

Rue du Coteau de l'Eglise - 38080 L'ISLE D'ABEAU
Tél. 74 27 86 86



ENTREPRISE GENERALE
DE BATIMENT
**ENTREPRISE
CUYNAT**

S.A.R.L. au Capital de 1.700.000 F
FONDEE EN 1905

Rue de la Gare - Zone Industrielle
38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX - B.P. 46
Tél. : 76.56.06.10 + - Fax : 76.75.82.73

BAR - HOTEL - RESTAURANT
Auberge de Roche-Plage

Thierry RANDOT et Pierre VIOLLET

Thuile
38510 MORESTEL
Tél. : 74 80 03 55 - Fax : 74 80 06 18



15, rue André Rivoire - 38069 GRENOBLE CEDEX 2 - Tél. 76 70 38 90 - Fax 76 70 38 99

LA MEILLEURE GARANTIE DE VOTRE CAPITAL SANTE
**Complémentaire santé - Prévoyance
Epargne - Retraite**

Case réservée

Concours de pétanque

des Anciens Sapeurs-Pompiers
à Allevard, le 18 mai 1994

Éclatant succès de participation

Au concours de pétanque des Anciens Sapeurs-Pompiers, 180 participants, 33 Corps représentés : Eybens, Saint-Etienne-de-Crosset, Pontcharra, Saint-Romans, Saint-Marcellin, Moirans, Meylan, Corenc, Grenoble, Brié-et-Angonnes, Septème, Saint-Egrève, Izeron, Villard-Bonnot, La Verpillière, Roybon, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Vizille, Sainte-Agnès, Bourgoin-Jallieu, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Antoine, Heyrieux, Vaulnavey-le-Haut, Jarrie, Saint-Pierre-d'Allevard, Pont-de-Claix, Villette-d'Anthon, Vif, Vienne, Allevard.

La veille, le 17 mai 1994

Le personnel des services techniques ratisse le terrain du David et installe le chapiteau communal. Jean REVERDY, responsable du stade des jeux de boules, aidé d'Anciens et d'actifs, aménage les lieux. 30 jeux sont tracés, un parking surveillé pour 150 voitures est prêt à recevoir nos invités. Pierrot BOURNE et Fernand BERANGER, responsables de l'intendance, ont la charge d'offrir la brioche et le café à tous à leur arrivée le matin et le fonctionnement de la buvette de la matinée. Les rôles distribués, le ravitaillement assuré, tout est prêt.

Mercredi 18 mai 1994

A 8 h, les premières voitures arrivent, les premiers participants dégustent brioche et café bien chaud, façon grand-mère.

A 9 h, on se presse sous le grand chapiteau, tasse à la main, attendant celui qui ne vient pas, grand absent de la journée, le soleil.

A 9 h 45, malgré le courage de tous, la pluie redoublant, il faut prévoir un repli et abandonner nos aménagements inondés.

Jouer aux cartes, cinéma, ou autres propositions sont envisagées. Une idée est émise : le boulodrome de Saint-Pierre avec ses jeux couverts. Aussitôt dit aussitôt fait, on prend contact avec le gérant qui accepte avec une grande gentillesse de mettre à notre disposition ses jeux pour la matinée. Les quatre jeux de lyonnaise sont modifiés en 12 jeux de pétanque. Le règlement est porté à deux parties de 30 minutes ou 11 points maximum. Tout le monde fait preuve d'une grande compréhension, l'amitié fait le reste. Ainsi ce repli permet de rester groupés et assure le déroulement du concours. Monsieur Gérard ARNAUD, Conseiller Général du

Un formidable rassemblement d'amitié

Ils étaient 180 Anciens Sapeurs, représentant 33 Corps pour leur concours de pétanque.

Pour la première fois dans les annales, ils se sont retrouvés 180 dans la station thermale. Ce fut pour tous une formidable journée, mais malheureusement pour les responsables du Centre de Secours entourant le Capitaine Honoraire Félicien MOUCHET, la pluie est venue perturber le déroulement de ce grand rassemblement. Le concours a néanmoins pu se dérouler dans de bonnes conditions au clos couvert de l'Amicale-Boule de Saint-Pierre-d'Allevard, mis gracieusement à la disposition des organisateurs.

Les 180 Pompiers participants venaient des Corps d'Eybens, Saint-Etienne-de-Crosset, Pontcharra, Saint-Romans, Saint-Marcellin, Moirans, Meylan, Corenc, Grenoble, Brié-et-Angonnes, Septème, Saint-Egrève, Izeron, Villard-Bonnot, La Verpillière, Roybon, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Vizille, Sainte-Agnès, Bourgoin-Jallieu, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Antoine, Heyrieux, Vaulnaveys-le-Bas, Jarrie, Saint-Pierre-d'Allevard, Pont-de-Claix, Villette-d'Anthon, Vif, Vienne, Allevard.

Les quatre jeux de lyonnaise sont modifiés en huit jeux de pétanque. Le règlement est porté à deux parties de trente minutes à chaque joueur. Tout le monde fait preuve d'une grande compréhension, l'amitié fait le reste.

M. Gérard ARNAUD, au nom du Conseil Général remet un magnifique challenge qui sera confié chaque année au Corps ayant inscrit le plus grand nombre de participants.

A 12 h 30, sous le chapiteau, le Centre de Secours d'Allevard offre l'apéritif avant de rejoindre l'hôtel du Dauphiné où sera servi un succulent repas aux 180 convives.

Le Capitaine Honoraire MOUCHET, dans une brève allocution annonça la nomination dans l'Ordre National du Mérite du Président, le Lieutenant Jacky JEYMOND.

A l'issue des diverses allocutions, il restait à mesurer le cordon entourant la lance que Lucien CARRON et Pierre CHEVALIER ont fait estimer aux convives. Le Commandant DANTIN de Saint-Marcellin, fit office d'arbitre. M. BOSSA de Saint-Martin-d'Hères emporte le jambon après avoir donné le poids le plus approchant.

A 17 heures, eut lieu la remise des coupes et du challenge.

TRIPLETTES PAR TIRAGES : Champions, CHAVAS (Vienne) emporte la coupe du Conseil Régional. BUISSON (Heyrieux) emporte la grande coupe offerte par l'Amicale d'Allevard. R. LIAUD (Brié-et-Angonnes) emporte la coupe offerte par l'Amicale d'Allevard.

Les champions gagnent également le challenge de la région offert par l'Amicale de Vienne. BUISSON d'Heyrieux en a la charge pour 1994.

Sous-champions, René MORARD (Pont-de-Claix) et Michel LAURENT (Brié-et-Angonnes) emportent les coupes offertes par l'Amicale d'Allevard.

Maurice BUISSON (Roybon) emporte la coupe offerte par la municipalité d'Allevard.

Cette tripléte gagne également le petit challenge offert par le Corps de Vienne. C'est MORARD qui en a la charge pour un an.

Le challenge du Conseil Général (le Corps ayant le plus de participants - 13), est gagné par Brié-et-Angonnes.

Le challenge de l'Amicale de Saint-Antoine est gagné par Mme Christiane CHAYENNE de Moirans.

(Extrait de Presse)

canton d'Allevard, assiste à quelques parties, mais appelé à d'autres occupations, s'excuse de ne pouvoir assister au repas et remet, au nom du Conseil Général, un magnifique challenge. Challenge qui sera remis chaque année au Corps ayant inscrit le plus de participants.

12 h 30, sous le chapiteau, le Centre de Secours d'Allevard offre l'apéritif à tous avant de rejoindre l'Hôtel du Dauphiné.

Réservé au départ pour 140, il fallut à nos amis BALSAS accueillir 180 convives. Qui l'eût cru ! 180 repas avec un menu de grande qualité (inévitables cuisses de grenouilles) parfaitement servi dans deux salles, sonorisées par notre ami Marcel. Tous peuvent ainsi entendre les conteurs et chanteurs. Les chants d'une curiste de longue date participant à cette journée récoltent de nombreux applaudissements (le responsable de la journée en profite pour faire remarquer les bienfaits de l'eau thermale !).

Le Capitaine Honoraire MOUCHET d'Allevard, dans une brève allocution remercie M. VILLARD LANGENIEUX,

Député-Maire d'Allevard ; le Président de l'Union Départementale, Vice-Président de la Fédération Nationale, ainsi que tous les participants pour leur présence à cette manifestation. Il présente les excuses du Colonel BLANC. Le soleil n'est pas venu, la pluie a continué à tomber, mais la chaleur de notre amitié a su vaincre les imprévus !

La parole est alors au responsable de la Commission d'animation des Anciens. Le Commandant ANDRÉ de Vizille trouve les paroles de rassembleur d'un responsable et a l'honneur d'apprendre à l'assemblée la nomination dans l'Ordre National du Mérite de notre Président Le Lieutenant Jacky JEYMOND (journal officiel du 15 mai). Les applaudissements à cette nomination sont le point fort de cette journée. Parole est alors donnée au Président Jacky JEYMOND qui assure les participants du plaisir qu'il a d'avoir pu se libérer pour passer un trop court mais très agréable moment en leur compagnie. Après avoir abordé quelques problèmes d'actualité, il termine en citant cette magnifique phrase : "Sans vous les Anciens, les Services de Secours des

Sapeurs-Pompiers ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui".

Il revient à Monsieur le Député de conclure les appréciations de cette journée ; il le fait admirablement bien, ne manquant pas de faire part au Président JEYMOND de sa joie de le voir justement récompensé pour l'action efficace qu'il mène au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Il remercie chaleureusement l'ensemble des Sapeurs-Pompiers et leurs responsables.

Il reste à mesurer le cordon entourant la lance que Lucien CARRON et Pierre CHEVALIER ont fait estimer aux convives, imperturbables sous la pluie. C'est le Commandant DANTIN de Saint-Marcellin qui fait office d'arbitre. Deux personnes ayant donné la bonne longueur, Monsieur BOSSA et Monsieur PEROTIN, c'est finalement Monsieur BOSSA de Saint-Martin-d'Hères qui emporte le jambon après avoir donné le poids le plus approchant.

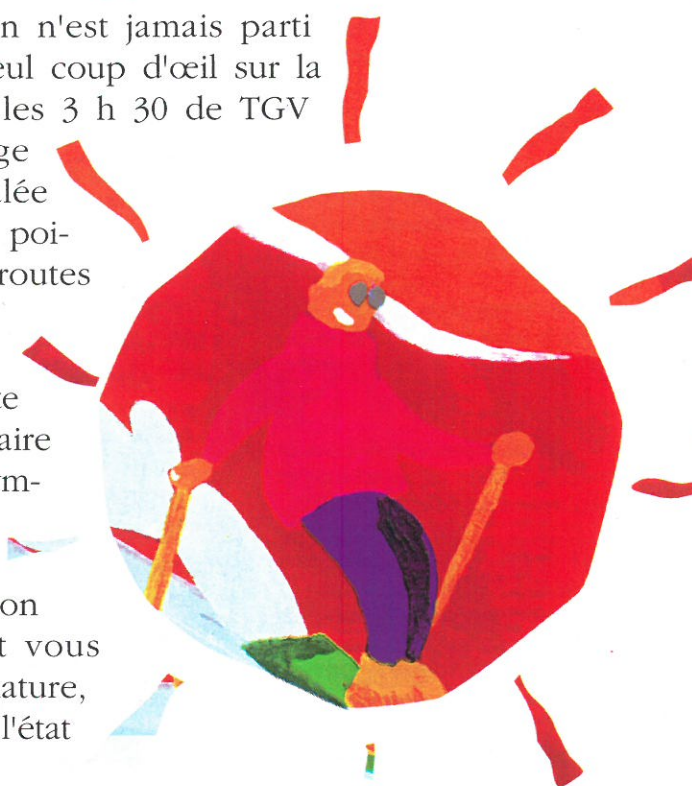
A 17 h, Monsieur le Député-Maire étant revenu parmi nous, on peut procéder à la remise des coupes et des challenges.

Quand on arrive à Chamrousse, on n'est jamais parti depuis longtemps. Pourtant, un seul coup d'œil sur la vallée suffit à vous faire oublier les 3 h 30 de TGV depuis Paris, la petite heure de voyage depuis Lyon ou Valence, l'autoroute avalée d'une traite depuis Chambéry et même la poignée de kilomètres sur l'une des deux routes qui vous conduisent de Grenoble à Chamrousse. Tout juste arrivé, vous avez déjà l'esprit libre. Et sans doute est-ce déjà cette liberté d'esprit qui permet à la station de faire sa réputation internationale aux Jeux Olympiques de 1968. Depuis lors, le somptueux massif de Belledonne a gardé toute sa pureté et a offert à la station son plus beau site. Pour vous accueillir et vous garantir un séjour de plaisirs grandeur nature, Chamrousse s'est faite, elle aussi, station à l'état pur.



Chamrousse
1700

La station à l'état pur.



Tél. 76 89 92 65

600 Sapeurs-Pompiers ont couru

au cross départemental qui s'est déroulé sur les collines surplombant Monestier-de-Clermont, le 19 mars 1994

Cette épreuve était qualificative pour le championnat de France, le cross national des Sapeurs-Pompiers, devant se dérouler le 26 mars 1994 à Chantilly. Soixante Corps de Sapeurs-Pompiers, Volontaires ou Professionnels, s'affrontaient pour une sélection départementale : ils étaient quelque 600 coureurs inscrits, toutes catégories confondues. A noter la très grande participation des jeunes garçons et filles dont 125 Poussins et 140 Benjamins.

Des records sont tombés, notamment chez les Seniors (115 hommes et 8 femmes) sur une distance de 9500 mètres. Le premier, Virgil GADEBOIS des Sapeurs-Pompiers de Gières, terminait en 34'41".

Cette course se déroulait sous l'égide de la Direction Départementale des Services d'Incendie de l'Isère, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère étant coordinatrice, assurant le soutien logistique et la remise des coupes. L'organisation de cette rencontre était confiée au Corps de Sapeurs-Pompiers Volontaires de Monestier-de-Clermont, avec le soutien du Centre de Secours Principal de Grenoble et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

Ce fut un après-midi très réussi, de l'avis de tous, sous un soleil printanier et dans un cadre magnifique.

La remise des prix et coupes s'est déroulée dans le gymnase en présence du Colonel PAILLOT, Inspecteur Adjoint ; du Commandant MARCHETTI ; du Colonel BOURGEOIS ; du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale de l'Isère ; du Capitaine BRUNEL, animateur à la Commission départementale des Sports, et du Lieutenant Albert MILLET, Chef de Corps de Monestier-de-Clermont.

M. Luc CHABUEL, Maire de Monestier-de-Clermont, accueillait l'assemblée par une courte allocution, suivie de quelques mots de félicitations aux sportifs de la part de Didier MIGAUD, Député de la circonscription. On notait également la présence des Maires des communes du canton offrant tous une coupe aux heureux vainqueurs, et M. PELLAT-FINET, représentant le S.I.V.O.M. du Lac.

LES RÉSULTATS

Poussins

1. LASSERRE Maxime (Domène) 3'28"
2. FIRAGUAY Yohann (Saint-Egrève) 3'22"
3. MACHILLOT Paul (Saint-Savin) 3'32"

Poussines

1. FAUVEL Christèle (Saint-Egrève) 4'01"
2. DESTOMBES Sandrine (Voinin) 4'01"
3. GARNIER Malorie (Saint-Savin) 4'03"

Benjamins

1. PLAIGNAUD Pascal (Domène) 7'05"
2. CATUALO Mickaël (Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs) 7'09"
3. NOEL Alexandre (Vienne) 7'18"

Benjamines

1. DA SILVA Blandine (Gières) 7'49"
2. TABARDEL Audrey (Saint-Savin) 8'04"
3. MULLER Véronique (Meylan) 8'31"

Minimes garçons

1. DA SILVA Raphaël (Gières) 9'54"18
2. FELBABEL Yvan (Saint-Georges-d'Espéranche) 9'56"48
3. PETIT Sébastien (Montalieu-Vercieu) 10'00"77

Minimes filles

1. SCABELLO Laetitia (Gières) 12'15"29
2. RENZOLLO Rose (Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs) 12'19"01
3. NIGRI Anne-Lise (Saint-Savin) 12'49"68

Cadets

1. MANGANI Laurent (La Mure) 17'42"
2. DOS SANTOS Alexandre (La Mure) 17'42"
3. FELBABEL Éric (Saint-Georges-d'Espéranche) 18'02"

Cadettes

1. JOYEUX Sandrine (Meylan) 13'15"91
2. SAUZE Stéphanie (Gillonnay) 13'19"50
3. BESSON Delphine (Gières) 13'22"91

Juniors garçons

1. MATRAY Arnaud (Saint-Nizier) 28'50"
2. DESBROSSE Laurent (La Mure) 29'34"
3. GODOYE Yannick (Vignieu) 31'38"

Juniors filles

1. BERNARD Laurence (Gières) 22'08"
2. PEREIRA Isabelle (Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs) 24'46"
3. CRISPINO Séverine (UPF) 25'31"

Seniors garçons

1. GADEBOIS Virgil (Gières) 34'41"
2. HUMBERT Thierry (Ftilieu) 36'37"
3. BERNARD Thierry (Gières) 36'56"
4. NOLIN Hugues (Grenoble) 37'30"
5. ROUDON Philippe (Grenoble) 37'33"

Seniors féminines

1. GULLINO Sophie (Saint-Nizier) 22'00"
2. GUILLOUD Michèle (Gières) 22'32"
3. PICCARRETA Valérie (Gières) 22'53"
4. LADADRA Bedja (Domène) 23'43"
5. MOYROUD Angélique (Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs) 24'47"

Vétérans 1

1. PAJIC Jojo (Chamagnieu) 36'12"
2. BLANC André (Saint-Georges-d'Espéranche) 37'06"
3. RABATEL Fernand (Gillonnay) 38'34"

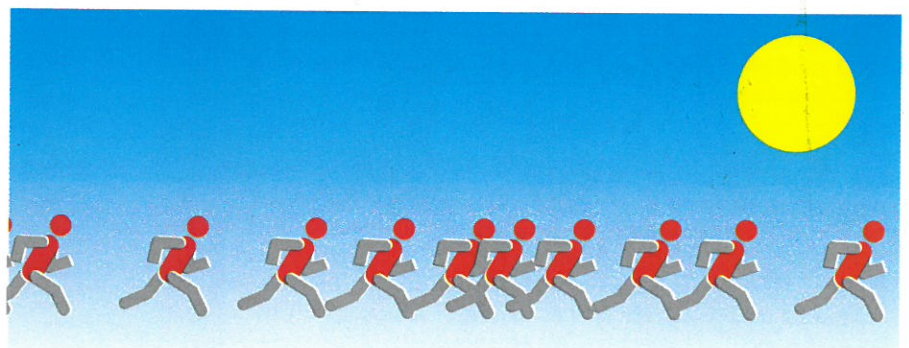
Vétérans 2

1. ROLLAND Louis (La Murette) 32'29"
2. MILLET Albert (Monestier-de-Clermont) 32'52"
3. SPERONE Claude (Le Touvet) 35'15"

Vétérans femmes

1. TABARINI Martine (Alleverd) 21'04"
2. ARGAUD Marie-Ange (Chamagnieu) 21'10"
3. BORDIER Véronique (Chirens) 30'07"

Claire GUIGUES
(Extrait de Presse)



Grand' place

Le Centre Commercial Régional

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h

RESTAURATION : FERMETURE TARDIVE

**4 000 places de parking gratuit,
couvert, surveillé et sonorisé.**

**133 boutiques, grandes surfaces
et service en tout genre**

à 2 minutes à pied d'Alpexpo et de Grenoble Alpes Congrès, accès direct TRAM
Nouvel accès : Rocade SUD - Sortie n°6



**SES
AVANTAGES
SONT
VOS
PRIVILEGES**

**PRÊTS
A PARTIR DE**

7,20 % *

6-8, rue Malakoff

GRENOBLE

76 42 82 02

* Taux en vigueur au 3/5/94

34^{ème} Cross National CHANTILLY 94

“Le Numéro 1, c’est l’Ain !”

**Fin d’un règne glorieux pour l’Ille-et-Vilaine.
L’Ain a choisi le site historique de Chantilly pour coiffer la couronne nationale.**

“L’organisation est à la fois rigoureuse et bon enfant, voire pétillante” estimait le Colonel Bernard JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, venu encourager les 2 477 engagés au cross national.

Cet hommage, sobre mais chaleureux, a ravi les organisateurs, placés sous la coprésidence du Colonel Serge HARDY, Directeur Départemental des Services d’Incendie et de Secours de l’Oise, et du Commandant Claude BAUJOIN, Président de l’Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l’Oise. Sous leurs directives, 300 personnes ont œuvré pour accueillir près de 5 000 personnes, dont les compétiteurs, dans des conditions fort satisfaisantes. Ceci avec le concours très apprécié de la municipalité de Chantilly et des responsables du site exceptionnel qu’est l’hippodrome, propriété de l’Institut de France depuis 1886, suite au legs d’Henri d’Orléans.

Dès le vendredi 25 mars, les délégations se présentaient une à une au contrôle, au restaurant des tribunes, où officiaient les membres de la Commission Sportive fédérale, sous la présidence du Lieutenant-Colonel HENARD.

L’heure était aux retrouvailles. Pas encore à la fête ! Celle-ci devait attendre, au moins pour les crossmen (et crosswomen) !...

AMBIANCE FÉBRILE

Samedi 26 mars, 8 heures : les lourdes grilles du domaine s’ouvrent. Les plus déterminés des compétiteurs sont là, pour repérer le site. La température est fraîche, comme les concurrents ! Croissants et pains au chocolat le sont aussi, servis avec des cafés brûlants qui sont les bienvenus. Les organisateurs s’affairent, veillant au moindre détail. C’est là-dessus, sur le presque rien, qu’est jugée une opération. Des “Ambassadeurs” ont été désignés, pour piloter participants et accompagnateurs. Tâche dont ils s’acquittent avec... excellence ! Plus l’heure avance, plus la tension monte...

10 h 30 : le Colonel Bernard JANVIER est sur place, salué par tous. S’effaçant quelque peu, il jauge la teneur en qualité de cette édition 94, en fin connaisseur, gardant secret son jugement avant de l’exprimer en termes choisis et chaleureux. Plusieurs personnalités se retrouvent sur le site, au fur et à mesure qu’avancent les aiguilles sur les montres.

12 h 50 : l’heure est bientôt venue de proclamer ouverte cette manifestation nationale, à laquelle 2 477 concurrents se sont inscrits. Un record dans l’histoire du cross Sapeurs-Pompiers. La tension est à son paroxysme. Des effluves d’onguents, crèmes et pommades, avec lesquels se massent les compétiteurs, inondent l’atmosphère, déjà lourde des appréhensions des organisateurs... et des coureurs. Soudain, un cri fuse : “Garde-à-vous !”. C’est un peu comme les trois coups frappés au théâtre. Sauf que là, ce n’est pas le rideau qui

s’ouvre, mais le drapeau qui claque, au son de “La Marseillaise”. La pièce sera belle. Les acteurs ont bien répété. Le metteur en scène a tout prévu. Et le public est de qualité !

13 h 05 : chaque délégation est passée en revue par les Officiels, au premier rang desquels figurent le Colonel JANVIER, le Lieutenant-Colonel SAINT-JALMES (représentant le Directeur de la Sécurité Civile), le Colonel HARDY, le Commandant BAUJOIN, M. COURBOIN, Maire de Chantilly, M. WOERTH, Conseiller Régional, etc. Devant la délégation des Yvelines, le Colonel JANVIER et le Lieutenant-Colonel SAINT-JALMES s’attardent un peu, faisant même la bise à une compétitrice. C’est qu’ils ont servi tous les deux dans ce département. Et ne l’oublie pas !

TOP-DÉPART

13 h 20 : la première course fut celle des Vétérans 2, dédiée à Guy MUSTAPHA, du Centre de Secours de Chantilly, qui fut Champion de France en 1981 et 1982. Elle fut remportée par Jean-Claude THION, de la Creuse, en 25’22, sur 6 800 mètres. Commentaire du vainqueur, à la limite de la suffocation : “Je bats de vrais Champions. C’est une grande satisfaction personnelle.”

14 heures : aux Cadets de s’élancer, pour la course “Colonel SIBUE”, qui fut Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français de 1976 à 1989. Vainqueur : Hugo FRATY, de Saône-et-Loire, en 18’47, sur 5 400 mètres. Avant de fondre en larmes... de joie : “C’est super !”

14 h 30 : Cadettes et Juniors se présentent au départ de la course "Commandant Jean DUPUIS", ancien Chef de Corps de Chantilly, de 1950 à 1983. Sur la plus haute marche du podium, pour les Cadettes : Myriam VEILLAUT, d'Indre-et-Loire, en 19'07, sur 4 000 mètres. Déclaration : "Je suis follement heureuse !". Pour les Juniors féminines : 1^{re} Karine NORMAND, du Calvados, en 19'03 pour 4 000 mètres. Confiance : "J'étais seconde en Cadettes l'an passé. Je suis 1^{re} en Juniors cette fois-ci. Tout va bien !"

14 h 50 : place aux Juniors, pour la course "Commandant Claude BAUJOIN", Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Oise depuis 1982. Vainqueur : Frédéric ANTUNES, du Doubs, en 22'30 sur 6 800 mètres. Déclaration : "A 18 ans, c'est mon quatrième titre. L'an prochain, en Seniors, je serai opposé aux gars de la B.S.P.P. Dur, mais... faisable !"

15 h 25 : sur la piste, se présentent les Seniors et Vétérans dames, pour la course "Colonel Serge HARDY", Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Oise depuis 1974. 1^{re} en Seniors : Sonia CATHANO, de Seine-et-Marne, en 18'20, sur 4 000 mètres. Confiance : "Dur de gagner, mais quelle joie !". 1^{re} en Vétérans : Lise MAUVAIS, du Doubs, en 17'26, sur 4 000 mètres. Déclaration : "Cette 1^{re} place, je l'offre à tous mes collègues..."

15 h 45 : au départ les Vétérans 1, pour la course "Colonel Jean-Claude BOURGEOIS", Président de la Sous-Commission Fédérale des Sports jusqu'en 1993. Vainqueur : Michel LELUT, du Gard, en 31'59, sur 9 400 mètres. Commentaire : "C'est ma quatrième victoire. C'est très agréable..."

16 h 30 : dernière épreuve, disputée par les Seniors, avec la course "Jean-François MANCEL", dédiée au Président du Conseil Général de l'Oise, partenaire de l'opération mais absent, pour cause de loi électorale : il était renouvelable au sein de l'Assemblée Départementale, dont il est redevenu le "patron" sans aucun problème. Vainqueur de la course : Charles HUBERT, de la B.S.P.P., en 34'10, sur 10 750 mètres. Confiance : "J'ai maintenant 31 ans. J'ai eu du mal à m'imposer, mais je repartirai l'an prochain !"

TEMPS FRAIS, AMBIANCE CHAUDE

La joie se lisait sur tous les visages. Les organisateurs étaient radieux, les commissaires fédéraux détendus (après quelques accès de fièvre), les compétiteurs soulagés. Tous exténués, mais unis par un même sentiment : celui d'avoir œuvré en commun et d'avoir réussi à rassembler autant d'athlètes, dans des conditions climatiques certes fraîches, mais dans une si chaude

ambiance ! En témoignait la remise des trophées, qui a connu un sacré chahut, entre rires et larmes. Que d'émotions ont transmis ces 2 477 engagés à leur public, qui a partagé avec enthousiasme leurs espoirs comme leurs déceptions, leur rage de vaincre comme l'enfer de la chute ou de l'abandon. Quel spectacle !

A L'HEURE DES TOASTS

Après l'effort, le réconfort. Celui-ci a été constitué par des toasts, portés à tous les acteurs de cette journée mémorable, lors d'une collation servie au restaurant de l'hippodrome. Avant de lever leurs verres aux héros de ce 34^{ème} Cross National, trois intervenants s'exprimaient :

- **Colonel Serge HARDY** : "Merci à Monsieur de LAGARDE pour son accueil en ces lieux, qui a permis de faire courir nos poulains et pouliches sur ce site prestigieux où tant d'autres les ont précédés. Merci à la ville de Chantilly et au Conseil Général pour leur soutien, merci à Eric WOERTH pour sa présence, merci aux membres du jury, merci à Marc AYACHE et à son personnel, merci enfin à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré au succès de cette journée. Pari tenu !"

- **M. COURBOIN** : "Je souhaite que votre séjour à Chantilly se soit bien déroulé et j'espère vous y revoir. Bravo aux sportifs et à leur encadrement."

- **Lieutenant-Colonel SAINT-JALMES** : "Cette journée a été magnifique. En 28 années, je crois que c'est à l'un des plus beaux cross nationaux que j'ai assisté aujourd'hui. Monsieur CANEPA, que je représente, m'a prié de féliciter tous les sportifs, des premiers aux derniers. Les organisateurs, après "Compiègne 91", ont réussi là un second coup de maître. Et je salue aussi les élus, pour la chaleur et la convivialité de leur accueil. Bravo aussi à l'équipe médicale qui, avec discrétion et efficacité, a procédé à 75 interventions, tout au long de cette journée !"

LE GRAND MOMENT

Organisateur de talent, le Colonel Serge HARDY a réussi la gageure de faire patienter son auditoire jusqu'à 20 h 45. L'attente était éprouvante pour les délégations, car peu de "fuites" avaient filtré et le suspense était total, intense. Hitchcock et... Hardy commentent par la même lettre, le H, si tranchant, qui coupe... le souffle ! le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Oise aurait-il raté sa vocation ? Il a en tout cas réussi sa mise en scène, commençant par annoncer le résultat de la 10^{ème} équipe, la Loire-Atlantique, histoire de jouer avec les nerfs des neuf autres... Et, après des lenteurs calculées, des pauses répétées et des silences malicieusement, le Colonel annonçait enfin le grand vainqueur : "Le Numéro 1, c'est... l'Ain !". Tonnerre d'applaudissements, délire de la délégation conduite par André EMIN, Prési-

dent de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ain, et le Colonel Daniel ORY, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain. Folles empoignades et tour d'honneur des athlètes de l'Ain, sous une salve d'applaudissements. A presque faire pâlir le triomphe des "Nuits de feu", si célèbres à Chantilly.

PLUS DE CINQ TONNES DE NOURRITURE

La soirée s'est poursuivie par un dîner-spectacle, sous un chapiteau planté sur la petite pelouse de l'hippodrome. Les numéros présentés étaient de haute tenue. Celle de certaines artistes était d'ailleurs plus que légère (dame, le tissu est si cher de nos jours, ma brave dame !), ce qui ne déplut guère aux spectateurs !

Mais le régal des yeux n'a pas supplanté celui de l'estomac. Plus de cinq tonnes de nourriture ont été dégustées par les convives qui étaient 2 600 à midi et 2 300 le soir. Le tout préparé par Jean-Michel DELSEAUX, Traiteur à Cambonne-les-Ribécourt, près de Compiègne. Il a été assisté par 80 personnes. Dont des élèves de la section hôtelière du Lycée Charles de Gaulle, conduits par leur professeur, Régis TREUIL. La restauration était servie sous un chapiteau de 61 mètres de long sur 46 mètres de large et 13 mètres de haut, monté en deux jours par une équipe de dix techniciens. Un tour de force, là aussi !

LE BONHEUR DE... L'AIN, LE MALHEUR (PASSAGER !) DES AUTRES !

L'Ain, grand vainqueur de cette édition 1994, a connu un grand bonheur mérité. Cette victoire consommée (suivie de coupes et bouteilles, comme il se doit !), chacun s'en est reparti. Sauf Marc AYACHE, Président Directeur Général de l'Agence de Presse S.F.D.-EPURE, qui a réalisé le reportage du cross. Sa voiture, garée auprès des tribunes de l'hippodrome, était restée sur place, alors que notre homme était parti veiller à la sortie du bulletin distribué lors du repas, sur lequel figuraient résultats et commentaires. Il a fallu que le Lieutenant Régis BAUJOIN le tire de ce mauvais pas. Marc AYACHE, en habitué des terrains de cross, serait bien reparti à pied. Mais le dévouement - même à la cause des Sapeurs-Pompiers - a ses limites ! Tout est bien qui finit bien, puisque vous feuillotez ce reportage.

Toute l'équipe S.F.D.-EPURE remercie d'ailleurs celles et ceux qui, à tous niveaux, ont facilité sa tâche. Même le gardien de l'hippodrome, pour avoir si gentiment protégé la voiture de Marc AYACHE.

Marc AYACHE et Lucien DJANI,
journalistes de la société S.F.D.-EPURE.
Georges RIVALLIN, Photographe.
Tous droits réservés à ladite société.

Cross National

à Chantilly, le 26 mars 1994



RÉSULTATS DES CATÉGORIES MASCULINES

CADETS

Course Colonel André SIBUÉ
5 400 m - 318 participants à l'arrivée
Meilleur temps : 18'47

1 ^{er}	Hugo FRATY, de Saône-et-Loire
8 ^{ème}	Nicolas MANGANI.....19'34
16 ^{ème}	Alexandre DOS SANTOS.....19'59
23 ^{ème}	Laurent MANGANI.....20'06
64 ^{ème}	Eric FELBABEL.....20'47

JUNIORS

Course Commandant Claude BAUJOIN
6 800 m - 339 participants à l'arrivée
Meilleur temps : 22'30

1 ^{er}	Frédéric ANTUNES, du Doubs
19 ^{ème}	Yannick GODOYE.....25'10
25 ^{ème}	Arnaud MATRAY.....25'20
37 ^{ème}	Laurent DEBROSSE.....25'50
100 ^{ème}	Nicolas ROUX.....27'10
112 ^{ème}	Sébastien REY.....27'26

SENIORS

Course Président du Conseil Général de l'Oise
10 750 m - 368 participants à l'arrivée
Meilleur temps : 34'10

1 ^{er}	Hubert CHARLES, B.S.P.P.
33 ^{ème}	Virgil GADEBOIS.....36'36
75 ^{ème}	Thierry BERNARD.....37'42
78 ^{ème}	Thierry HUMBERT.....37'51
151 ^{ème}	Philippe ROUDON.....39'25
171 ^{ème}	Hugues NOLIN.....39'48

VÉTÉRANS 1

Course Colonel Jean-Claude BOURGEOIS
9 400 m - 385 participants à l'arrivée
Meilleur temps : 31'59

1 ^{er}	Michel LELUT, du Gard
124 ^{ème}	Jozo PAJIC.....35'49
171 ^{ème}	André BLANC.....36'46
205 ^{ème}	Fernand RABATEL.....37'23
247 ^{ème}	Michel VALLONI.....38'23
316 ^{ème}	Yves LAMBERT.....40'31

VÉTÉRANS 2

Course Guy MUSTAPHA
6 800 m - 291 participants à l'arrivée
Meilleur temps : 25'22

1 ^{er}	Jean-Claude THION, de la Creuse
13 ^{ème}	Louis ROLLAND.....26'49
14 ^{ème}	Albert MILLET.....26'53
72 ^{ème}	Michel FLANDINET.....29'06
147 ^{ème}	Claude SPERONE.....30'54
157 ^{ème}	Henri GARCIN.....31'20

RÉSULTATS DES CATÉGORIES FÉMININES

CADETTES

Course Commandant Jean DUPUIS
4 000 m - 76 participantes à l'arrivée
Meilleur temps : 19'07

1 ^{ère}	Myriam VEILLAUT, d'Indre-et-Loire
22 ^{ème}	Stéphanie SAUZE.....22'17
37 ^{ème}	Céline LECLERC.....23'43
41 ^{ème}	Béatrice PRE.....23'56
42 ^{ème}	Delphine BESSON.....23'57

JUNIORS

Course Commandant Jean DUPUIS
4 000 m - 83 participantes à l'arrivée
Meilleur temps : 19'03

1 ^{ère}	Karine NORMAND, du Calvados
6 ^{ème}	Laurence BERNARD.....20'16
25 ^{ème}	Isabelle PEREIRA.....22'50
48 ^{ème}	Frédérique DUPOUX.....24'59
55 ^{ème}	Séverine CRISPINO.....25'59

SENIORS

Course Colonel Serge HARDY
4 000 m - 133 participantes à l'arrivée
Meilleur temps : 18'20

1 ^{ère}	Sonia CATHANO, de Seine-et-Marne
22 ^{ème}	Valérie PICCARRETA.....20'46
42 ^{ème}	Behdja LADADRA.....22'04
65 ^{ème}	Angélique MOYROUD.....23'03
85 ^{ème}	Michèle GUILLOUD.....24'03

VÉTÉRANS

Course Colonel Serge HARDY
4 000 m - 37 participantes à l'arrivée
Meilleur temps : 17'26

1 ^{ère}	Lise MAUVAIS, du Doubs
6 ^{ème}	Marie-Ange ARGAUD.....20'05
8 ^{ème}	Martine TABARINI.....20'17

**AU CLASSEMENT
GÉNÉRAL
L'ISÈRE EST 6^{ÈME}**

Les Sapeurs-Pompiers skis aux pieds

Samedi après-midi, 40 Soldats du Feu se retrouvaient au Collet d'Allevard pour disputer la traditionnelle compétition de ski organisée par le Centre de Secours.

Les Centres de Secours et Centres de Première Intervention de Saint-Pierre-d'Allevard, Pontcharra, La Chapelle-du-Bard, Goncelin, Villard-Bonnot, Lumbin, La Terrasse, La Rochette, Grésy-sur-Isère, Saint-Hilaire-du-Touvet, avaient envoyé leurs meilleurs éléments. De nombreux Jeunes, mais aussi des Anciens tels Félicien MOUCHET, ancien responsable du Centre de Secours d'Allevard, Paul CLEYET de Villard-Bonnot, Roger BERANGER, Claude REY et René MERLIN... ont mis tout leur cœur à défendre leurs chances.

Cette compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions et, survolant la course de bout en bout, c'est la sympathique et dynamique Marion BERANGER qui mettait "tout le monde d'accord" en effectuant un parcours sans faute. Elle était suivie de très près par le fougueux Pierre BOURNE du Centre de Secours d'Allevard (qui est l'un des piliers de l'équipe de secours en montagne). Chez les Jeunes (catégorie 1970-1974), Steve BUTARELLO du Centre de Première Intervention de Saint-Pierre-d'Allevard se classait premier.

Dans la catégorie 1965-1969, Laurent CLEYET de Villard-Bonnot prenait la place d'honneur. Chez les Anciens (catégorie 1930-1939), Roger BERANGER du Centre de Secours d'Allevard s'octroyait la première place. Le Chef de Centre d'Allevard Fernand LETEY et celui de

Pontcharra Jean-Pierre MEYRIEUX décrochaient la première place dans leur catégorie.

Chez les Vétérans, notons les belles performances de Paul CLAYET 1^{er}, Félicien MOUCHET 2^e, et René MERLIN 3^e.

Cette compétition qui s'est déroulée sur la piste de Pré-Rond a été pour tous les Soldats du Feu l'occasion de passer un moment très agréable dans une ambiance conviviale.

Au restaurant des Écureuils, les concurrents se retrouvaient pour la proclamation des résultats et la remise des coupes, et ensuite tous étaient réunis dans la grande salle du restaurant où un succulent repas les attendait.

(Extrait de Presse)

PERFORMANCES ET ECONOMIES TOUTES GAMMES



Garage Central GAYET S.A.

"LE POIDS D'UN SERVICE PUISSANT"

Z.I. Avenue de Chanteraine - 38306 Bourgoin-Jallieu - Tél. 74 93 14 81 - Fax : 74 93 51 36



RENAULT

SARL VOLFEU ALARM

GRENOBLE :
1, rue des Glairaux 38120 ST EGREVE
Tél. : 76 75 55 80 - Fax : 76 75 82 60

ANNEMASSE :
4, rue Docteur Favre 74100 ANNEMASSE
Tél. : 50 92 54 71 et 50 92 70 51 - Fax : 50 87 02 62

INSTALLATEUR AGRÉÉ AUX NORMES A.P.S.A.D. N° 06-79 DEPUIS LE 27/06/79 POUR LE VOL. EN COURS DE QUALIFICATION POUR L'INCENDIE AP-MIS

Le mode d'emploi de la sécurité. Etudie, installe, maintient des systèmes de surveillance en utilisant des produits bien conçus et sans soucis dans les domaines du particulier, du commerce, de la PME-PMI, de l'administration et de la grosse entreprise avec toute la rigueur, le sérieux et le professionnalisme que VOLFEU ALARM applique depuis de nombreuses années.

Consultez-nous à votre guise pour tout renseignement, étude, devis et conseil, sans obligation de votre part.

Championnat de France Cycliste

des Sapeurs-Pompiers
le 29 mai 1994 à Besançon



ette épreuve magistrale-ment organisée et tout à fait digne d'une grande compétition sportive s'est déroulée à Besançon le 29 mai dernier.

Un circuit de 12 km en partie urbain et longeant par endroits le cours du Doubs était parfaitement protégé et balisé, permettant aux concurrents de parfaitement s'exprimer.

Plusieurs tours de circuit étaient à accomplir en fonction de la catégorie des candidats.

D'un très haut niveau sportif, cette épreuve suivie par un nombreux public

local et d'accompagnateurs, ne laissait aucune place au folklore et cette manifestation pourtant réservée aux seuls Sapeurs-Pompiers, permettait de constater des moyennes qui n'avaient rien à envier aux cyclistes du plus haut niveau.

C'est ainsi que 5 représentants de notre département s'alignaient au départ dans diverses catégories.

Et si aucun ne pouvait ramener le maillot tricolore, tous effectuaient des parcours très honorables.

C'est ainsi que dans la catégorie Vétérans, Claude MONMESSO de Saint-Laurent du Pont se classait 57^{ème} et Louis ABBENANTE de Grenoble finissait 51^{ème} sur 70 concurrents.

Dans la catégorie Anciens, René PAILLOT de Grenoble se classait 23^{ème} sur 40.

Dans la catégorie Doyens, André JURY du District de Roussillon prenait la 15^{ème} place et Roland HENNEBERT la 33^{ème} sur 50 candidats.

Il y a lieu de dire que les écarts étaient limités et de nombreux sprints eurent lieu pour départager les coureurs sur la ligne d'arrivée.

Félicitations à nos représentants qui ont parfaitement représenté leurs couleurs respectives.

Butaclor[®]

Caoutchouc polychloroprène

EniChem Elastomères France

Usine de Champagnier

BP 19 - F - 38800 Le-Pont-de-Claix - France

H. CHARDON



TV - HIFI - VIDEO - MÉNAGER

8, rue de la République

38440 St-Jean-de-Bournay - Tél. : 74 58 74 24

ATELIER DE DÉPANNAGES

Toujours présents par tous les temps

HYMNE

AUX

SAPEURS-POMPIERS

TAMBOURS & CAISSES CLAIRES

REFRAIN REPRENDRE 4 FOIS LES 4 MESURES DU REFRAIN

COUplet

REFRAIN

TRIO

CODA COUplet 2

FIN

CYMBALES

GROSSE CAISSE

REFRAIN

COUplet

REFRAIN

TRIO

CODA

FIN

*Toujours présents par tous les temps
Les Sapeurs-Pompiers noblement
Sauvent ou périssent, valeureux
Glorifions les Soldats du Feu*

*Leur devise : sauver ou périr
Leur idéal est secourir
Ils ont un devoir prestigieux
Sauver les vies est merveilleux
Vénérons les Sapeurs-Pompiers
Car leur courage est sublimé
Secours, sauvetage, incendie
Ils luttent au péril de leur vie*

*Toujours présents par tous les temps
Courage, amour et dévouement
Pour un drapeau toujours glorieux
Honneur et gloire aux Soldats du Feu*

*Tocsin, sirènes dans la nuit
Hurlent dans la ville endormie
Au corps à corps avec le feu
Les Pompiers sortent victorieux
Rendons hommage aux disparus
Leur sacrifice nous a émus
Et proclamons l'admiration
Que leur reconnaît la Nation*

*Toujours présents par tous les temps
Les Sapeurs-Pompiers noblement
Sauvent ou périssent, valeureux
Glorifions les Soldats du Feu*

*Toujours présents par tous les temps
Courage, amour et dévouement
Pour un drapeau toujours glorieux
Honneur et gloire aux Soldats du Feu*

Qui es-tu ?

Tu es un altruiste, hier tu as donné
 Dix francs pour les lépreux ; la générosité
 Est un geste d'amour, heureux qui la connaît !
 Il y a tant de gens malheureux sur la terre,
 Tandis que d'autres sont très riches, et prospèrent...
 Mais pourrais-tu un jour, si le cas se posait
 Au risque de ta vie sauver un étranger ?
 Qu'il soit pauvre ou nanti, qu'il soit blanc, jaune ou noir
 Mais sachant que pour lui tu es son seul espoir...
 Saurais-tu s'il fallait braver l'eau ou le feu,
 Rassurer un blessé, ou lui fermer les yeux ;
 Et retirer sa main agrippée à la tienne,
 Relevé, consoler les parents de leur peine ?
 Saurais-tu dans la nuit trois fois te relever,
 Très vite t'habiller, accourir pour aider
 Les copains déjà prêts à partir n'importe où
 Partout où le malheur a besoin de secours ?
 Pourrais-tu sans trembler dégager un blessé
 Coincé dans sa voiture prête à exploser... ?
 Pourrais-tu supporter de voir le sang couler
 Sans détourner les yeux, sans jamais t'écrouler ?

Si tu me réponds oui, mon ami, tu es prêt,
 Alors présente-toi, tu peux être POMPIER !

L. LEMELANT

Paroles pleines d'espoir... (la rédaction)

Teisseire
 Tout pour les fruits

DÉMARCHAGE ABUSIF EN PUBLICITÉ

MISE EN GARDE

Cette revue est la seule publication officielle
de tous les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère

Notre délégué, Monsieur Jean-Luc AYACHE,
est la seule personne habilitée à recueillir vos insertions publicitaires
au nom de la revue "**Le Sapeur-Pompier de l'Isère**"

Pour tous renseignements, avant signature, prenez contact auprès du :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT,

Rédacteur en Chef

Commandant le Centre de Secours Principal de Grenoble

19, av. Victor-Hugo - 38170 SEYSSINET-PARISSET - Tél. : 76 49 49 49

INDEX DES ANNONCEURS

A

ACEF.....	72
Air Liquide	57
Alcatel Radiotéléphone	6
Alpes Sport Auto.....	24
Association ID'Artemis	68
Auberge de Roche-Plage.....	68
Auto-Losange	44
Automonin	2 ^{ème} couv

B

Butacolor.....	77
----------------	----

C

Cabinet Noger.....	68
Caisse Chirurgicale Mutualiste	68
Caisse d'Epargne.....	56
Calor.....	54
Carrefour (Meylan)	40
Caterpillar France.....	68
Celette	26
CEP.....	61
Cezus Chimie	56
Chardon.....	77
CHU de Grenoble.....	22
Clinique du Mail	64
CNR	52
Conforama.....	68
Continent.....	62
Coton Lem.....	56
Cuynat	68

D

Dräger	42
--------------	----

E

Elf Atochem	26
-------------------	----

F

Finorga	4
France Télécom CNET.....	66
Froges Ambulances	36

G

Garage Central	76
GEG.....	54
Gérer	41
Gobba.....	61
Grand'Place.....	72
Grenoble 2000	51

H

Hewlett Packard	43
Hôtel Mercure	52
Hutchinson.....	64

I

Industrie Hôtelière en Isère	64
Isobox Henry	58

L

La Dauphinoise.....	54
Lascoumes.....	43
Leroy-Merlin.....	42
Les Trois Dauphins.....	41
Ligue Nationale Contre le Cancer	20 - 22
Lou Diffusion	66

M

Mr Bricolage.....	64
-------------------	----

O

Office du Tourisme de Chambrousse.....	70
Offices du Tourisme de Villard-Reculas et Oz-en-Oisans	45

P

Papeteries Sibille Stenay.....	54
PEC Tredi	4 ^{ème} couv
Petzl.....	46

R

Rhône-Poulenc.....	66
Richard Pontvert	46
Rigard	54
Rossignol.....	62
Roux Herr.....	24
R2R	58

S

SAEC.....	58
Sames	46
Sanicar.....	8
Satheim.....	66
Schindler	58
SIEPARG	3 ^{ème} couv
Socotec	52
SPMR	62

T

Teisseire	79
-----------------	----

V

Voiron Bricolage.....	54
Volfeu	76

Z

Zeneca.....	62
-------------	----

*Mon pays n'est pas une décharge.
Recyclons.*



je
trie

Communauté de Communes
AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

 Partenaire du Programme Eco-Emballages